

Le chanvre histoire et évolution,
de la fibre au textile,

Le cas de la filière chanvre textile en Belgique.

Noémie Le Meur

Mémoire réalisé dans le cadre
du master de Design Textile
à l'Académie Royale des
Beaux Arts de Bruxelles

Sommaire

Introduction	p. 5
I. Le chanvre, qu'est ce que c'est ?	p. 6
a) La plante, définition et description	p. 8
b) Les différents usages du chanvre	p. 11
c) Législation et culture en Europe	p. 17
II. Le chanvre dans le secteur textile	p. 23
a) Processus de récolte et de transformation	p. 26
b) De la fibre au textile	p. 36
c) Artisanat et savoir-faire	p. 43
III. Un textile en chanvre local ?	p. 51
a) Délocalisation, enjeux sociaux et économiques	p. 53
b) Exploitation du chanvre en Belgique (notamment en Wallonie)	p. 59
Synthèse	p. 64
Bibliographie et Annexes	p. 66
Images légendes et sources	p. 67
Remerciements	p. 69
Interviews	p.70
Nota Bene	p. 82

Introduction

J'ai commencé à m'intéresser à la fibre de chanvre lors d'une recherche débutée en première année de master. Je cherchais à utiliser pour mon projet une fibre végétale qui poussait dans nos régions afin de créer une gamme de textile éthique et locale.

En effet aujourd'hui le secteur de l'industrie textile est l'un des plus polluant au monde. La délocalisation des usines de production a favorisé l'exploitation des travailleurs dans des pays qui n'étaient pas soumis aux mêmes normes sociales permettant un rendement plus rapide et moins cher. A cela s'ajoute également l'emploi de produits chimiques nocifs, à la fois pour l'environnement et le travailleur, ainsi que la surproduction de matière textile (notamment pour le secteur de l'habillement), poussant à la surconsommation mais également à une production de déchets en masse. Il est aujourd'hui très compliqué de pouvoir tracer un produit textile du début jusqu'à la fin de sa conception, sinon quasi impossible, car il existe énormément d'étapes intermédiaires entre la fibre et le produit fini et elles ne se font généralement pas sur le même territoire.

Face à ce manque de transparence j'ai décidé de remonter la filière textile en partant de la fibre brute. Mon choix s'est porté sur la fibre de chanvre car sa culture présentait de nombreux avantages écologiques et elle était cultivée en Wallonie. J'ai commencé ma recherche par la rencontre avec un cultivateur de chanvre afin d'avoir un contact direct avec le producteur de la matière première.

Il était primordial pour moi de rencontrer les différents acteurs locaux à l'origine de la fibre que je voulais employer afin d'assurer la transparence de mon produit mais également d'enrichir mes connaissances et de valoriser ces personnes dont on ne parle pas, mais qui sont à l'origine de la matière.

C'est en menant une enquête autour de nos moyens de transformation de cette fibre et en voulant l'intégrer dans une production locale que j'ai réalisé nombreuses recherches. J'ai beaucoup appris au cours des différentes rencontres et interviews, autant d'un point de vue agricole que législatif et économique. J'ai découvert que le secteur dans lequel je m'orientais, à savoir l'exploitation du chanvre dans le secteur textile, était en fait très peu développé en Belgique et en France bien qu'il s'agisse d'une ressource de proximité. Je me suis aussi rendu compte à quel point il était compliqué de contrôler chaque étape de production et ce même si la matière première est locale.

C'est cette enquête que je souhaitais partager dans ce mémoire afin de rassembler les connaissances que j'ai acquises mais également de dresser un constat face à la production textile actuelle en proposant des alternatives telles que l'exploitation de ressources locales.

I. Le chanvre, qu'est ce que c'est ?



Lors du début de mon projet je m'interrogeais sur la fibre que j'allais employer. En effet, si l'on parle beaucoup du lin comme ressource locale de fibre textile, on omet généralement de citer le chanvre.

Le chanvre a cependant été utilisé durant des siècles, pour les cordages et voiles de bateau, pour les vêtements des paysans, pour transporter les denrées... Cette plante qui fût exploitée il y a des milliers d'années en Asie et dont on situe le berceau en Chine¹, fait partie des fibres les plus anciennes de l'histoire de l'humanité et fut cultivée sur pratiquement toute la planète en raison de sa grande utilité.

Pourtant quand aujourd'hui on parle de chanvre on pense souvent à une drogue, notamment pour le cannabis. Mais quand est-il réellement ?

Le présent chapitre s'applique à présenter cette plante, tout en survolant son histoire et les possibles emplois de cette ressource aujourd'hui.

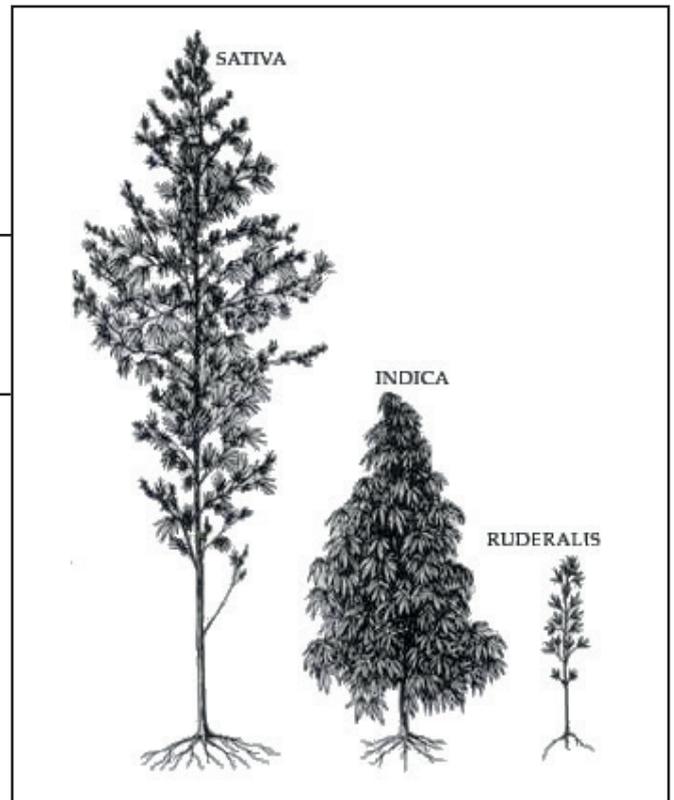
¹ P. BOULOC, *Le chanvre industriel, Production et Utilisation*, 2006, p. 16

a) La plante, définition et description

Le chanvre est une plante haute de près de trois mètres, au feuillage épais et aux fleurs odorantes. Elle fait partie de la famille des *Cannabaceae*, la même famille que le houblon. On différencie trois types de variétés de chanvre : le chanvre indien ou *cannabis indica*, le chanvre industriel ou *cannabis sativa* et le chanvre à l'état « sauvage » *cannabis ruderalis*.

Le terme chanvre vient du bas latin *canapus* qui donne en latin classique *cannabis*. On suppose que ce même terme viendrait de l'arabe *kannab* ou de l'hébreu *kaneb*¹, ce qui s'expliquerait par le chemin qu'a fait la plante d'Asie pour arriver en Europe. Jusqu'en 1623 on considère qu'il n'existe qu'un type de chanvre en Europe : le chanvre textile.

Aujourd'hui le chanvre « indien » et « européen » sont reconnus comme appartenant à la même espèce ayant deux sous espèces : le *Cannabis Sativa L. Sativa* (chanvre industriel) et le *Cannabis Sativa L. Indica* (chanvre indien). Elles sont différenciées par le pourcentage de *tétrahydrocannabinol*², qu'elles contiennent dans les fleurs et feuilles.



L'espèce *Cannabis Sativa L.* (le chanvre) est une plante annuelle. La tige peut atteindre deux à quatre mètres de hauteur et a un diamètre variant de un à trois centimètres. Les caractéristiques morphologiques de la plante (hauteur, diamètre), sont liés à l'espèce, l'environnement ainsi que le stade de croissance. La densité du semis par exemple³ va interférer sur l'architecture de la plante et son développement.

C'est une espèce dite *dioïque* : elle possède des plants à fleurs mâles et des plants à fleurs femelles, il faut donc les deux types pour que la plante se reproduise. La pollinisation se fait par le vent et une fois celle-ci opérée les plants mâles meurent.⁴

³ *densité de semis* : Fait référence à la disposition des plantes entre elles sur la culture.

⁴ O. LALONDE, A. BOUCHARD, M. BEAULIEU, F. LAVOIE, *Chanvre industriel, Guide pour la production en régie biologique et conventionnelle*, 2018, p. 4

¹ D. RICHARD, J.-L. SENON, *LE CANNABIS*, 2010, p. 1
² tétrahydrocannabinol : composé psychotrope de l'espèce Cannabis.



Chanvre monoïque avec fleurs femelles (a) et mâle (b), sur la même tige.

Cependant il existe des plants *monoïques* qui possèdent sur la même tige des fleurs femelles et mâles. La fleur mâle se situe vers le milieu de la tige et la fleur femelle vers le haut de celle-ci. Après la *pollinisation*, les fleurs mâles meurent.⁵

Cette distinction entre plants *monoïque* et plants *dioïque* est importante, en effet les plants mâles et les plants femelles n'ont pas la même architecture ni les mêmes caractéristiques.

Les plants mâles sont 10 à 15% plus grands que les plants femelles⁶. Les fibres qu'ils produisent sont généralement utilisées pour les toiles épaisses, grossières ou pour les cordages, tandis que celles des plants femelles sont utilisées pour les toiles fines. Cette différence se situe dans la qualité de la fibre que le plant mâle ou femelle produit.

Cette qualité est jugée sur différents critères à savoir : le pourcentage d'impuretés à l'intérieur des fibres, les propriétés mécaniques et morphologiques (longueur, résistance, souplesse, etc...) de celles-ci, ainsi que leur composition chimique.⁷

Les racines de la plante quant à elles sont très longues, elles peuvent explorer jusqu'à deux mètres de profondeur dans le sol. Ce sont des racines dites « *pivotantes* », elles ont un pivot central (qui est le plus long) et des racines secondaires tout autour de ce pivot (qui sont beaucoup plus courtes).

C'est la raison pour laquelle le chanvre est très difficile à être extrait dans sa totalité. Nombreux sont les témoignages au fil des siècles qui parlent de ce dur labeur.⁸ Dans la culture industrielle le chanvre est donc coupé à hauteur tandis que dans celle du lin le plant est arraché (car on retrouve des fibres jusque dans les racines).



⁵ *ibid.*, p. 4

⁶ P. BOULOC, *Le chanvre industriel, Production et Utilisation*, 2006 p. 47

⁷ site web chanvre wallon, rubrique « *La fibre* »

⁸ P. BOULOC, *Le chanvre industriel, Production et Utilisation*, 2006, p. 27

La culture de chanvre est considérée comme relativement simple, la plante ne nécessite pas d'une grande quantité d'eau (dix fois moins que le coton par exemple), ni d'herbicide car elle va naturellement étouffer les « mauvaises herbes ». Elle ne nécessite pas non plus de fongicide ni d'insecticide⁹, elle favorise la biodiversité ambiante et son système racinaire profond permet d'améliorer la structure des sols car elle puise ses éléments nutritifs et son eau en profondeur.

De plus l'implantation de ce système racinaire puissant permet de limiter le transport d'éléments tel que le nitrate¹⁰ vers les nappes phréatiques et les cours d'eau, ce qui s'ajoute aux avantages écologiques de cette plante.

On estime la croissance du chanvre en cinq étapes :

- la *levée* : germination puis apparition des pousses,
- l'*implantation* : enracinement jusqu'à ce que les plants atteignent 25 à 30cm et qu'ils soient porteurs de trois paires de feuilles,
- la *croissance active* : évolution des plants de 30cm à 2 ou 3 mètres de haut,
- la *floraison* : floraison des fleurs sur trois stades, début, pleine et fin floraison,
- la *maturité des graines* : attente de l'arrivée du maximum de graines sur l'épi avant le *moissonnage*.¹¹

Sur une exploitation à échelle industrielle on préconise une *rotation* (changement de culture pour ne pas appauvrir les sols) tous les quatre ans.

Bien sûr, au delà de la théorie, les agriculteurs ne sont pas à l'abri de mauvaises surprises.

L'impact du réchauffement climatique sur les cultures est d'ailleurs un facteur important à prendre en compte. En effet, les climats changent et évoluent et si actuellement les agriculteurs se retrouvent à perte certaines années à cause des phénomènes naturels, on ne peut penser que cela s'améliore.

Dans l'interview réalisé avec Fabian Daniel, agriculteur en Wallonie et cultivateur de chanvre, celui ci me faisait part des problématiques que l'on pouvait rencontrer dans la culture chanvrière.

Si la plante pousse bien en théorie, un an sur trois en Belgique la culture pose problème. En fonction de s'il fait trop sec ou trop pluvieux la poussée de chanvre ne se fait pas bien et il en résulte un chanvre court ou pas de chanvre du tout.

Pour pallier ce manque, une année sur trois, le cultivateur se voit obligé d'augmenter le prix de son produit de 50 % du prix initial, ce qui pose soucis dans la rentabilité de la culture.

⁹ Aucun produit n'est d'ailleurs agréé pour cette culture en Belgique ce qui est normalement le cas pour les autres cultures. site chanvre wallon, rubrique « *Les intérêts* »

¹⁰ "La présence élevée de nitrate dans l'eau est un indice de pollution d'origine agricole, urbaine, ou industrielle." cit. S. GOUDOT, Julien TAP, IUP Sial, *Les Nitrates* p.1

¹¹ site chanvre wallon, rubrique « *Les phases* »



b) Les différents usages du chanvre

On estime les premiers emplois du chanvre en Chine, il y a 8000 ans av J.C. Il fût d'abord employé pour le textile, la pharmacopée et l'alimentaire puis pour le papier. Les premières traces de représentation du chanvre en vêtement nous viennent de poteries chinoises datés entre 6000 et 4000 av. J.C. On a également retrouvé des graines de chanvre dans les tombes de hauts dignitaires chinois (2100 à 1900 av. J.C) et le plus vieux papier a base de chanvre est daté entre 2000 et 3000 av. J.C.

À partir de ces dates, les traces de l'utilisation du chanvre se multiplient sur le globe. On pense qu'il fut apporté en Europe par les rives de la mer Noire en passant par le Tibet et le Népal. Il se répandit en Inde, et au Moyen Orient puis dans le bassin méditerranéen. L'usage de ses fleurs comme psychotrope à également favorisé son expansion mais c'est surtout les qualités de la plante et sa capacité à pousser dans des climats variés qui a influencé sa culture.

On estime la présence du chanvre en Europe centrale aux alentours de 2000 à 1500 av. J.C mais les traces qui confirment cette hypothèse sont datées bien plus tardivement. En 600 ap. J.C, les Germains, les Francs et les Vikings utilisent tous la fibre de chanvre. Cependant l'arrivée officielle du chanvre en Europe est datée à 1150 ap. J.C., le chanvre est alors « introduit » par les musulmans et servira à réaliser les premiers papiers du continent.¹²

¹² P. BOULOC, *Le chanvre industriel, Production et Utilisation*, 2006, p. 16-17

La quasi totalité de la plante de chanvre est utilisable.

De sa culture on tire différentes matières premières.

Des graines de chanvre, appelés aussi *chènevis*, on tire une huile très riche qui peut aussi bien être utilisée dans la cosmétologie, l'alimentaire, les combustibles, que dans la peinture (comme siccatif).

Les qualités nutritives des graines sont excellentes car elles contiennent de nombreux agents actifs :
acides aminés favorisant notre équilibre immunitaire, protéines, acides gras (vitamine F par exemple) essentiels pour une bonne croissance et un bon fonctionnement du corps.

La graine de chanvre est un aliment dans nombreux pays d'Orient ainsi qu'en Russie où il est utilisé comme céréale, on en mange notamment en période de disette.¹³
On peut aussi en faire un beurre très nutritif, de la farine, des savons, des aliments pour oiseaux, des appâts de pêche...

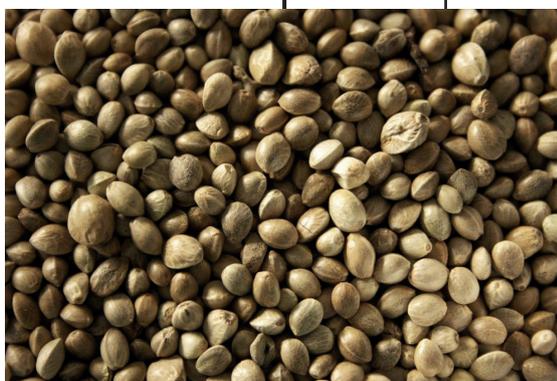
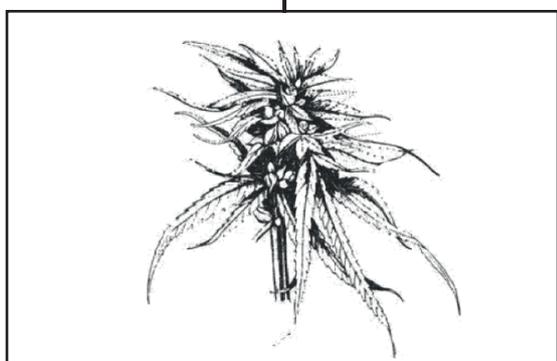


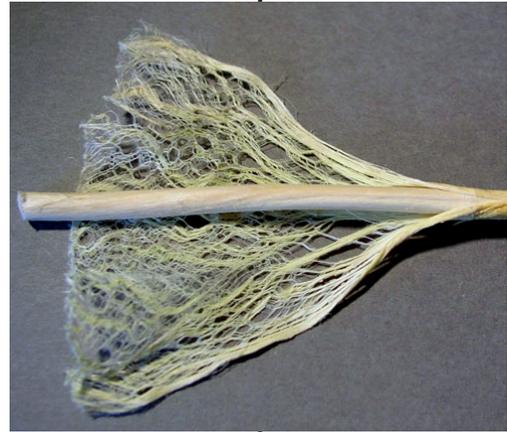
Figure 4



Des feuilles de chanvre on obtient un engrais naturel. Les fleurs et les feuilles sont également utilisés comme narcotique, antalgique, antispasmodique... pour leurs propriétés thérapeutiques et psychotropes.

¹³ F. FURET, *L'économie stupéfiante (3) Renaissance du chanvre industriel*, 2000

Des tiges on obtient d'une part la *chènevotte*, qui est aussi appelé paille, et de l'autre les fibres cellulosiques pour le textile ou le papier.



La chènevotte correspond à la partie intérieure rigide de la tige. Elle est séparée des fibres lors du *défilage*, de manière mécanique.

Cette *chènevotte*, qui prend l'aspect de petit copeaux rigides de maximum 3 cm de long, est surtout utilisée dans le secteur du bâtiment.

En effet, elle a pour caractéristique une bonne résistance et une faible conductivité thermique ce qui lui confère des capacités isolantes.

La *chènevotte* est surtout utilisée pour l'isolation des maisons en mélange avec de la chaux (béton de chanvre) pour la réalisation d'enduits muraux, isolant de toiture, mur ou chape.

En vrac, on la retrouve pour le remplissage de cloisons ou de combles comme isolant thermique et acoustique.

Elle est employée aussi comme *paillage* : couvre-sol pour les jardins afin de protéger les plantes du froid. Le paillage de chanvre est d'ailleurs entièrement renouvelable et biodégradable. On l'utilise également comme litière pour les chevaux ou petits animaux.



Les fibres quant à elles sont employées pour divers usages. On les retrouve sous forme de fils tissés ou maillés, de ficelles, de cordes, ou bien brutes, en filasse.



Historiquement la fibre de chanvre faisait partie des principales sources de fabrication textile jusqu'au 20e siècle.¹⁴ En effet, sa grande résistance aux tractions et son taux d'élongation très faible a favorisé son usage dans le transport: transport maritime avec les voiles et cordages des bateaux, transport de denrées avec les sacs en toiles de chanvre, transport terrestre avec les cordes pour atteler les bêtes.



Les tisserands travaillaient le chanvre pour en faire des toiles fines ou grossières en fonction du type de fibres qui étaient récoltés. Les toiles grossières allaient aux vêtements pour les paysans, aux chemises pour les matelots, aux toiles des tableaux. Les toiles fines étaient réservés à des gens plus fortunés, pour des vêtements ou de la literie. La fibre brute quant à elle pouvait servir de rembourrage pour des fauteuils ou d'isolant dans les murs / charpentes.



Les vêtements en chanvre ont de nombreux avantages. Ils sont anti-bactériens et résistent aux moisissures, ils offrent une bonne protection UV, une régulation thermique du corps (chaud en hiver, froid en été) et ne produisent pas d'électricité statique.



¹⁴ F. FURET, *L'économie stupéfiante (3) Renaissance du chanvre industriel*, 2000

Cependant la plante est revêche, et les fils produits sont rarement aussi doux et souples que le coton qui permet de tisser des toiles plus fines et plus faciles / agréables à porter. De nombreux témoignages parlent de la rigidité du chanvre, comme en témoigne cette phrase du livre de Pierre Bouloc sur le chanvre industriel citant une femme évoquant des chemises de chanvre « aussi raides que la justice »¹⁵

Aujourd'hui les domaines d'applications se sont multipliés, on trouve de nombreux objets sur le marché intégrant du chanvre. Grâce à l'évolution des techniques de transformations industrielles on peut le thermoformer, le compresser, l'aiguilleter...

On trouve du chanvre à l'intérieur de voitures, pour des coques de scooters, comme composant de planche de surf, en composite pour des chaussures...

Parfois comme panneau mural ou bien tapis, les applications sont multiples et se basent sur les caractéristiques techniques des fibres.



¹⁵ P. BOULOC, *Le chanvre industriel, Production et Utilisation*, 2006, p. 27

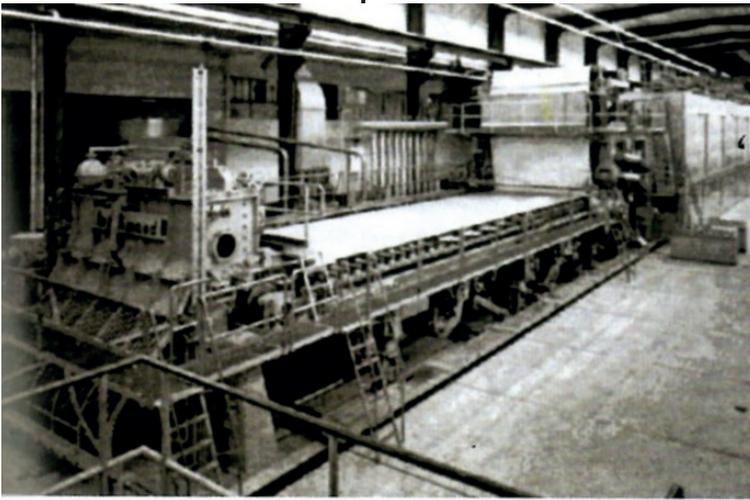
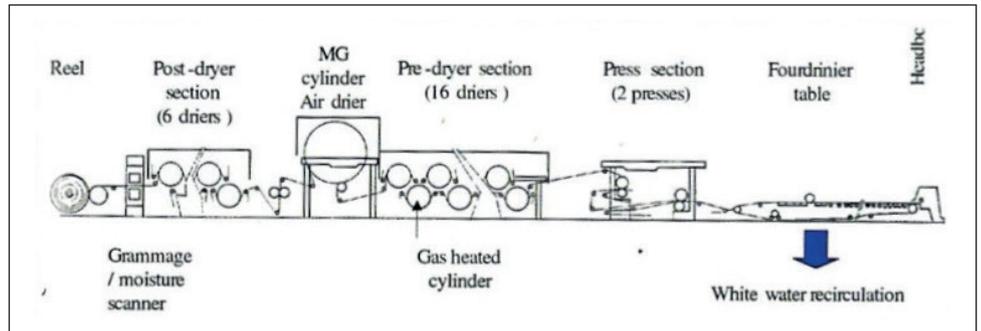


Figure 11

Avec les fibres, on peut également réaliser du papier. Les premiers papiers de chanvre européens trouvés sont datés de la première moitié du XVI^{ème} siècle. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, la matière la plus utilisée pour la réalisation de papier, était des chiffons de chanvre ou de lin (parfois de coton). La première bible imprimée par Gutenberg, l'a été sur du papier de chanvre. Il en est de même pour la déclaration d'indépendance des Etats Unis.

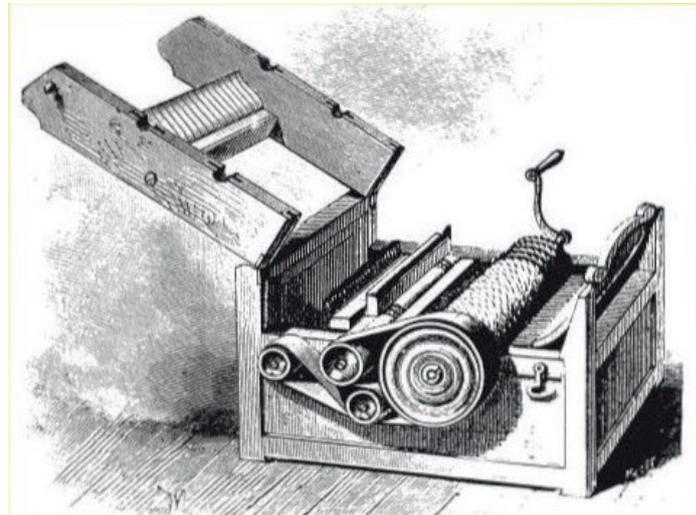
L'usage du chanvre industriel pour le papier aujourd'hui est surtout orienté vers la production de papier à cigarette. La raison est que la plante de chanvre produit des fibres suffisamment longues et résistantes permettant la fabrication de papier fin.

Cette courte présentation représente une liste non-exhaustive des différents usages du chanvre.

Il serait possible de développer chacune des parties précédentes tant les possibilités d'applications sont multiples mais ce n'est pas ici l'objet de ce mémoire.

c) Législation et culture en Europe

Vu ses propriétés détaillées dans les pages précédentes, on peut constater que le chanvre et sa culture présentent de nombreux avantages d'un point de vue écologique mais également économique. La suite de mon enquête m'a porté à essayer de comprendre pourquoi cette plante est si peu exploitée aujourd'hui. Au cours de mes recherches j'ai pu constater qu'il existe différents facteurs qui ont amené au déclin de la culture du chanvre en Europe.



Le premier facteur est lié à l'évolution des techniques et de l'industrie. En 1770 la création d'une machine pour égrener le coton permet de mécaniser les récoltes et accélère la transformation de la fibre jusqu'au textile, alors que le chanvre continue d'être récolté manuellement.

Le développement des filatures et des métiers à tisser permettent d'augmenter la production de textile en coton¹⁶. Les vêtements en coton deviennent de plus en plus bon marché, ils sont faciles à porter, légers et souples ce qui vient concurrencer considérablement la production textile de lin et de chanvre.

Vingt ans après le prix du coton est divisé par cent¹⁷ et l'émergence de nombreux textiles sur le marché ne joue pas en la faveur des toiles brutes qu'on utilisait jusqu'alors.

¹⁶ P. BOULOC, *Le chanvre industriel, Production et Utilisation*, 2006, p. 35

¹⁷ F. FURET, *L'économie stupéfiante (3) Renaissance du chanvre industriel*, 2000

En parallèle se développe également un nouveau type de transport avec l'arrivée de la machine à vapeur.

Le transport maritime s'en voit totalement transformé. En France les derniers bateaux à voiles commandés par l'Etat sont construits en 1890. Les voiles faites en toile de chanvre disparaissent et les dernières corderies et sacheries utilisant du chanvre français sont concurrencés par la jute importée d'Inde ou du Bangladesh.

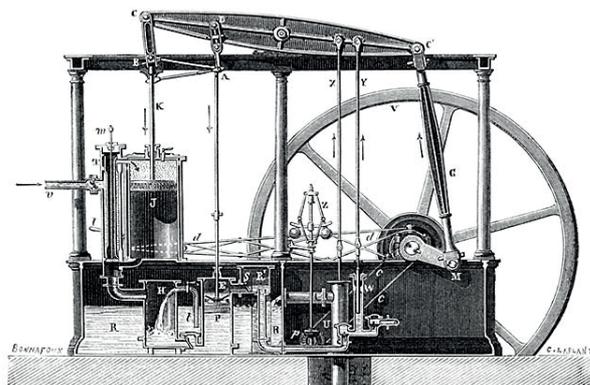


Fig. 59. — Machine à balancier de Watt.
 e. Tuyau de prise de vapeur; T. tiroir; J. cylindre; H. condenseur; PE pompe d'épuisement; WV pompe alimentaire de la chaudière; UX pompe d'alimentation de la boîte R; p. Z régulateur; dd excentrique; ABCD parallélogramme; GM bielle et manivelle; V volant.

Le second facteur est celui de la rentabilité économique des cultures. En effet le chanvre produit en France n'est plus rentable par rapport au chanvre importé. Ce clivage économique commence à partir du XVIIe siècle avec l'importation et le commerce de toiles en provenance de Russie ou des pays Baltes qui, en plus d'être moins chère, sont d'aussi bonne qualité que les toiles fines produites en France.

Petit à petit les tisserands ruraux indépendants se voient obligés d'arrêter leurs activités pour laisser le monopole aux manufactures et aux usines.

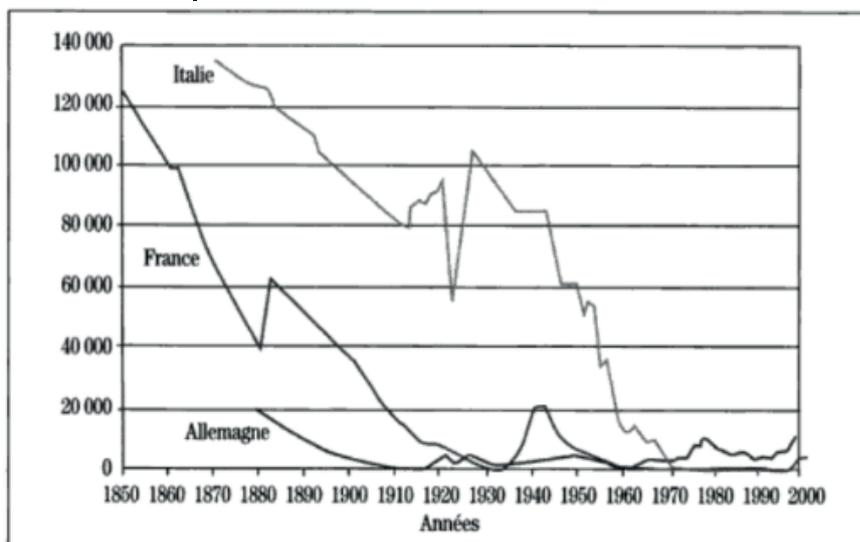
Les paysans qui continuent de cultiver le chanvre le font pour leurs besoins personnels, ce qui diminue drastiquement le nombre d'hectares cultivés.

Entre 1850 et 2000 la chute du nombre de surfaces cultivés pour le chanvre est énorme, notamment en France, passant de 120 000 hectares en 1850 à quelques milliers d'hectares en 2000¹⁸.

À la fin du XIXe siècle, certaines réglementations visent à relancer la production en France comme la mise en place d'une prime pour les cultivateurs en fonction de la superficie de leur culture, ou encore l'obligation de réaliser les voiles des bateaux uniquement en chanvre ou en lin, par la marine militaire française en 1898.

Mais après la première guerre mondiale le lin et le chanvre voient à nouveau leur importance diminuer.

Le chanvre semble être employé en France uniquement pour les sacheries et corderies ou pour le papier et en 1930 seuls quelques centaines d'hectares sont cultivés. Cependant, en URSS, en Serbie, en Hongrie ou en Roumanie la culture perdure et l'on continue de produire des textiles faits à partir de chanvre.



18 P. BOULOC, *Le chanvre industriel, Production et Utilisation*, 2006, p. 35

Aux Etats Unis on en consomme aussi largement et on le cultive depuis le XVIIe siècle. La Constitution américaine de 1787 a d'ailleurs été imprimée sur du papier de chanvre, on importe même du chanvre en provenance de Russie.

Les évolutions technologiques permettant de développer du papier à base de bois (au lieu d'utiliser chanvre lin ou coton) grâce à des procédés chimiques amènent à un nouvel arrivage de produits sur le marché.

On utilise des sulfites pour extraire la lignine (liant naturel qui colle les fibres entre elles) et du chlore pour blanchir la pâte à papier, ce qui apporte au papier de bois de nouvelles qualités esthétiques.

En 1920 sont créés les premières fibres et fils synthétiques qui viennent s'ajouter dans la liste des concurrents des fibres végétales comme le chanvre.

C'est le début des produits issus de l'industrie pétrochimique dont l'importance ne fera que croître jusqu'à nos jours.

Le troisième facteur est le lien entre le cannabis et la drogue. L'espèce *Cannabis Sativa L.* présente un certain pourcentage de Tétrahydrocannabinol (THC) concentré dans la résine ou les fleurs de la plante.

Le THC fait partie des *cannabinoides*: famille de molécules caractéristiques du *Cannabis Sativa L.* dont certains ont un impact avéré sur les activités psychotoniques¹⁹ des animaux et de l'homme.

Le THC et le CBD²⁰ sont les molécules associées aux psychotropes²¹.

Pour le chanvre industriel le pourcentage de THC contenu dans les plants ce doit d'être inférieur à 0,2 % mais il est possible qu'il varie selon les espèces et qu'il augmente d'une année à l'autre. Si jusqu'ici on ne procédait pas au contrôle de ce taux sur les champs de chanvre, à partir du XXe siècle la réglementation des cultures change totalement.



En 1910 aux Etats Unis commence une grande campagne de prohibition anti-drogue et le chanvre fait partie des premiers visés. Ces campagnes seront soutenues par des journaux du groupe *William Hearst* ainsi que le « Citizen Kane » d'Orson Welles qui se trouve également être le propriétaire de grandes étendues de forêts.

19 « psychotonique : qui stimule l'activité cérébrale », def du Centre National des Ressources Textuelles (CNRTL)

20 CBD : Cannabidiols

21 « psychotrope : qui modifie le psychisme et le comportement par action directe ou indirecte sur le système nerveux central ou par action périphérique. » def. du CNRTL

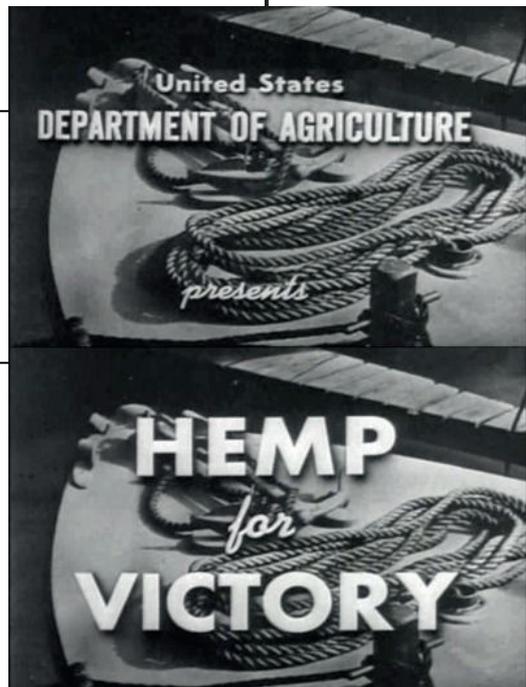
Au même moment DuPont de Nemours²² développe la recherche des fibres synthétiques et fait breveter en 1938 le Nylon, le Dacron, le Cellophane et d'autres produits issus du pétrole.²³

Ces deux informations sont liées car, selon nombreux défenseurs de la culture de chanvre, ces différents groupes avaient tous intérêt à évincer du marché l'utilisation de la fibre de chanvre.

En 1930 est créé le FBN²⁴ pour lutter contre les substances illicites et à sa tête est nommé Harry Asslinger dont le cousin banquier Andrew Mellon finance Dupont de Nemours. Entre 1935 et 1937 Dupont de Nemours participe activement au lobbying pour obtenir l'interdiction du cannabis et le 2 août 1937 sera imposé la *Marijuana Tax Act* aux Etats Unis. Cette taxe sur toutes les productions issues de la culture du chanvre est telle qu'elle sonne l'arrêt de la culture chanvrière.²⁵

Lors de la seconde guerre mondiale un appel à la culture de chanvre sera cependant fait pour fabriquer toiles de tente et cordages mais, à la fin de celle-ci, les Etats Unis réactivent la taxe.

Après 1955, la culture de chanvre est prohibée dans la plupart des pays, par le biais de l'ONU qui suit le modèle américain. Elle est soumise à l'arrêté royal sur les stupéfiants de la Convention de 1961²⁶.



²² Entreprise américaine fondée en 1802, aujourd'hui appelé Dupont, c'est l'un des plus grands groupes industriels de l'industrie petrochimique.

²³ P. BOULOC, *Le chanvre Industriel Production et Utilisation*, 2006, p. 39

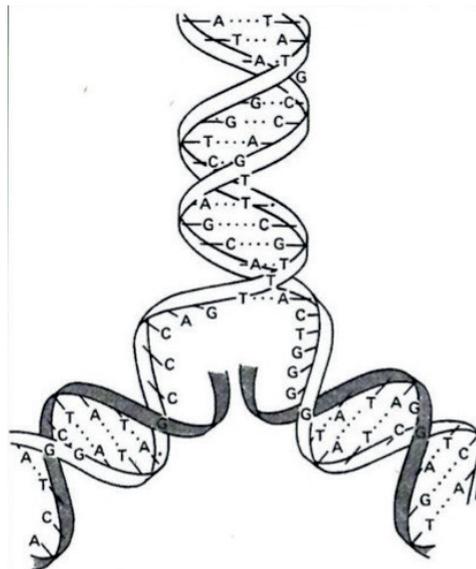
²⁴ Federal Bureau of Narcotics

²⁵ P. BOULOC, *Le chanvre Industriel Production et Utilisation*, 2006, p.39

²⁶ Convention Unique sur les Stupéfiants

Au début des années 60 le chanvre à presque disparu du paysage agricole européen mais la culture ne s'arrête pas pour autant. En effet, les progrès faits dans l'étude et la manipulation génétique des plantes permet de contrôler le pourcentage de molécules psychotropes contenu à l'intérieur de celles-ci.

Le chanvre qui jusqu'ici était une variété *dioïque*, devient, grâce à la génétique, une variété *monoïque* à faible pourcentage de THC, voir une non présence de cette molécule.



Les premiers *cultivars*²⁷ sont mis au points par des sélectionneurs de semence ukrainiens et français. La production de semences certifiées permet à a fois de s'adapter à une réglementation très stricte sur la teneur en THC mais également de cibler les applications de la plante en fonction du type de semences utilisés.



Dans les années 70, le programme de sélection particulier des semences impose le pourcentage maximal de THC à 0,30 %, car les variétés qui étaient jusqu'ici cultivées devaient entre 0,10 % et 0,30 % de THC. Depuis 2001, cette teneur maximale est descendue à 0,20 % car seules ont été conservées par les sélectionneurs les variétés de semence ne dépassant pas 0,15 %.²⁸

Les différentes variétés autorisées à être cultivées en Europe sont reprises dans le catalogue commun des variétés des espèces agricoles. Ce sont essentiellement des variétés *monoïques* afin de favoriser l'hétérogénéité de la culture.

En Belgique les variétés les plus utilisées sont d'origine française et proviennent de la CCPSC²⁹

²⁷ cultivar: "Toute variété végétale résultant d'une sélection, d'une mutation ou d'une hybridation (naturelle ou provoquée) et cultivée pour ses qualités agronomiques." P. BOULOC, *Le chanvre Industriel Production et Utilisation*, 2006, p. 78

²⁸ P. BOULOC, *Le chanvre Industriel Production et Utilisation*, 2006, p. 98

²⁹ Coopérative Centrale des Producteurs de Semences de Chanvre

Lors d'un entretien avec Celine Geradon, chef de projet Produits et matériaux biobasés pour l'ASBL Valbiom, celle-ci m'avait exposé la difficulté de voir la norme sur la législation de la culture du chanvre figée à une si faible teneur en THC.

En effet en fonction des conditions climatiques et du développement des *cultivars* la teneur en THC augmente. De fait, certains plants peuvent atteindre rapidement la limitation des 0,20 % de THC autorisés et si ce taux dépasse (même de 0,01%) pour un plant le reste de la culture est automatiquement détruit.

Il fût un moment où des recherches sur les semences de chanvre étaient réalisées à l'Université de Gembloux. Un contrôle a eu lieu et, bien qu'il s'agissait d'un contexte universitaire, l'ensemble des cultures de recherches ont été détruites du fait d'une teneur en THC supérieure à la normale.

Dans notre entretien Celine Geradon me confie qu'il est très compliqué de faire bouger la législation en place. La législation liée à la culture du chanvre varie en fonction des pays où il est cultivé, en l'absence d'accord sur une seule législation européenne.

La culture de chanvre est cependant régie par la loi européenne, en particulier la législation des stupéfiants (imposée par l'ONU) mais également par les législations alimentaire et agricole liées aux différents pays européens.

Pour la Belgique par exemple on trouve trois interlocuteurs différents pour un même type de culture : un à échelle européenne, un à échelle fédérale (pour la production de matériau) et un à échelle régionale (pour la production agricole).

Dans ce contexte il est très compliqué de faire évoluer les différentes lois en vigueur.

Aujourd'hui pour cultiver du chanvre en Belgique les agriculteurs³⁰ doivent :

- obtenir une autorisation fournie par la DGOARNE³¹ et le DADS³²,
- envoyer une copie des étiquettes de certification des semences ainsi qu'une copie du bon de commande ou de la facture d'achat.
- Prévenir la direction extérieure de la DGOARNE une fois la date de floraison de la culture estimée en comptant 10 jours ouvrables avant le stade de floraison.

Un prélèvement et un contrôle de THC sera alors effectué sur la ou les cultures de chanvre par l'AFSCA³³

On conseille d'ailleurs de garder les étiquettes originales des semences durant minimum trois ans en vue d'éventuels contrôles.³⁴ Il n'est pas autorisé de créer et d'utiliser des semences qui n'ont pas été certifiées.

30 Les agriculteurs possédant un numéro de producteur : « numéro attribué dans le cadre de l'obligation d'un système unique d'identification de chaque agriculteur » cit. du Decret relatif au Code Wallon de l'Agriculture, 2014

31 Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement

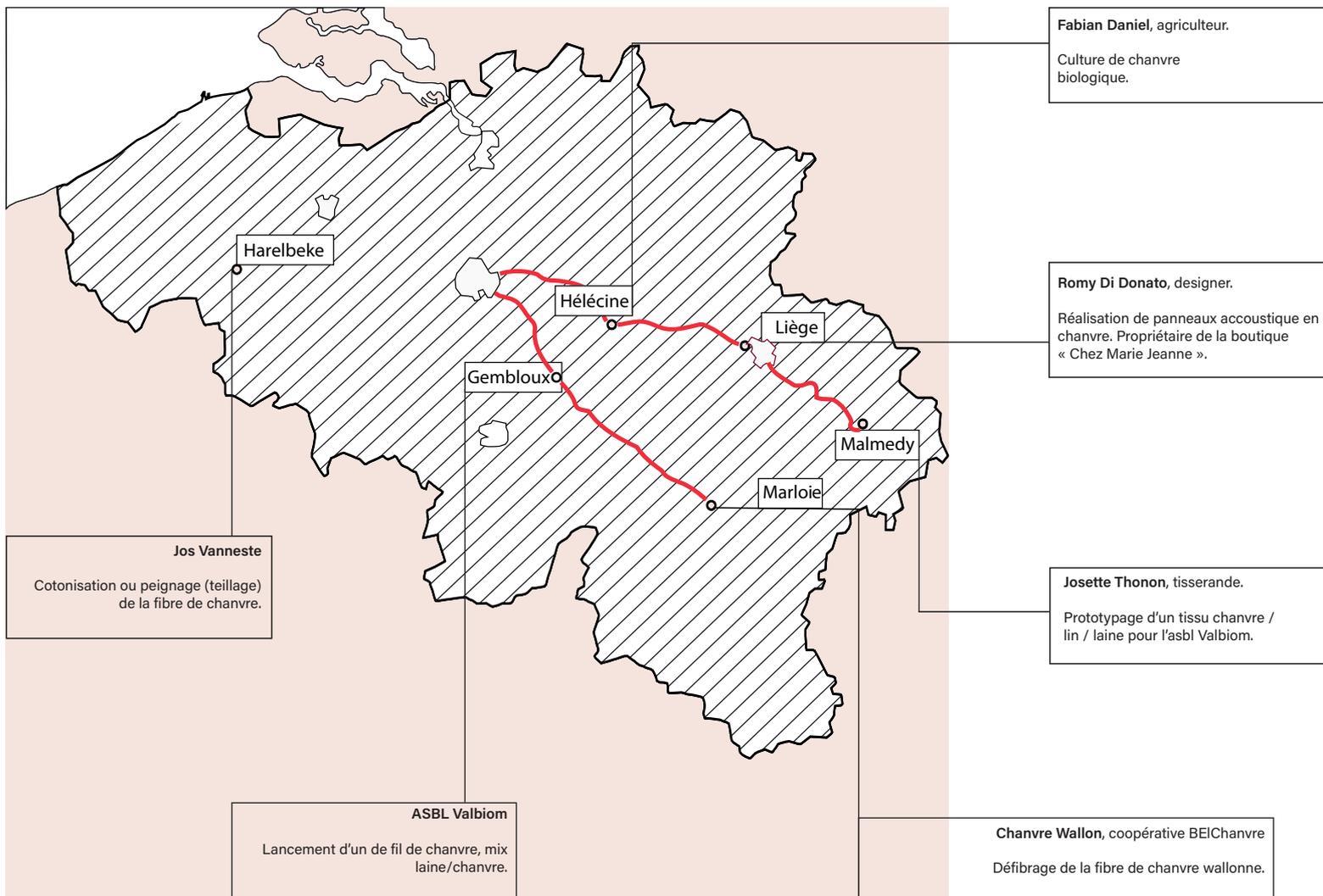
32 Département des Aides et Direction des Surfaces agricoles

33 Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire

34 site web chanvre Wallon, rubrique « Comment cultiver ? »

II. Le chanvre dans le secteur textile

ACTEURS DE LA FILIÈRE CHANVRE EN BELGIQUE,
rencontrés au cours de l'année 2019



Lorsque j'ai commencé mes recherches pour mon projet de master en design textile, je pensais naïvement qu'il serait aisé de trouver du fil fait en Belgique ou en France à partir de fibres végétales locales.

J'avais beaucoup entendu parler du lin et de la qualité des fibres qui étaient cultivés pour leur exploitation textile. Je savais également qu'il existait différentes coopératives de chanvre et des usines qui permettait de le transformer en Belgique.

Pour moi il était donc évident qu'il existe une filière chanvre textile belge ou française et qu'il serait facile de remonter la chaîne afin d'avoir un contact, à chacune des phases de transformation, avec chacun des acteurs de cette filière.

Je me questionnais sur le type de fibre locale que je voulais employer. J'avais le choix entre la laine, le lin et le chanvre qui sont les trois fibres naturelles que l'on exploite en France et en Belgique.

Finalement mon choix s'est porté sur le chanvre car j'étais très intriguée qu'il n'y ait pas plus d'emploi de cette matière dans le secteur textile alors que des agriculteurs belge la cultivaient. En effet, les applications que l'on trouve actuellement sont celles qui concernent majoritairement le secteur de la construction.

J'ai vu là une opportunité pour revaloriser une fibre qui semblait peu exploitée malgré toutes les qualités écologiques qu'elle possède. L'idée de créer un textile en fibre végétale qui puisse être biodégradable, durable, éthique et écologique m'animait. Si j'étais capable de le faire alors pourquoi pas d'autres ? Pourquoi ne pas utiliser le prétexte d'un projet de master pour effectuer une recherche à la fois théorique et pratique de la mise en place d'un protocole de production textile en fonction des ressources de proximité ?

Cette ambition « utopique » m'a valu de nombreuses déceptions mais elle m'a permis d'ouvrir une réflexion plus globale sur la façon dont la politique économique du secteur textile fonctionnait.

Fabian Daniel, agriculteur.

Culture de chanvre biologique.



Romy Di Donato, designer.

Réalisation de panneaux acoustique en chanvre. Propriétaire de la boutique « Chez Marie Jeanne ».



Josette Thonon, tisserande.

Prototypage d'un tissu chanvre / lin / laine pour l'asbl Valbiom.



Chanvre Wallon, coopérative BEIChanvre

Défilage de la fibre de chanvre wallonne.

Ma première rencontre avec un acteur de la filière chanvre a été avec l'agriculteur Fabian Daniel.

Je cherchais à récupérer de la fibre directement auprès du producteur afin de voir, à partir de son état initial, quelles seraient les différentes transformations que je pourrais réaliser avec.

Il me semblait aussi très intéressant de rentrer en contact avec le producteur de la matière première pour créer une relation directe avec la personne qui la cultive et donc assurer une transparence sur l'origine de la ressource.

Lorsque l'on monte son projet de master, on cherche souvent des partenariats avec des entreprises afin d'obtenir de la matière première moins chère ou gratuite. C'est, je dois le dire, un peu dans cette optique là que j'avais réalisé mes recherches jusqu'ici.

Je cherchais également des entreprises belges qui transformaient le chanvre mais je n'avais pas vraiment d'idée sur ce que je souhaitais avoir comme type de matière.

J'avais donc contacté plusieurs entreprises qui employaient du chanvre pour la construction avant qu'on ne me donne le contact de Fabian Daniel. Nous avons fixé un rendez-vous et j'ai pris le train pour aller le voir, sur ses terres à Hélécinne, village à la frontière entre la Flandre et la Wallonie.

Cette première rencontre en octobre 2018, fût comme une sorte de révélation.

D'un côté je me rendais compte que je n'avais aucune idée des étapes intermédiaires qui existaient pour le chanvre entre la plante et la fibre peignée, préparée pour être filée. Et d'autre part ça a été un moyen pour moi de commencer à prendre conscience des nombreuses autres problématiques liés à l'agriculture de manière générale en Belgique.

Mes connaissances liés au chanvre étaient très limitées, je n'avais aucune idée du plein potentiel de la plante au delà de ses aspects bénéfiques pour l'environnement lors de sa croissance.

À côté de la grange dans laquelle Fabian entrepose les ballots de paille de chanvre qui lui restent, il a construit une maison. Toute l'isolation est faite en paille de chanvre provenant de son stock personnel.

Grâce ce choix, cette maison ne nécessite pas de chauffage et ne dépend que d'un groupe électrogène malgré sa grande superficie. En hiver il y fait chaud, en été frais. C'est l'application directe d'une des nombreuses possibilités que permet le chanvre et un bel exemple d'adaptation de fibres locales en éco-construction.

Au cours de notre conversation Fabian m'avait mise en garde car il trouvait ambitieux mon projet de mise en place d'un processus de relance d'une filière textile chanvrière locale mais, très sûre de moi et au commencement de mon projet, je pensais que tout cela allait être simple.

J'étais aussi convaincue que s'il n'existait pas de moyen à proximité pour transformer cette fibre, j'étais apte à tout réaliser moi-même.

Sur le moment, je n'ai pas compris ce que me disait Fabian pour un avertissement, au contraire, je voyais dans notre conversation un argument en plus pour continuer ma recherche dans ce secteur qui semblait inexploité.

Il existe un lien avéré entre la façon de récolter le chanvre et sa transformation en fil. Depuis l'époque industrielle la recherche menée a eu pour objet de trouver des façons de mécaniser le travail manuel, d'accélérer les techniques de récolte et de transformation des fibres végétales pour à la fois faciliter le travail aux paysans mais également pallier au manque de main d'oeuvre lié à l'exode rural.

Jusqu'au XIXe siècle la culture du chanvre en Europe est généralisée, on lui donne de nombreuses appellations en fonction des régions où elle est cultivée et chaque région possède des applications pour des secteurs différents du marché. Selon le type de culture, les différentes variétés vont s'adapter plus à un usage textile ou alimentaire. Rousseau recensera dans son *Encyclopédie* les différentes étapes et outils nécessaires à la transformation du chanvre.

Toutes les opérations de transformations de la plante jusqu'à la filature sont faites dans les fermes. Une fois la plante récoltée, à savoir arrachée des sols manuellement (non sans mal³⁵) on procède au *rouissage*³⁶.

a) Processus de récolte et de transformation



35 En fonction du climat, s'il fait très sec le travail est plus pénible et fastidieux en raison de la longueur des racines.

36 *rouissage* : « Isoler les fibres utilisables des plantes textiles en détruisant la matière gomme-résineuse qui les soude, par une macération dans l'eau ou par tout autre procédé. » def. CNTRL



Le rouissage est une étape très importante, il va permettre à la tige de se ramollir et faciliter ainsi l'opération de *défilage*³⁷

Avant le XXème siècle toutes les opérations de *rouissage* se font à proximité des champs, dans des cours d'eau ou des zones humides. Il peut y avoir un espace dédié à cette pratique appelé un « *routoir* », ou il peut se faire à terre ou « à la rosée »³⁸.

C'est une des plus vieilles bio-technologie connue, tout comme la fermentation. Les enzymes sécrétés par les bactéries et champignons qui colonisent les tiges³⁹ vont venir naturellement détruire le « ciment » qui lie les fibres entre elles. De fait, il faut laisser les tiges suffisamment longtemps dans un milieu humide pour que l'attaque enzymatique puisse bien se faire mais il faut aussi l'arrêter avant qu'elle n'ait le temps d'endommager les fibres.

C'est aussi cette action qui va déterminer la qualité des fibres qui en ressort. En fonction du type de rouissage, on destine les fibres à différents usages.

Dans les temps anciens chaque ferme possédait son routoir, les odeurs pestilentielles qui s'en dégagent ont d'ailleurs fait l'objet de plusieurs arrêtés par les autorités locales. Dans certains villages, régions, le rouissage n'était autorisé que sur les cours d'eau, afin de faire passer l'odeur plus facilement.

Les fibres brutes de chanvre que j'ai récupéré en allant rencontrer Fabian Daniel n'avaient pas été travaillées, peignées et présentaient donc beaucoup d'impuretés. Il restait quelques bouts de chènevotte et les fibres n'étaient pas totalement séparés. Afin de pouvoir travailler avec j'ai du moi même les tremper dans un mélange de carbonate de soude et d'eau pour les nettoyer. L'odeur qui se dégagait après une ou deux journées de trempage était très forte.

En lisant quelques témoignages dans le livre de Pierre Bouloc qui racontaient que les femmes qui respiraient près des routoirs, se trouvaient dans des états seconds, je m'y suis reconnue.

³⁷ *défilage* : séparation mécanique des fibres, du bois, de l'épiderme et des ciments (poudre) contenus dans la tige.

³⁸ P. BOULOC, *Le chanvre industriel, Production et Utilisations*, 2006, p. 215

³⁹ *ibid.*, p. 217

Il en est de même pour l'odeur des fibres de chanvre. Lorsque je reçois des commandes de fibres sous formes de feutre non tissé, de fibre brute ou peignée, l'odeur qui se dégage du paquet lorsque je l'ouvre me fait toujours un drôle d'effet.

Un autre de mes interlocuteur Vanessa Colignon, m'avais fait part aussi de son expérience sensorielle avec l'odeur du chanvre. Un lien avec la fibre végétale de l'ordre de l'intime, une odeur qui remémore des souvenirs d'enfance mais qui symbolise aussi le « manque de la nature ».

Vanessa Colignon vient de la campagne de Charleroi, très agricole. Elle a grandi dans la nature mais à proximité de kilomètres d'exploitation agricole conventionnée, bombardés tous les jours aux pesticides. Aujourd'hui elle vit à Bruxelles, elle est styliste, designer textile et couturière. Nous partageons un projet commun mais elle le nourrit depuis des années.

Elle a pour « folle ambition » de participer à la relocalisation des matières naturelles, qui sont le chanvre, le lin et la laine, avec une approche et une manière de travailler qui soit respectueuse de l'environnement, qui irait jusque dans le respect de l'animal impliquant même un questionnement autour de la tonte de celui-ci pour le cas de la laine.

Pour son projet de master elle a développé une série d'éponges à partir de fil de chanvre en maille. La grande capacité d'absorption du chanvre et sa résistance en font un matériau idéal pour des éponges réutilisables.

Depuis, elle a fondé le **studio Design For Resilience** : atelier de recherches textiles promouvant un mode de vie sain, sans déchêt et sans plastique. Sa collaboration avec Romain Dendeviel, spécialiste en tricot industriel et propriétaire de CEETEX sprl⁴⁰, l'a aidée à prototyper sa production et à la développer en industrie. De cette manière elle garantit une production en circuit court dans le respect du travailleur et de l'environnement.



Ensemble nous avons évoqué le lien qui nous rattachait à la fibre végétale, à ce lien intime à l'odeur. Lorsqu'elle travaille avec du chanvre elle cherche aussi, en dehors du fait que ce soit écologique, à apporter une touche de souvenirs, de sensations, véhiculés par ces fibres naturelles, dans la vie des gens.

J'ai moi même ce lien avec les souvenirs liés aux vieux draps de lins, aux toiles brutes des grands parents, autant qu'à l'odeur des fibres synthétiques qui nous entourent. L'odeur du vêtement neuf enduit, plastique, chimique. Quand l'odeur des fibres végétales a t'elle disparue de notre environnement urbain ? A partir de quel moment est-il devenu plus rassurant pour certains des odeurs de « neuf », de synthétique, d'artificiel ?

Il y a une centaine d'année ces odeurs n'existaient pas et pourtant aujourd'hui elles sont omniprésentes partout. Dans un magazine que l'on ouvre, dans un paquet qu'on déballe, dans un produit qu'on achète, dans les magasins de vêtements... L'odeur du plastique, de l'enduit, ces odeurs qui nous amènent à trouver bizarre les odeurs végétales, « naturelles », autant qu'à perdre notre lien avec le vivant.

L'évolution des techniques de transformation du chanvre est aussi le symbole de la volonté d'emprise de l'homme sur les processus naturels.

Si précédemment dans le texte je parlais de l'action des bactéries et des champignons, donc du vivant, sur les fibres afin d'opérer le *rouissage*, l'homme a cherché à réadapter ce processus, en l'améliorant pour ses attentes.

En effet la façon de transformer le chanvre diffère à partir du XXème siècle, l'industrialisation et la mécanisation des étapes changent de nombreuses choses.

Dans la culture industrielle aujourd'hui on peut réaliser le *rouissage* par « *dégommage* », à savoir une utilisation maîtrisée d'enzymes créés industriellement.

Ces évolutions sont intimement liés à de nouvelles législations mais également de nouveaux marchés à exploiter.

Dans la culture des anciens chanvriers lorsque l'on procédait au *rouissage* on laissait pourrir l'essentiel de la chènevotte pendant plus de trois semaines dans les cours d'eau ou les rouissoirs.

Cette pratique empuantissait l'atmosphère et polluait les eaux⁴¹.

41 P. BOULOC, *Le chanvre industriel, Production et Utilisation*, 2006, p. 216



Aujourd'hui il est impossible d'envisager un rouissage aussi long.

Le rouissage se fait en fonction de la destination future sur le marché. Chaque industrie a certaines normes de qualité produit/matière à respecter en fonction du domaine d'application.

Pour les utilisations dans l'industrie, dans le papier, le textile ou le bâtiment, chaque temps de rouissage est différent. Les exigences pour les fibres à usages techniques⁴² sont très hautes par exemple.

Les utilisateurs ont besoin de connaître la façon dont les fibres sont défibrés et rouies mais aussi de vérifier l'impact sur les propriétés des produits finis. La qualité des fibres doit être homogène, stable et régulière, répondant à un cahier des charges bien précis.

La sélection des semences⁴³ en amont assure aux industriels un chanvre de qualité « standard », offrant toujours les mêmes caractéristiques techniques.

L'homme se doit de maîtriser chaque élément afin de savoir quel type de rendement il doit obtenir par rapport au marché visé. Il en est de même pour l'étape de la récolte du chanvre.

À la différence du travail manuel, la mécanisation des outils a obligé à standardiser les récoltes afin qu'elles s'adaptent aux outils employés. Cette standardisation vient également de l'attente des industries d'avoir un matériau viable, sans défaut, correspondant à toutes les normes établies au préalable. D'une certaine façon, l'apparition de la fibre synthétique a poussé l'homme à normaliser le domaine du vivant, de la nature et de l'indomptable, à passer d'unique à homogène. Ou peut être est-ce également les stéréotypes de beauté qui se sont développés au cours des siècles pour des produits lisses et « parfaits ».

La standardisation du chanvre s'est d'abord opérée par la création de semences. Si jusqu'à une période récente, les variétés cultivées de chanvre étaient toutes différentes, la législation entrée en vigueur en 1937, pousse à un contrôle très strict des semences et au développement de semences certifiées.

Les semences sont standardisées ce qui permet d'anticiper les différentes caractéristiques et performances que la plante produira. La taille des différents *cultivars* est donc déterminée à l'avance elle aussi.

Naturellement le chanvre peut atteindre jusque 4 à 5 mètres de haut. Certaines photographies d'époque montre en Italie des variétés allant jusque 8 mètres de hauteur⁴⁴.

Les *cultivars* de chanvre actuels ne dépassent pas 3 mètres de hauteur. Cette caractéristique génétique facilite le passage dans les machines pour la transformation de la plante.



44 photo : *Canapa, fasi lavoro* (chanvre, phases de travail)
Origine : *Gruppo di Studi Pianura del Reno*, site web

42 marchés de l'automobile et du bâtiment, industrie plastique...

43 Fait référence à la création de semences de chanvre.



De même qu'évoqué précédemment, les variétés traditionnelles dites *dioïques*, suite à la présence d'un plant mâle et d'un plant femelle, n'atteignent pas la même hauteur ou n'ont pas les mêmes caractéristiques et cycles de croissance.

Afin de pallier à ce problème la création de variétés *monoïques* a permis de mécaniser la récolte par *fauchage* (et non plus par arrachage manuellement) mais également de contrôler le pourcentage de THC que les fleurs produisent.

Cette mécanisation est liée aussi à un manque de main d'oeuvre dans les années 60, elle permet de contribuer au renouveau de la culture chanvre.

De fait on obtient une culture plus homogène, plus facilement maîtrisable, répondant aux besoins de l'industrie.

Aujourd'hui en Wallonie le chanvre est coupé aux champs. En fonction de la récolte, les tiges sont conservées entières ou coupées directement à une certaine taille.

Pour exemple, sur les champs de Fabian Daniel, les tiges de la récolte d'août sont coupées tous les 40cm pour permettre aux machines de *défilage* de fonctionner correctement. Si certains moyens de récolte sont plus respectueux de la plante et permettent de la récolter dans son entièreté (avec ses racines), ce n'est pas ce qui est généralement souhaité pour les applications industrielles et c'est également une perte de temps si elle est récoltée manuellement.

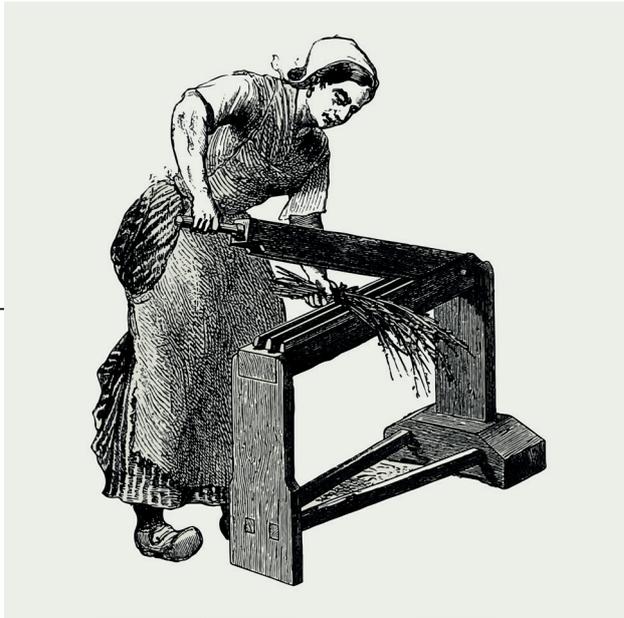
La mécanisation de la récolte a également entraîné l'utilisation de fibres synthétiques tel que le nylon pour la *mise en ballot* des tiges.

Auparavant une ficelle de lin ou de chanvre était utilisée pour nouer les tiges entre elle. Aujourd'hui cette même ficelle est en nylon, ce qui porte préjudice aux applications du chanvre belge. Si un usage en papèterie est envisagé le chanvre s'en voit alors déclassé, du fait de la présence du nylon avec les tiges de chanvre lorsque les machines viennent cisailer la boucle du ballot⁴⁵.

Bien que cette présence soit très faible il est impossible de garantir sa non présence avec les machines qui ont jusqu'ici été utilisés en région Wallonne.



⁴⁵ Voir interview de Fabian Daniel, cultivateur de chanvre en Wallonie

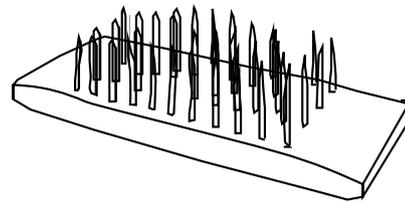
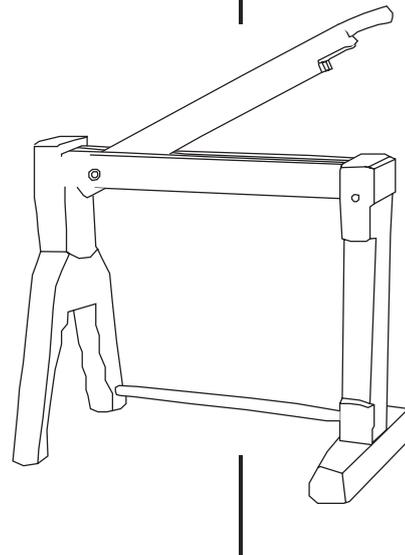


Une fois rouie et sec le chanvre doit passer l'épreuve du défilage à savoir la séparation des fibres de la chènevotte.

Dans la culture ancienne du chanvre les tiges vont être « broyées » à l'aide d'une « broie ».⁴⁶

Les fibres vont se désolidariser de la *chènevotte*, elles seront ensuite nettoyées et peignées dans les mains du *ferrandier*⁴⁷ à l'aide d'un *séran* : clous fixés dans une tôle ou du bois, posé sur un support.

Il en existait de différentes tailles et plus les dents étaient serrés, plus la fibre qui en ressortait était fine. Les fibres une fois nettoyés de leurs impuretés au maximum, et peignés dans le même sens, étaient remises pour être filés ou cordés.



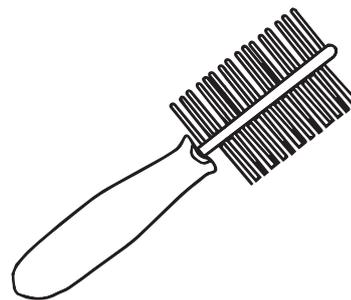
Ces différents outils ayant disparus avec leur usage, ils n'est pas si simple d'en trouver. La première fois où j'ai pu en observer était au *musée de la Lys et du Lin* à Courtrai. Tout un étage des expositions permanentes est dédié aux différentes manières de transformer le lin avant l'ère industrielle.

⁴⁶ *broie* : « sorte de chevalet surmonté d'un levier en bois, qui, retombant sur des rainures, hache la plante sans la couper » cit. P. CENDRON, *Profession peigneur de chanvre*, 2013, p. 4

⁴⁷ *ferrandier* : appellation pour un peigneur de chanvre utilisée en France à partir du XVIIème siècle, cette profession disparaît vers la fin du XIXème siècle. *ibid.* p. 3

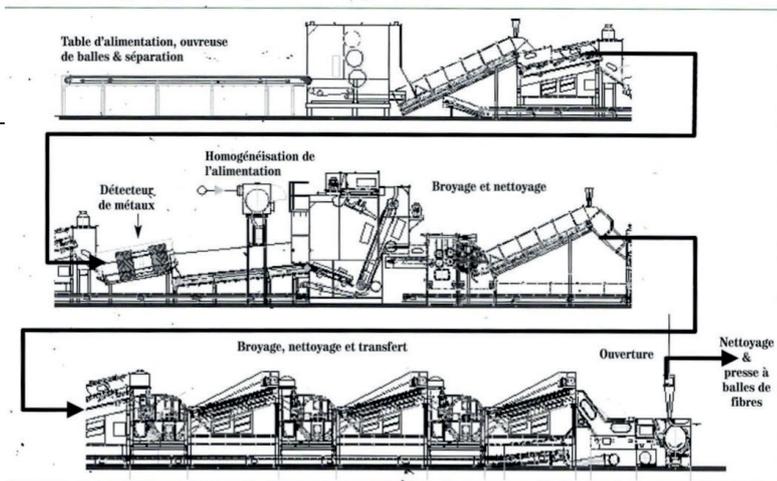
En voyant ces différents objets je me suis rendue compte qu'il était assez simple de se les réapproprier en les construisants soi même.

J'ai moi même expérimenté le processus du peignage mais je n'avais pas connaissance de ces techniques. J'ai donc réalisé cette étape à l'aide de peignes divers allant du peigne plastique au peigne pour animaux.



Travailler le chanvre manuellement pour mes expérimentations m'a permis d'acquérir une sensibilité au contact de la fibre. C'est une fibre brute et résistante ce qui la rend compliquée à travailler. Cependant le labeur et le temps mis dans la transformation des fibres est tel qu'il est impossible de rentabiliser sa production.

En comparaison aux machines industrielles actuellement sur le marché ces pratiques sont considérés comme trop "archaïques" et peu rentables.

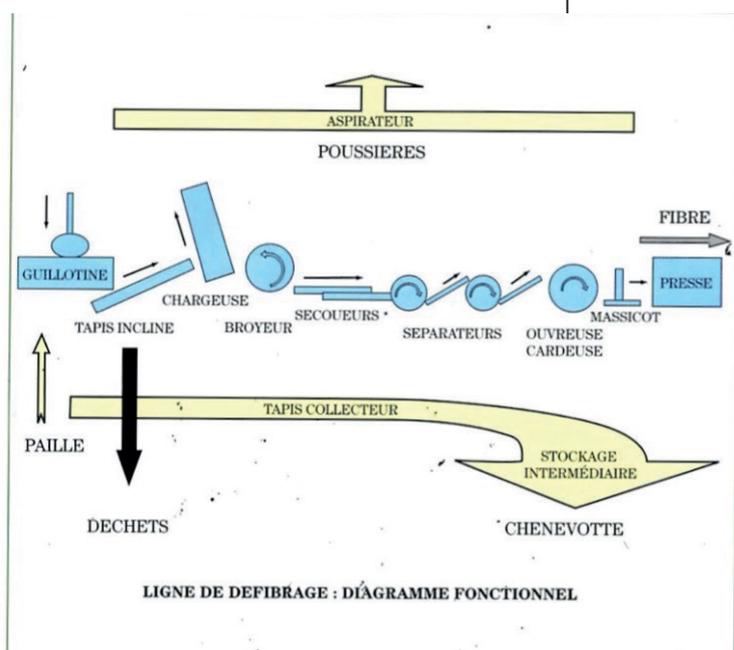


Aujourd'hui les machines qui réalisent le *défilage* reprennent les mêmes principes que le broyage et le peignage.

Pour la fibre textile le *défilage* se fait d'abord par broyage à l'aide de rouleaux cannelés puis de rouleaux broyeurs qui désolidarisent la fibre et la *chènevotte*.

S'ensuit après une opération de battage qui va permettre de débarrasser la fibre des dernières traces de *chènevotte*.⁴⁸

Jusqu'en 2019, il existait une usine de défilage en Belgique à Marloie. Cette usine avait pour ambition de relancer l'usage du chanvre belge dans un autre marché que celui de la construction à savoir le textile, mais également de jouer sur un marché local favorisant les agriculteurs.



⁴⁸ P. BOULOC, *Le chanvre industriel, Production et Utilisation*, 2006, p. 219

Elle a ouvert ses portes en 2014 pour répondre à la demande de plusieurs cultivateurs de donner une valorisation au chanvre wallon et pour pallier aux frais de transports trop élevés quand la transformation de la plante doit se faire en France.

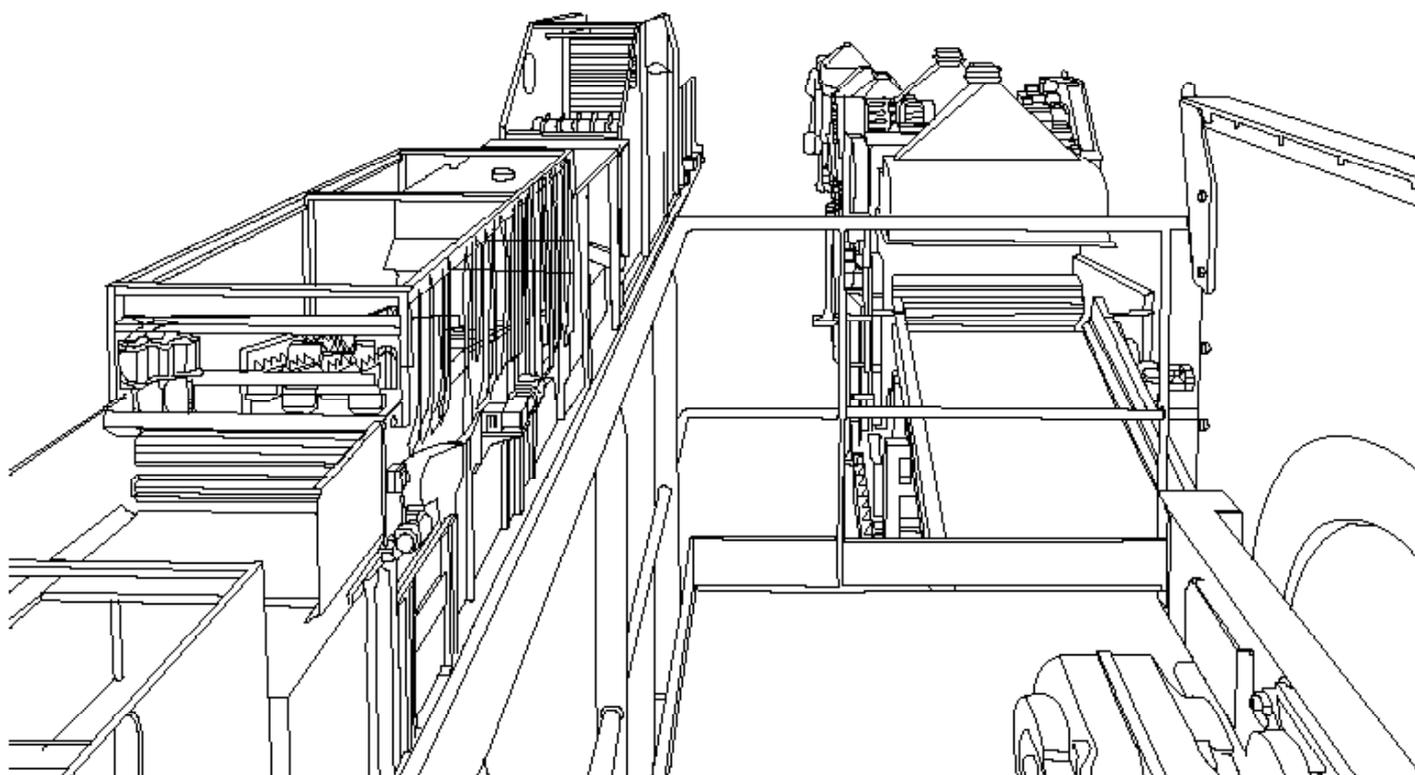
Aujourd'hui l'usine est toujours à l'arrêt. C'était le seul moyen d'assurer une transformation du chanvre localement, la première étape pour exploiter cette plante sur le marché textile et garantir un produit local.

J'avais appris l'existence de cette usine au début de mon projet et je suis allée la visiter en octobre 2018.

C'est au même moment que j'ai rencontré Jean Noel Degeye, gérant de la coopérative BelChanvre⁴⁹ à l'origine de cette initiative. J'étais loin de m'imaginer que l'usine mettrait la clé sous la porte un an plus tard.

Jean Noel Degeye paraissait confiant quant aux futures applications du chanvre belge. Ils avaient réussi à développer un fil à partir des fibres défibrés à Marloie, moitié laine moitié chanvre. Des tests de tissages avaient été réalisés par Josette Thonon, tisserande professionnelle basée en Belgique, et s'avéraient plutôt concluants pour un développement en industrie.

J'avais d'ailleurs demandé à l'époque si un partenariat en tissage les intéressait mais je n'avais jamais eu suite.



49 BelChanvre : coopérative de planteurs en Wallonie



b) De la fibre au textile

De la fibre wallonne qui fût défibrée à Marloie j'ai récupéré, au cours de mon projet, trois types de matières différentes :

- de la paille, que Fabian Daniel m'a fourni lors de notre première rencontre, résultat du défibrage des tiges de chanvre à Marloie,
- de la fibre *cotonisée*,
- de la fibre en ruban (fig. 28) de l'entreprise *Jos Vanneste* en Flandres.

L'entreprise *Jos Vanneste* s'occupe de la mise en ruban des fibres ou de leur *cotonisation*⁵⁰ qui sont les étapes nécessaire avant la réalisation d'un fil, pour faciliter le passage en filature.



⁵⁰ *cotoniser*: « Transformer les fibres pour les rendre semblables à celles du coton. S'utilise en particulier à propos des fibres de lin ou de chanvre coupées (mécaniquement ou par procédé chimique) à la longueur de celles du coton pour les utiliser dans la filature type coton. » cit. site web wikipédia.



Le chanvre à la feuille palmée,
Le chanvre est en fleur. Dans les airs
Le pollen, comme une fumée,
Ondule au-dessus des brins verts,
Et, comme un vin fort, son haleine
Grise les têtes dans la plaine.

Le chanvre est mûr. Matin et soir
On a fait tremper sa dépouille
Dans l'eau dormante du rouloir.
Le voilà prêt pour la quenouille.
Plus rapides que des oiseaux,
Tournez, rouets ; virez, fuseaux !

Comme une souple et tendre chaîne,
Ô fils menus du chanvre fin,
Vous enlacez la vie humaine
Du commencement à la fin,
Du berceau frêle où l'enfant joue
À la tombe où tout se dénoue.

Vous êtes le lange mignon
Qu'on fait blanchir à la rosée,
Le sarrau bleu du compagnon
Et le trousseau que l'épousée
Porte avec la clé de son cœur
Au logis de l'époux vainqueur.

Vous êtes la nappe dressée
Au coin du feu, les soirs d'hiver ;
La voile par le vent poussée
Sur l'infini bleu de la mer.
Et la tente aux mobiles toiles
Qu'on plante au lever des étoiles.

Ô fils menus du chanvre fin,
Quand viendra la mort, ce mystère,
Vous serez le linéol enfin
Où nos corps iront sous la terre
Engraisser les rouges pavots
Et les brins des chanvres nouveaux.

J'ai fini par trouver une adresse internet⁵¹ vers une entreprise française qui importe des bobines et produits de chanvre d'origine roumaine.

Il existerait donc encore des filatures qui transformeraient le chanvre en Europe. Cependant, aucun moyen de savoir qui est l'entreprise en question, si la filature se fait vraiment en Roumanie ou s'il s'agit seulement de la récolte/transformation en fibres.

Lorsque j'ai réalisé deux autres interviews auprès de personnes travaillant à partir de fil 100% chanvre⁵², j'ai appris qu'elles s'appropriationnaient en bobines sur le site internet : « *Naturellement Chanvre* »⁵³.

Un an et demi plus tard, en lisant un article, j'ai trouvé le nom d'une entreprise roumaine avec qui certains créateurs français se seraient associés afin d'avoir des produits de qualité en chanvre.

Le nom est *Cavlas*.

En essayant de creuser un peu plus loin je n'ai pas trouvé plus d'informations si ce n'est que le chanvre roumain est de très bonne qualité. La grande tradition chanvrière roumaine indiquerait que toutes les étapes de la transformation du champ jusqu'au fil et au tissage ou au maillage, se réaliserait sur le territoire roumain.

Lors d'un de mes échanges avec la promotrice de ce mémoire, Alice Finichu, elle même d'origine roumaine, j'apprend que la culture du chanvre était également normalisée en Roumanie.

Que c'était une matière commune qui avait disparu avec la législation anti-drogue, mais qu'il y avait apparemment depuis quelques temps le relancement d'une production chanvrière roumaine.

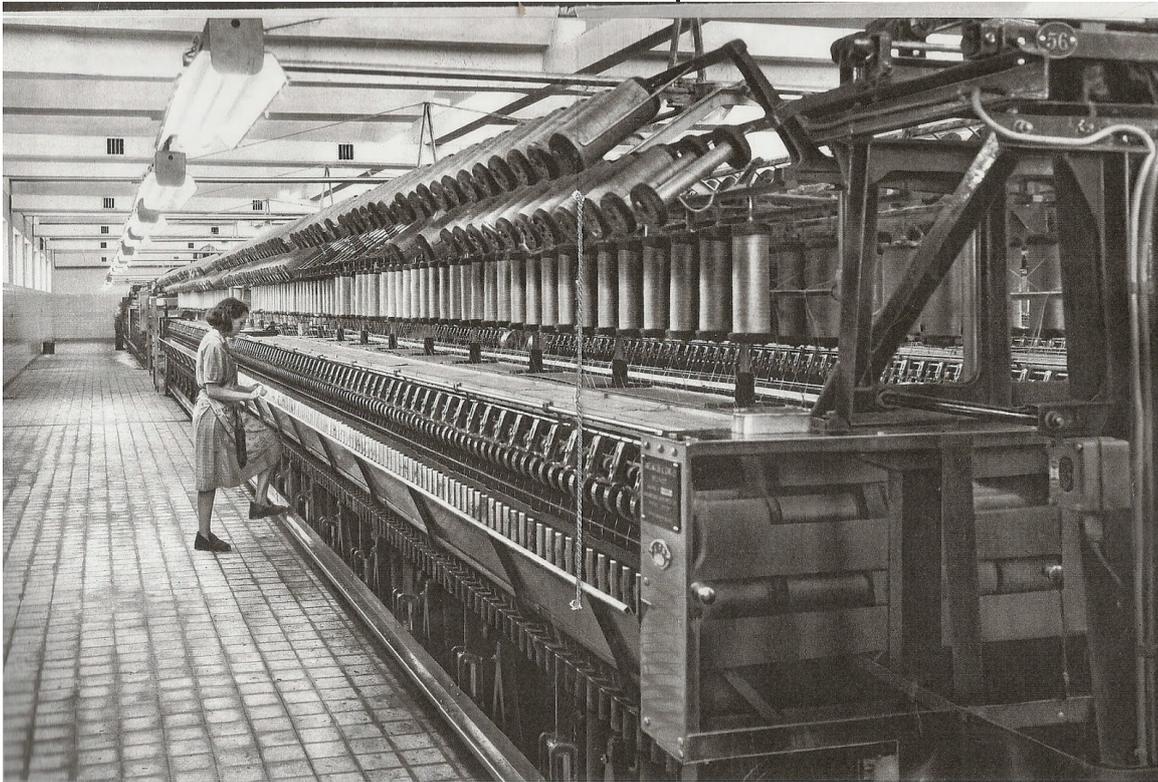
Je pensais que s'il existait ces différentes usines en Belgique il serait aisé de trouver un fil 100 % belge. La réalité fût toute autre car il n'existe plus de filature en Belgique capable de transformer le chanvre. J'ai cherché alors à obtenir du fil 100% chanvre français à défaut de chanvre belge et une fois encore, je n'en ai pas trouvé.

Cette ressource que l'on employa durant des siècles et qu'on trouvait omniprésente en campagne avait finalement disparue de la production industrielle de nos pays voisins, en l'espace d'un siècle.

51 site web : *Naturellement chanvre*

52 Josette Thonon et Vanessa Colignon

53 site de vente de fil 100% chanvre : « *Naturellement Chanvre* », petite entreprise familiale basée en Auvergne qui cherche à valoriser le commerce de produits naturels faits en chanvre. Ils se fournissent auprès d'entreprise roumaine et réalise de l'import-export à petit échelle.



Un an après le début de mon projet je trouve sur internet l'association « *lin et chanvre bio* » qui a pour objectif de revaloriser le chanvre et de relocaliser la filière textile en France.

Mais à nouveau, pour leur partenariat avec une filature, il n'est pas question de filature française, mais polonaise par l'intermédiaire de l'entreprise *Safilin*. Cependant, à la base du projet il y a aussi l'envie de rapatrier des machines en France afin de relancer le chanvre et sa transformation sur le même modèle que le lin.

De ce que je comprends des différents échanges avec des membres du secteur textile en 2018, le chanvre, en raison de sa grande solidité mais aussi rigidité, doit être filé « au mouillé »⁵⁴.

Apparemment il n'existe plus d'usine de filature en France ou en Belgique utilisant cette technique ou en tout cas pas avec le chanvre. Les résultats pour le chanvre filé à sec sont donc plus décevants.

54 technique de filature : « la filature « au mouillé » avec immersion dans une eau chauffée à 60°C. Un trempage qui facilite le glissement des fibres et permet de réaliser des fils fins (habillement, linge de maison). » site masteroflinen.com, rubrique « *De la fibre au textile* »

La seconde raison au non-emploi des fibres belges ou françaises de chanvre dans le secteur textile serait liée à la qualité de la fibre.

Comme vu auparavant il existe un lien fort entre le type de semences qui seront plantés, leur *monoécie*⁵⁵, et la taille ou la quantité de fibre que celles-ci vont produire.

Pour l'industrie du textile, la longueur de la fibre est un élément à prendre en compte. En effet une fibre trop courte, ne remplit pas les critères pour être filée seule, on va donc souvent la mixer avec une autre fibre (végétale ou animale) afin que le filage de celle-ci soit plus évident.

Les fibres produites en France ou en Belgique sont souvent trop petites, c'est pourquoi depuis quelques années plusieurs acteurs locaux essaient de développer la culture de variétés produisant des fibres longues.

55 *monoécie* : Caractère de la plante à posséder les deux individus (mâle et femelle) sur la même tige. Ce caractère a été permis en majorité par la création de variétés monoïques afin d'homogénéiser les cultures de chanvre.

Actuellement l'ASBL Valbiom⁵⁶, a développé deux fils à partir de la fibre de chanvre défilée à Marloie. Ce sont des mélanges de lin, laine et chanvre à partir desquels ont également été réalisés deux tissus. Les deux tissus sont des *sergés* avec en trame⁵⁷ le fil réalisé par Valbiom et en chaîne⁵⁸ un fil de lin.

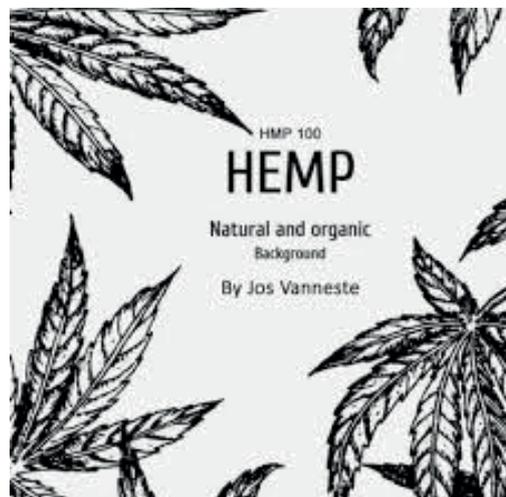
Malheureusement le fil développé par Valbiom à partir de la fibre wallonne est trop cassant et ne pourrait pas résister sur des machines industrielles si on le plaçait en chaîne. Le premier fil réalisé est un fil écriu 40% chanvre belge, 40% laine belge et 20% lin français, le deuxième est un fil couleur bleu pétrole, teint chimiquement, composé à 30% de chanvre belge et 70% de laine belge.

Pour la filature du fil, Valbiom est passé par la *filature Terrade*, située dans la Creuse, en France, et pour le tissage par l'entreprise textile de tissage française *Emmanuel Lang*.



Au début de mon projet ce fil n'existait pas encore sur le marché, ce n'est que plus tard que j'apprends qu'il s'agissait du développement de fil qui avait été abordé par Jean Noel Degey, de l'usine de défibrage.

Après la faillite de l'usine de Marloie, l'asbl Valbiom (anciennement Chanvre Wallon) a récupéré le projet de valorisation du chanvre, subventionné par la Wallonie. Des tests industriels ont donc été réalisés à partir de la fibre de chanvre qui avait déjà été transformée avant la mise en arrêt de l'usine. La paille de chanvre a été cotonisée par Jos Vanneste.



⁵⁶ Valbiom est une ASBL dont le but est la valorisation de la biomasse. Basée à Gembloux, ils effectuent divers travaux de recherches et études autour de la biodiversité, en Wallonie. Ils font aussi de la consultance pour particulier ou entreprise souhaitant utiliser des matériaux biosourcés.

⁵⁷ trame : "Ensemble des fils qui croisent transversalement les fils de la chaîne préalablement tendus sur un métier pour constituer définitivement un tissu, une étoffe." def. CNTRL

⁵⁸ chaîne : « Ensemble des fils d'un tissu disposés parallèlement au sens de la longueur du tissu et entre lesquels passent perpendiculairement les fils de la trame. » def. CNTRL

De mon côté j'utilisais donc du fil provenant du site « *Naturellement Chanvre* », pour tisser. Ce fil peu retordu, était compliqué à utiliser. J'avais fait quelques tests en l'employant en chaîne puis j'ai dû me résigner à ne l'utiliser que pour la trame en raison du nombre de fils qui cassaient. Le chanvre est une fibre certes très résistante mais lorsque le fil n'a pas été suffisamment retordu ou est très fin, il a tendance à casser facilement et ce dû à son faible taux d'élasticité.



J'ai fini par laisser de côté l'idée de réaliser une gamme de tissage, pour la raison que je n'étais pas totalement satisfaite des résultats ainsi que l'impression de faire beaucoup de compromis.

Le projet initial était d'utiliser les ressources de proximité et non pas de chercher à développer une gamme de textile en tissage de chanvre.

La complexité de trouver un fil local et d'avoir une transparence sur la traçabilité des différentes étapes de transformation me posait problème. Les tissages que je réalisais étaient souvent « trop simples », et j'avais du mal à me projeter sur une possible application, par rapport aux capacités qu'offre la fibre de chanvre.



Je me suis alors intéressée au non-tissé et notamment au feutre de chanvre. Il existe aujourd'hui des feutres de chanvre et de lin utilisés pour l'isolation des bâtiments, comme demi-sols en dessous des planchers ou pour garnir les murs.

Le processus employé pour réaliser des feutres de fibres végétales est l'*aiguilletage*. On a tendance à penser que le feutre ne se fait que par voie humide, par la friction des fibres animales (telle que la laine) combinée à un choc thermique, mais l'action du feutrage peut se réaliser aussi par aiguilletage.

Le principe de l'aiguilletage est celui de mélanger les fibres au maximum à l'aide d'aiguilles spéciales afin d'obtenir une surface homogène.

Pour cela, la fibre doit d'abord être cardée⁵⁹ puis passée dans les machines à aiguilleter. J'ai trouvé en France deux entreprises qui réalisaient du non-tissé de chanvre ou de lin par aiguilletage : *Ecotechnilin*, basée en Normandie, et *Éco-matériaux* située dans l'est de la France.

L'avantage de s'orienter vers le non-tissé est tout d'abord de réduire le nombre d'étapes intermédiaires de transformation de la fibre au textile mais également de revaloriser un produit déjà existant dont l'utilisation ne se fait que dans le secteur du bâtiment.

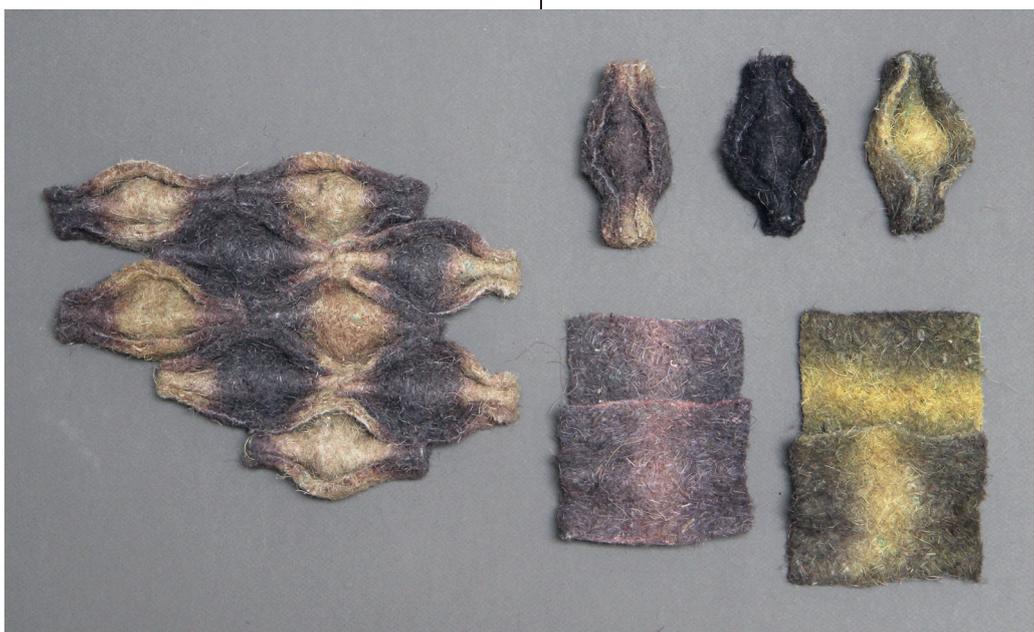
Lorsque j'ai reçu mon premier rouleau de chanvre non tissé, 100% chanvre, je me suis rapidement aperçue qu'il contenait une toute petite quantité de fibres synthétiques. Bien que la commande certifiât un feutre de chanvre uniquement, les fibres synthétiques sont souvent utilisés comme « liant », afin de renforcer le feutrage de la fibre et lui assurer une meilleure tenue dans le temps.

La fibre de chanvre employée n'est pas régie sous les mêmes critères de demande que l'industrie textile (car c'est un produit qui a pour objectif d'être dissimulé) et le feutre que j'avais récupéré était à la fois trop rugueux et trop rêche pour être exploité dans une application textile.

Les quelques morceaux de *chènevotte* restant dans le feutre le rendent "grossier" et il reste fort épais (d'où son utilisation comme isolant thermique et acoustique).

Cependant le feutre de chanvre est un matériau très intéressant. En dehors de toutes les exigences liées à mon projet de master, j'ai beaucoup apprécié de travailler avec.

La fibre possède la capacité de mémoriser les formes, c'est pourquoi on peut manipuler cette matière de diverses façon en la thermoformant⁶⁰. On peut la colorer, ce que j'ai d'ailleurs fait avec différents types de teintures naturelles.



⁶⁰ thermoformage : « Technique qui permet la réalisation de formes d'un matériau par chauffage ». def. CNTRL

Et plus on la travaille, plus la matière évolue. En la traitant avec du tanin et du sulfate de fer, elle prend l'aspect d'une peau d'animal. En brossant la surface et en faisant sortir les fibres entremêlées on obtient de ce produit (presque) 100 % végétal, une sorte d'hybride rappelant une fourrure, un duvet épars.

Après de nombreuses expérimentations j'ai fini par intégrer le fait que je ne n'avais pas les moyens nécessaires pour ennoblir suffisamment cette matière par rapport aux exigences du secteur textile. J'ai cherché alors à réaliser mon propre feutre de chanvre en mélangeant la fibre avec de la laine pour adoucir cette matière.



J'ai rencontré Romy Di Donato, designer produit utilisant du chanvre et gérante de la boutique « Chez Marie-Jeanne » basée à Liège, afin de récupérer de la fibre de chanvre wallonne cotonisée qu'elle avait racheté à Jos Vanneste. Elle a développé une gamme de panneaux acoustiques isolant en utilisant des non-tissés de chanvre.



En essayant de travailler avec cette fibre j'ai compris pourquoi l'ASBL Valbiom avait opéré un mix chanvre-laine pour la création de ses fils.

En effet la fibre cotonisée était très courte ce qui la rendait impossible à carder, même manuellement. Elle était très fine et blanchie ce qui lui permettait de répondre à plusieurs critères du secteur textile mais sa longueur posait problème, la rendant impossible à être utilisée seule sur les machines de filature industrielles.

c) Artisanat et savoir-faire

Ayant lu que la culture de chanvre était avant tout une culture exploitée au sein de la famille, pour les besoins des fermiers au XXème siècle, je pensais qu'il serait aisé de trouver des « anciens » qui pratiquaient le tissage du chanvre afin de m'éclairer un peu plus sur la façon dont on le travaillait autrefois.

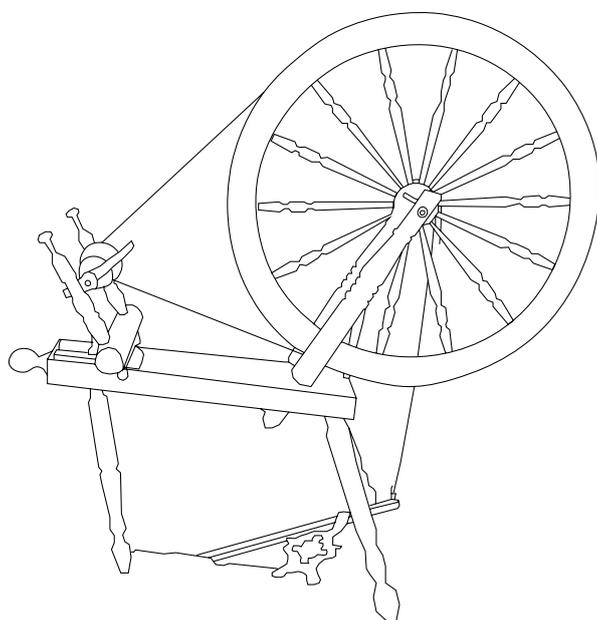
La seule femme que j'ai rencontré qui tissait le chanvre en Belgique est Josette Thonon. C'est elle qui a réalisé des tests pour l'ASBL Chanvre Wallon, au moment où l'usine de défibrage à Marloie fonctionnait encore.

Elle m'a accueillie dans son atelier à Malmédy, espace dans lequel elle transmet son savoir-faire de tisserande, vend et réalise ses textiles.

Josette Thonon, a tout d'abord été contacté par Florence Keller qui travaillait à l'ASBL Chanvre Wallon. Elle a filé elle même les fibres de chanvre défibré en provenance de l'usine afin de réaliser les premiers tests pour la création d'un fil de chanvre wallon.

Afin d'en faciliter la filature et de se rapprocher d'un fil industriel, Françoise Keller a fait carder les fibres de Marloie. Un mélange 50% laine et 50% chanvre a donc été réalisé en filature industrielle et Josette Thonon a fait avec ce mélange plusieurs tissages (là encore, à la main).

La chaîne du tissage était en laine et la trame en fil chanvre/laine. Certains de ses tissages n'étaient pas transposables en industrie mais sur un métier à tisser manuel, cela allait.



Initialement Josette Thonon est tisserande. Ce qui l'intéressait avant tout c'était les gestes du tissage, l'entrecroisement des fils. Elle a commencé à s'intéresser petit à petit à l'origine des fils, ce qui l'a amenée à faire partie de la filière laine puis de la filière chanvre belge. De remonter la filière en quelques sorte, en partant du tissu jusqu'à la fibre. La rencontre avec le tissage a pour elle été un coup de foudre, une rencontre émotionnelle. C'est après avoir vu un métier à tisser chez une amie de sa mère qu'elle a décidé de prendre des cours de tissage, tout d'abord en tapisserie (tissage en *haute lisse*).

Lorsqu'elle me parle du tissage c'est au delà de la technique, c'est une histoire qui se raconte dans la construction du tissu, du savoir-faire.

Un ressenti qui vient du travail manuel, de la manipulation des fils et des fibres. Lorsqu'elle tisse, ce n'est pas seulement un amusement, le tissage lui a apporté bien plus que ça. C'est à la fois un moyen de se ressourcer, d'avancer, d'être soi même dans la vie, et c'est ce que Josette Thonon cherche à transmettre aujourd'hui.

Au delà d'une technique, le tissage s'inscrit dans une forme de lien spirituel. L'objet tissé à l'image d'un être vivant dans lequel on met à chaque fois un peu de soi.

Tisser en latin ce dit *texere*, c'est une dérive du mot textile transitant par le mot français tistre : tissu, étoffe. C'est l'entrelacement d'une myriade de fils. En anatomie, la métaphore du tissu est souvent utilisée pour décrire les organes du corps : tissus nerveux, tissus musculaires⁶¹

Les surfaces du corps sont recomposés à partir des fils qui les constituent.

Ce lien entre le vivant, le corps et le textile par l'intermédiaire du savoir-faire me semble très intéressant.

61 T. INGOLD, *Une brève histoire des lignes*, 2011, p. 84 - 85

J'ai le souvenir d'avoir vu une exposition à Liège autour des batiks⁶² et ikats⁶³ indonésiens en 2017.

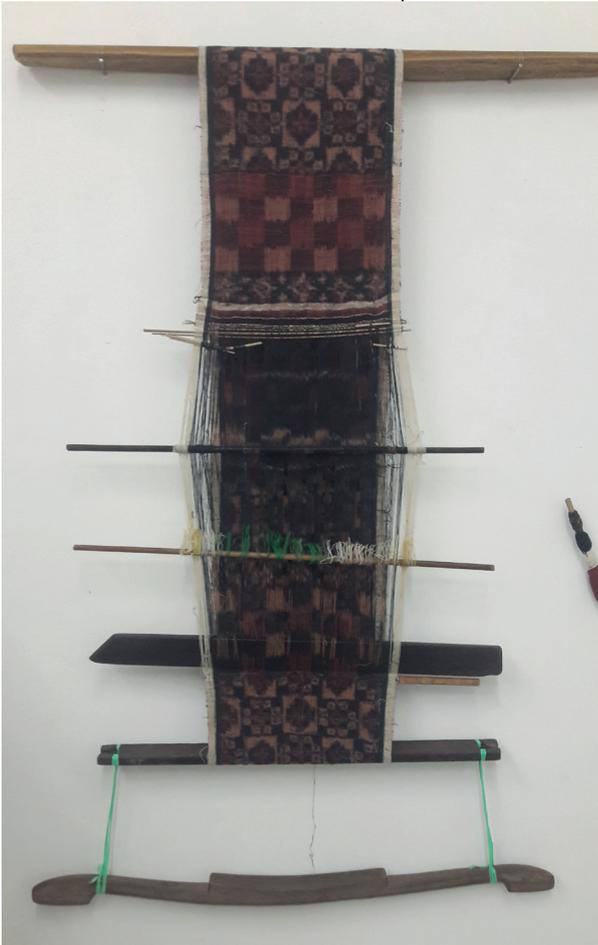
Au delà du travail technique artisanal impressionnant, je me souviens en particulier d'une vidéo, retraçant les différentes étapes pour réaliser un ikat. Toute la réalisation des textiles « ikatés » était faite sur place, manuellement, au sein d'une communauté rurale indonésienne.

De la récolte au fil, du fil à la teinture, de la teinture au tissage. Le temps que prenait à faire un tissu était tellement long qu'il en devenait un objet précieux, un être vivant.

Les femmes qui réalisaient les motifs, en ligaturant les différentes parties de la chaîne, le faisait à main levée. Elles disaient que les motifs leurs avaient été envoyés en rêve par la (les) divinité(s). Les étoffes produites étaient les étoffes d'une vie, elles protégeaient leur propriétaire en faisant office d'offrande, leur valeur en était inestimable.

62 *batiks* : technique artisanale d'impression par réserve à la cire. Un dessin est d'abord tracé à main levée, ou à l'aide d'un tampon, avec la cire chaude sur un tissu de coton (généralement). Le tissu est ensuite trempé dans un bain de teinture puis remis à sécher. L'opération est renouvelable autant de fois que l'on souhaite. Lorsque le travail est estimé fini, on enlève la cire du tissu afin de révéler les différents motifs créés par superposition de couleur.

63 *ikats* : technique artisanale de création de motifs dans le tissage par ligatures des fils de trame ou de chaîne. Les fils sont étendus dans leur longueur selon des paramètres définis au préalable (taille, largeur, etc) puis ligaturés afin d'être teints. Cette opération peut être répétée plusieurs fois afin d'obtenir différentes couleurs. Lorsque l'on va tisser le motif va se révéler dans son entièreté.



Il est compliqué de visualiser chaque étapes de la plante jusqu'au fil, du fil jusqu'au tissu, du tissu jusqu'au produit, et ce, pas seulement pour un consommateur moyen.

Moi même qui ait une formation spécialisée en tissage, je ne visualisais pas toutes ces étapes.

Avant de commencer l'Académie j'envisageais surtout le textile en terme de matière, de texture, de couleur, de motifs. C'est la découverte du savoir-faire, l'expérimentation de la technique, le fait de voir se créer une surface sous ses doigts alors qu'à la base ce n'était que des fils.

Chaque étape dans le tissage compte : ces étapes sont importantes car elles permettent de définir l'état du tissu final, ce qui le définit dans la texture, l'aspect, le motif... Mais l'expérimentation par soi même est aussi importante, des erreurs parfois naissent des idées ou en tout cas un savoir. L'expérimentation de la main, du geste, permet de comprendre le processus en pratique et pas seulement de manière théorique.



Depuis toujours, le textile est omniprésent dans nos sociétés. Les textiles les plus anciens retrouvés dans des tombes, démontrent de la complexité des techniques employés mais aussi du rôle primordial que les textiles jouent dans les cérémonies et rituels. On les offre, on s'en sert pour payer ses impôts, on les troque contre des biens ou des services. Ils sont utilisés pour nouer des alliances ou faire allégeance et représentent pouvoir et richesse. Avec, on transmet également l'histoire de sa communauté, on affirme son appartenance et son exclusivité à celle-ci. Il est objet de transmission, de représentation sociale et d'empreinte identitaire autant dans le savoir-faire employé que dans le résultat produit.

Il s'est opéré depuis les derniers siècles une rupture avec la conscience collective liée au savoir-faire textile et à leur grande valeur. En effet l'industrialisation mais aussi la délocalisation des lieux de production a permis d'opérer une distanciation entre le produit fini et les étapes qui mènent à sa réalisation.

Le fait de ne plus avoir de lien ou d'imagerie inconsciente, de notion liée à la temporalité que comprend chaque étape intermédiaire de la fibre au textile, participe selon moi à cette distanciation. Lorsqu'un consommateur moyen achète un tee-shirt, l'identification de toutes les étapes qui ont permis de le réaliser est relativement floue que ce soit pour le cas de l'industrie ou de l'artisanat.

Josette Thonon, me faisait d'ailleurs témoignage de salons auxquels elle participait dans lesquels on lui tenait des propos tels que « Oui vous avez fait les ourlets, quoi. » pour des tissus de sa production tissés main.

Si on lit la définition du CNRTL⁶⁴ à propos de « *savoir-faire* », le savoir-faire se définit comme la

« Pratique aisée d'un art, d'une discipline, d'une profession, d'une activité suivie; habileté manuelle et/ou intellectuelle acquise par l'expérience, par l'apprentissage, dans un domaine déterminé. ».⁶⁵

Dans le texte de Marie Noelle Chamoux « *La transmission des savoir-faire : Un objet pour l'ethnologie des techniques* »⁶⁶ celle-ci questionne la façon d'analyser les liens entre technique⁶⁷ et culture.

Elle utilise pour cela le terme de « savoir faire technique » défini comme :

« (...) ensemble des connaissances et savoirs humains conscients ou inconscients, qui permettent la mise en oeuvre d'une technique. Les savoirs faire peuvent être gestuels et intellectuels, collectifs et individuels, et ils dépendent toujours et à la fois des rapports des hommes entre eux et des rapports entre les hommes et les lois de la matière. ».⁶⁸

64 Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

65 définition « savoir-faire » site web CNRTL

66 M.N. CHAMOUX, « La transmission des savoir-faire : Un objet pour l'ethnologie des techniques ? », *Techniques & Culture*, 2010

67 Ici technique est à interpréter comme « qui comprend l'ensemble des procédés outils-matière-action d'une activité humaine qui permettent d'arriver à un résultat. »

68 *ibid.* p.140

Cette définition permet à la fois d'inclure l'idée de transmission, consciente ou inconsciente, du savoir-faire et des connaissances, appliquées ou non, par rapport à l'environnement dans lequel nous nous trouvons et l'influence que celui-ci peut avoir sur nos techniques.

Le « savoir-faire technique » ainsi analysé vise à la fois la pratique technique artisanale mais également industrielle puisque l'industrialisation du processus change le rapport à la fois à l'outil et à la matière ainsi qu'aux interactions sociales qui en découlent.

En effet si l'on prend l'exemple du tissage industriel, l'action de l'ouvrier est moindre par rapport au tissage « artisanal ». Le travail de construction du tissu se fait en amont par un designer textile qui envoie un modèle, un mode de construction du tissu encodé dans un programme, qui laisse la machine le réaliser pour lui.

On observe un transfert du savoir-faire à la machine, l'ouvrier présent pour l'actionner n'ayant que le rôle qu'on lui attribue mais ne faisant pas partie totale du processus.

Est ce pour autant que l'ouvrier a une moins bonne compréhension de ce qui advient lorsque l'on réalise un tissu ? Quand est-il du savoir faire technique industriel qui fit la fierté des entreprises pour leur production de qualité liée au savoir-faire de leurs employés ? La rationalisation du travail journalier a entraîné la quantification du labeur ouvrier en plaçant l'homme sur le même plan que le matériau dont il fait usage.

A partir du XVIIIe siècle l'ouvrier est payé à la tâche et non plus à la journée, le travail devient une valeur quantifiable, les opérations effectuées sont rationalisées.⁶⁹ C'est ce qu'on appelle le « proto-taylorisme ». La perte de prise en compte d'un contexte social et environnemental dans la production a dénaturé le lien entre le producteur et l'objet produit. Jane Grave, historienne de la culture, à propos des savoir-faire textile anciens, relèvera que l'impact de l'industrialisation a détruit la compréhension des motifs anciens ayant pour conséquence une production « sensée »⁷⁰ mais dénuée de signification.



69 A. PICON, *Gestes ouvriers, opérations et processus techniques, La vision du travail des encyclopédistes*, 1992, p. 136

70 référence citée dans le texte introductif de Mary Schoeser pour le livre « *TEXTILES, L'art discoureur et de la forme* », 2013

Cependant l'industrialisation des processus peut aussi avoir une influence sur la création de techniques artisanales. Auparavant dans mon étude j'évoquais mon ambition à un certain stade de mon projet, de réaliser mon propre feutre de chanvre. Mon but était de trouver une entreprise capable de me laisser effectuer des tests sur des machines ou à réaliser ces tests pour moi. Comme je devais réaliser de grandes surfaces, mais aussi tester si cette technique fonctionnait vraiment, il m'était impossible de le faire avec les outils artisanaux du marché.

En effet la technique de l'aiguilletage des feutres est une technique qui a été développée avec l'industrie. Il n'existe pas de techniques comparables artisanales car les outils mis à dispositions sont soit pour de trop petits ouvrages, soit déjà des machines en soit avec un fort cout d'investissement. Je n'ai hélas pas trouvé de moyen d'expérimenter l'aiguilletage du mélange chanvre-laine sur des machines industrielles ou semi-industrielles mais c'est ce qui m'a amenée à rencontrer Alexander Marinus.



Alexander Marinus est un jeune designer belge, basé à Bruxelles. Il travaille autour de la fibre de jute brute et des moyens de la valoriser dans son entièreté, dans l'ensemble de sa longueur.

Sa vision est proche de la mienne, il réfléchit à l'impact des process chimiques et industriels sur les fibres naturelles, à la manière de créer des produits respectueux de l'environnement. Ce qu'il produit, il essaye de le faire le plus naturellement possible avec pour ligne directrice : « cradle to cradle » (C2C)⁷¹.



⁷¹ « *cradle to cradle* » : litt. « berceau au berceau », qui désigne un principe d'éco-conception et d'éthique environnementale basé sur deux principes : le moins de pollution environnementale possible, et la réutilisation à 100% du produit comme nourriture pour l'éco-système environnant ou comme ressource à la création d'un nouveau produit. Les créateurs de ce concept sont le chimiste Michael Braungart et l'architecte William McDonough. L'observation de la nature est à l'origine de la philosophie, tous les systèmes sont envisagés comme des organismes vivants et ce doivent fonctionner tels quels. Ce concept se différencie du recyclage par la volonté de conserver la qualité des matières employés et donc leur durée dans le temps.

En parlant de mon projet de créer mon propre feutre de chanvre, on m'a recommandé son contact. Pour son projet avec la jute celui-ci avait développé un outil manuel pour aiguilleter la fibre.

Il s'était retrouvé confronté à une problématique similaire à la mienne et ne trouvant aucune entreprise qui accepte d'aiguilleter la fibre de jute brute (non traitée, coupée ou cotonisée), il avait décidé de créer son propre outil. Alexander Marinus a repris les principes d'une aiguilleteuse en les transposant à une échelle plus petite, alimentée par la force du corps.

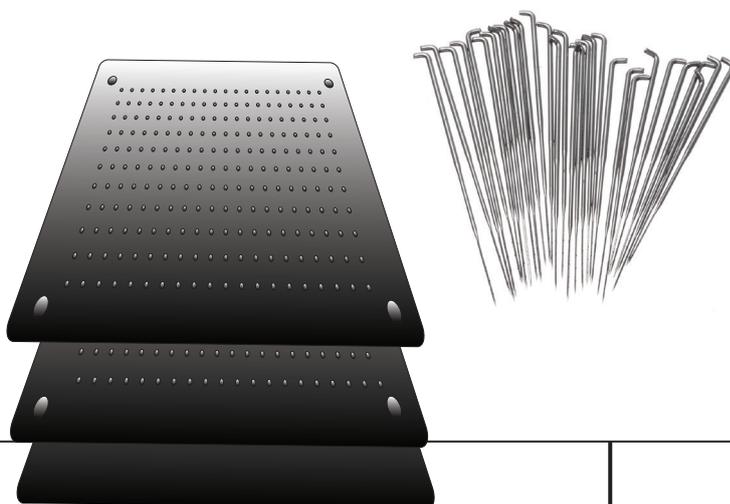


Comme j'avais quelques connaissances autour de la teinture végétale nous avons convenus d'un accord. Je réalisais mon stage dans l'atelier d'Alexander durant un mois et en échange de teinture naturelle sur la fibre de jute brute, je l'assistais dans son travail afin de comprendre comment il utilisait son outil et qu'elle était sa technique.



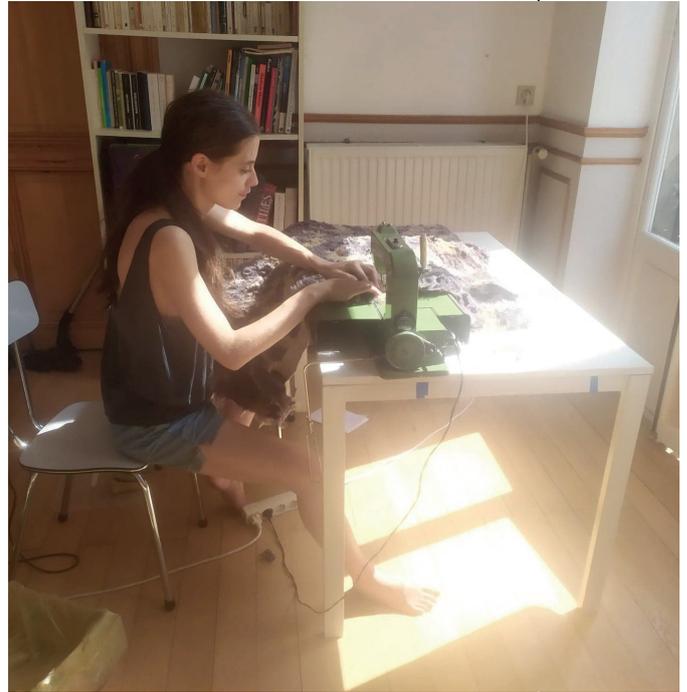
L'outil qu'a créé Alexander se compose de trois plaques de plexiglas découpées au laser, de boulons, de vis et de ressorts. On vient glisser les aiguilles manuellement dans les fentes prévus à cet effet, aiguilles qui sont les mêmes que sur les machines industrielles pour aiguilleter.

L'outil s'actionne à la force des bras, dans un mouvement de ressort. Les aiguilles viennent « piquer » les fibres pour les entremêler jusqu'à ce qu'elles forment une surface plus ou moins solide.

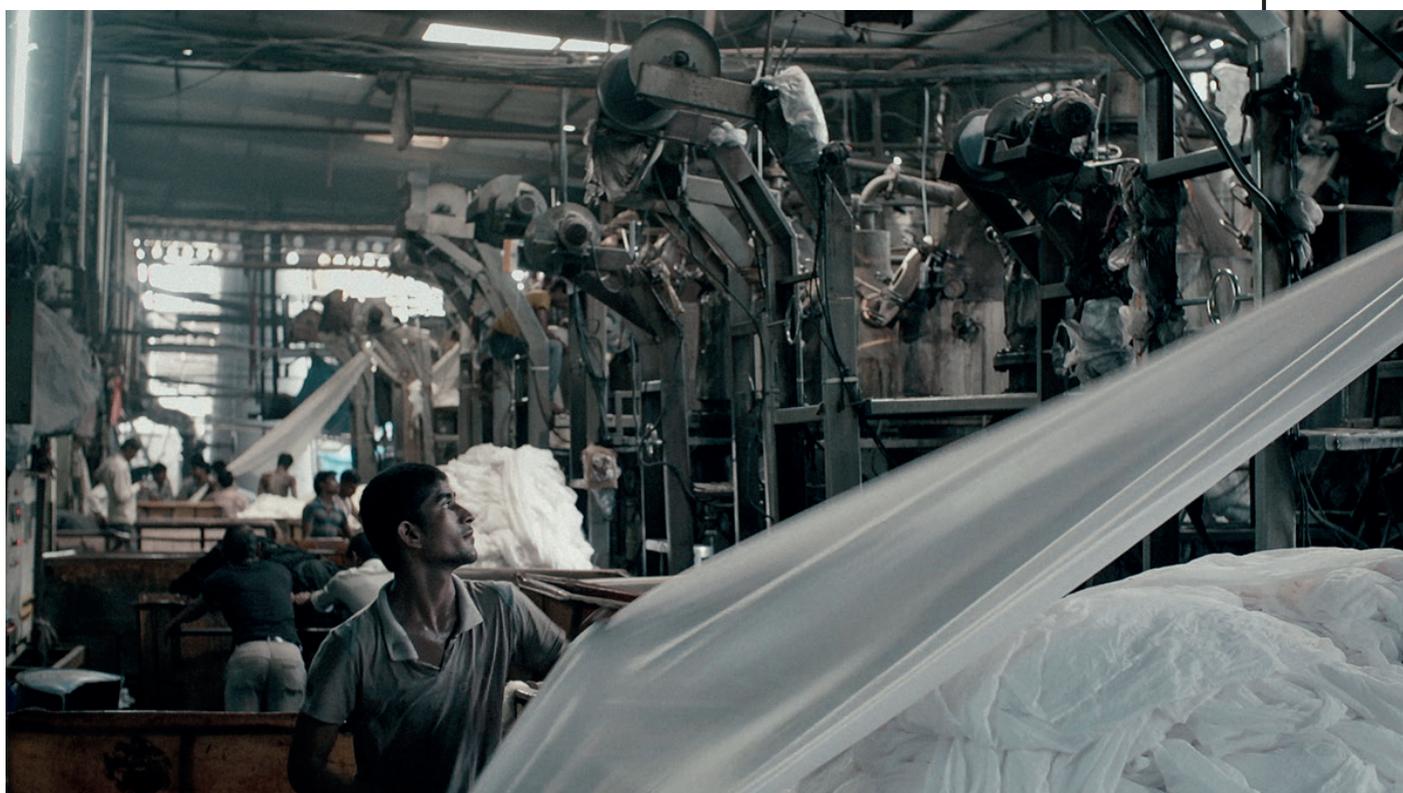


Les résultats obtenus de l'aiguilletage du chanvre ne furent pas assez optimaux pour les exigences d'une recherche textile de master et l'investissement en terme de temps ne favorisa pas l'exploitation de cette piste. Cependant j'ai pris conscience qu'il était possible de réaliser assez simplement ses propres outils et d'adapter ou de transformer des techniques industrielles en fonction de ses besoins.

Cette rencontre m'a permis d'envisager une plus grande liberté quant à ce que je pensais possible de faire. C'est en réadaptant un des autres processus qu'Alexander m'avait montré que j'en suis arrivé à imiter par la couture des tapis tissés mains, à poil long ou court. C'était pour moi le moyen de continuer de travailler avec le non-tissé, et les fibres brutes, d'avoir une emprise sur une grande partie des étapes de la fibre au produit textile tout en me réappropriant des techniques artisanales ou/et industrielles.



II. Un textile en chanvre local ?



Aujourd'hui l'industrie du textile-habillement fait partie des industries les plus polluantes au monde. On ne peut que constater les différents phénomènes liés à la sur-exploitation des ressources terrestres dans le but de créer des objets de consommation dont l'usage est souvent unique. Le changement climatique, la raréfaction des énergies fossiles, la réduction de la biodiversité, l'appauvrissement des sols, l'assèchement des rivières... La liste des impacts qu'a notre manière de produire et notre consommation sur l'environnement est longue. Aujourd'hui il n'est plus possible de minimiser l'impact des cultures post industrielles sur la nature et les êtres vivants qui l'habitent⁷². Pour le cas du secteur textile, le message est tout aussi criant.

La surproduction actuelle n'a pas seulement un impact sur l'environnement mais également sur les gens qui travaillent dans ces industries. Au cours de la dernière décennie l'exemple de l'effondrement du Rana Plaza en 2013 au Bangladesh est l'un des plus frappant.⁷³ Ce qui nous permet de consommer à très bas prix et en quantité est la conséquence absolue d'une exploitation ouvrière dans des pays qui ne sont pas soumis aux mêmes normes salariale et sanitaire.

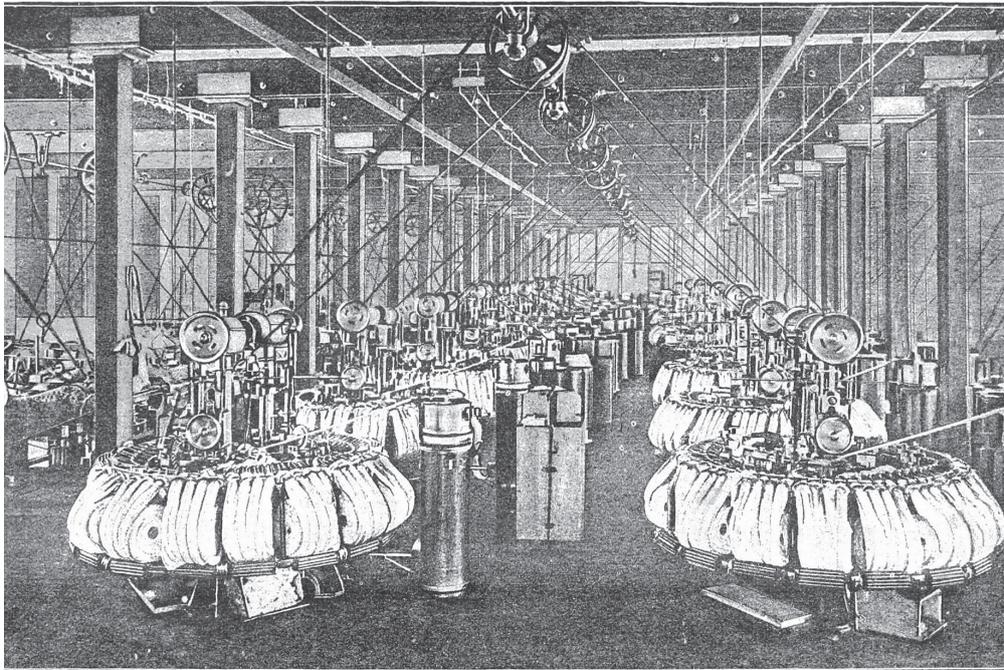
La délocalisation des usines textiles dans le but d'obtenir des coûts de production beaucoup plus bas à permis d'un coté de démocratiser l'accès à « la mode » en pratiquant des prix défiant toute concurrence, mais de l'autre de favoriser la surconsommation ainsi que la création de déchet en masse. Aujourd'hui il est plus cher de recycler un textile plutôt que d'en produire un nouveau. En parallèle on observe un phénomène de désindustrialisation des pays « développés ». Cette désindustrialisation a pour conséquence une inter-dépendance aux produits d'importation.

Il existe plusieurs projets en cours visant à la relocalisation de la filière chanvre en Belgique et en France mais pour l'instant aucune de toutes les étapes de transformation de la fibre au textile ne sont possibles sur le même territoire car la plupart des technologies et machineries se sont éteintes (ou n'ont jamais existé).

La législation n'ayant pas aidé (bien au contraire) à l'essor de l'industrialisation des techniques de transformation, l'Europe est bien plus en retard en terme de qualité produite de fil ou de textile de chanvre, que la Chine qui n'a pas subi la prohibition. Actuellement la Chine est pratiquement le seul pays disposant d'une production industrielle textile de chanvre, dans toutes les étapes de sa transformation. L'interdiction de la culture de la plante, à un moment où de grandes innovations (en terme de récolte et transformation) s'opéraient, a largement contribué à mettre l'exploitation du chanvre de coté. À cela sont ajoutés des raisons économiques fortes liés au coût de la main d'oeuvre et de la matière première, et à la délocalisation des différentes entreprises / usines, depuis les années 60.

72 A. MOSSÉ, J.F. BASSEREAU, *Soft Matters : En quête d'une pratique plus résiliente du design textile et matière*, 2019, p. 52

73 L'effondrement en avril 2013, d'une usine au Bangladesh avait tués 1138 de ses travailleurs et blessé 2000 personnes. Malgré l'interdiction d'accéder au bâtiment qui menaçait de s'effondrer l'entreprise avait forcé (menacé de ne pas payer les salaires du mois) les travailleurs à prendre leur place. Les étiquettes des marques commanditaires retrouvés sur place étaient celle de Zara, H&M, et autres grandes enseignes. Ce drame horrible a soulevé beaucoup de questions quant à l'exploitation salariale et à la production de la fast fashion.



a) Délocalisation, enjeux sociaux et économiques

Aujourd'hui la production d'un textile « éthique » et « local » est une entreprise compliquée à réaliser. En effet, la plupart des textiles vendus sur le marché provient de différents pays.

Un jean en coton par exemple, entre les différentes étapes de réalisation intermédiaire à sa confection, peut parcourir 65000 km.⁷⁴

L'industrialisation des procédés n'a pas diminué la main d'oeuvre nécessaire pour réaliser un produit. Elle a permis de diminuer le labeur mais pas de le faire disparaître.

L'homme, l'ouvrier doit être présent pour accompagner la machine, vérifier si elle effectue correctement le travail, réceptionner les différents produits... Pour ce qui est de l'assemblage, ou la réalisation des fils, tissus, dans le textile-habillement, les mains humaines sont nécessaires.

Accompagnés de la machine, des centaines, des milliers de mains cousent chaque jour ce qui se retrouvera dans nos magasins les mois suivants. Pas ou peu de pauses, des gestes répétitifs, des horaires allant jusque 12h de travail par jour. L'emploi de produits chimiques attaquant la peau, les os, le système immunitaire. Des conditions souvent insalubre, du chantage, de la pression, des salaires qui ne permettent pas de nourrir toute une famille.⁷⁵



⁷⁴ vidéo "Pourquoi s'habiller pollue la planète ?", Le Monde, 2018

⁷⁵ « La campagne Clean Clothes, qui regroupe des ONG et des syndicats dans le monde entier, a ainsi mis en lumière qu'une ouvrière bangladeshie touche un salaire cinq fois inférieur au salaire vital nécessaire pour faire vivre une famille de quatre personnes. » cit. J.F. POLLET, *A l'est aussi, les couturières sont exploitées*, 2018

L'évolution des progrès techniques et la concurrence internationale a eu pour conséquence une réorganisation des centres de productions à l'étranger. Afin de faire baisser leur coût de production les industriels ont transféré dès les années 60 leurs outils de production vers des pays en voie de développement.

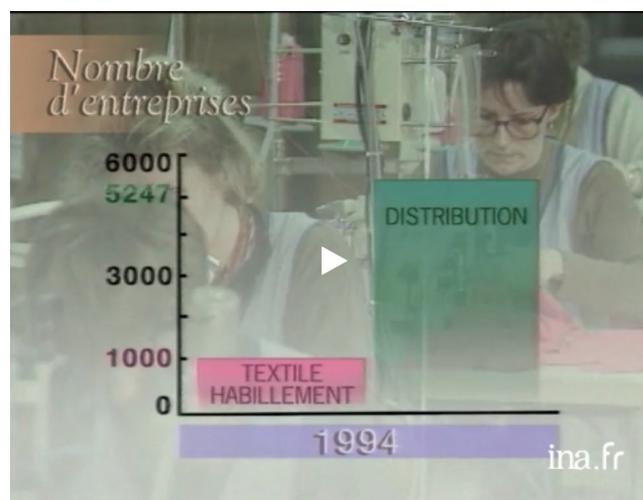
Le phénomène des investissements directs étrangers (IDE) était observé depuis la fin du XIXème siècle mais c'est vraiment dans les années 70-80⁷⁶, que le taux de croissance des IDE va rattraper celui du commerce mondial.⁷⁷

Un nouveau schéma se met alors en place, en France par exemple, seul vont subsister sur le territoire les usines représentant des activités « nobles » à forte valeur ajoutée (traitement des textiles à façon, ennoblement, etc). Les activités définies comme trop coûteuse, ou « bas de gamme », quant à elles sont délocalisées vers des pays tiers.⁷⁸

Dans les années 80-90 en France, il existe encore des filatures notamment dans le Nord Pas de Calais, qui réunissent toutes les étapes de la production. En 1995 dans la région, on comptabilise depuis 1974, 75000 licenciements.

Un emploi textile sur deux à disparu, la production a aussi été restreinte divisée par quatre pour le cas des produits en laine. Car les transformations qui surviennent dans le secteur de la distribution vont également influencer la délocalisation⁷⁹.

Entre 1960 et 1970 les distributeurs vont réduire considérablement leurs approvisionnements auprès des fournisseurs locaux. Les industriels abandonnent la quasi totalité des activités de productions pour s'approvisionner auprès de pays étrangers⁸⁰. Les donneurs d'ordre dominant le secteur car il est plus facile de commercer que de produire.



76 Qui s'explique à la suite de nouveaux accords sur les échanges commerciaux internationaux : l'Arrangement MultiFibre (AMF) qui durèrent de 1974 à 1994, et de réglementation plus laxistes sur les flux de capitaux internationaux. GRESEA

77 B. BAURAIN, « Mondialisation syndicale ? 1er volet : who's who... », *Gresea échos n°78*, 2014

78 D. MESSAOUDI, *Les territoires de l'industrie du textile et de l'habillement à l'épreuve des délocalisations*, 2011, p.138

79 D. MESSAOUDI, *Les territoires de l'industrie du textile et de l'habillement à l'épreuve des délocalisations*, 2011, p.138

80 D. JACOMET, G. MINVIELLE, *Désindustrialisation - réindustrialisation dans l'industrie de la mode*, 2012, p.1

Parmi les donneurs d'ordre, les distributeurs (chaines spécialisées et grandes surfaces) voient leur pouvoir augmenter. Ce sont eux qui contrôlent petit à petit l'ensemble de la chaîne de production face aux confectionneurs façonniers locaux. La baisse des coûts du transport, le développement de nouvelles technologies et l'ouverture des frontières vers un approvisionnement international va favoriser la délocalisation.

Le monopole de la production par les marques distributeurs va précipiter la chute du commerce indépendant multimarque⁸¹. La filière est dorénavant régie par les distributeurs, les confectionneurs (locaux ou étrangers) devant se plier à leur demande.



On observe une mutation importante du secteur, les entreprises font de la vente par correspondance et vendent cinq fois plus qu'ils ne produisent⁸².

Dans une courte vidéo de l'INA⁸³, le patron de l'entreprise Norfatex, Marc Honoré énonce avoir calqué le modèle de l'industrie automobile pour faire passer les délais de production au sein de son entreprise de quatre semaines à quatre jours afin de s'adapter aux évolutions du secteur.

La proximité de la production permet des délais d'approvisionnement pour les distributeurs beaucoup plus rapide et représente la seule façon de concurrencer avec des produits d'origine étrangère.



La délocalisation est définie comme

81 *ibid.*, p.2

82 Vidéo INA.fr 1995 : *mutation du textile, distribution et VPC*, source France 3 - 13/14 Infos - Reportage du 4 mars 1995

83 Vidéo INA.fr 1995 : *mutation du textile, distribution et VPC*, source France 3 - 13/14 Infos - Reportage du 4 mars 1995

« le transfert, d'un site domestique vers un autre site à l'étranger, d'une activité économique de production. »⁸⁴.

Il existe plusieurs formes de délocalisations. Dans l'industrie du textile-habillement jusqu'en 2000 les délocalisations partielles sont les plus courantes. Ce type de délocalisation ne concerne qu'une ou plusieurs étapes de la production, sans toucher l'établissement dans son ensemble.

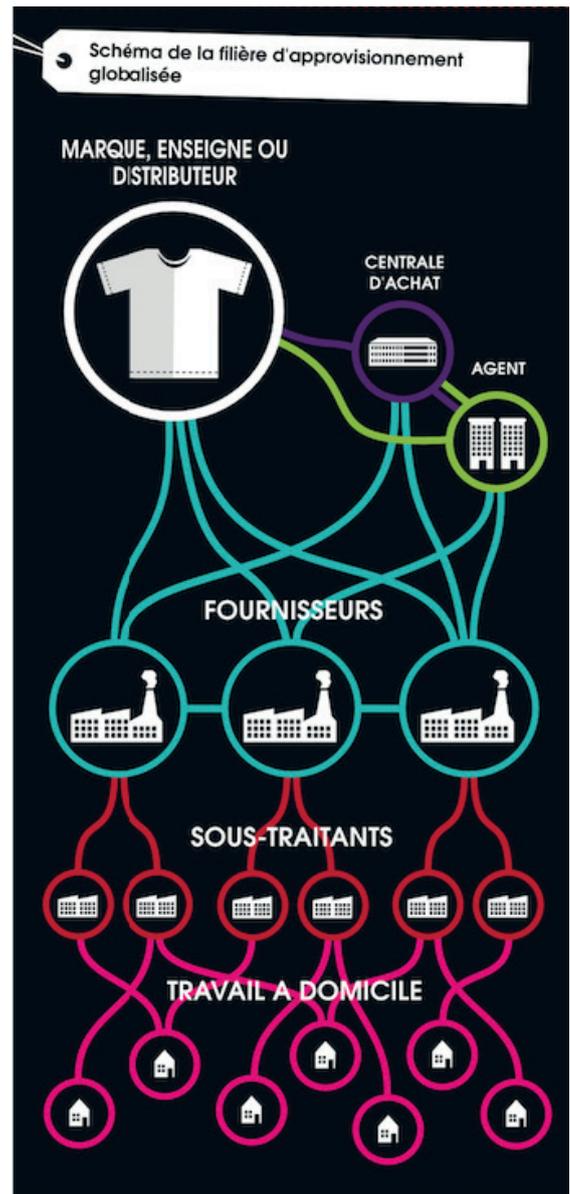
A partir des années 2000, l'arrivée de la Chine sur la scène du commerce international et l'établissement de l'Accord sur les Textiles et Vêtements (ATV)⁸⁵ font pression forte sur les prix des producteurs européens.

On observe une généralisation de la sous-traitance et du négoce international (sourcing)⁸⁶. Ce phénomène de fragmentation de l'entreprise a pour effet d'asseoir une grande dépendance économique entre la société sous traitante et le donneur d'ordre international.

Juridiquement, à la différence de l'IDE, il n'existe plus de lien fondé sur la propriété, le seul lien entretenu entre le donneur d'ordre et l'entreprise est un contrat commercial.

Cette distanciation et division d'étapes de production en myriades de sous-filiales a pour conséquence une disparition du « commanditaire ».

Les décisions sont donc prises dans des lieux géographiquement éloignés des différentes usines / exploitations, ce qui ne facilite pas un dialogue syndical pour faire évoluer les revendications ouvrières et améliorer les conditions de travail.⁸⁷



84 J.-P. CHANTEAU, « Quantification et analyse stratégique des délocalisations », *Revue d'économie industrielle*, 2008, pp.4

85 G. AMMAR, N. ROUX, *Délocalisation et nouveau modèle économique : le cas du secteur textile habillement*, 2009, p.101

86 Le sourcing consiste à acheter à l'étranger des produits finis ou semi-finis, pour son propre marché.

D. MESSAOUDI, *Les territoires de l'industrie du textile et de l'habillement à l'épreuve des délocalisations*, 2011 p.140

87 B. BAURAIN, « Mondialisation syndicale ? 1er volet : who's who... », *Gresea échos n°78*, 2014

Dans un imaginaire collectif, on a souvent l'idée d'ouvriers se faisant exploiter de leur plein gré sans remettre en question le modèle pratiqué.

Je me souviens de conversation à propos des travailleurs chinois comme l'exemple du travailleur appliqué, « soumis », dû à son héritage communiste laissé par la révolution intellectuelle maoïste.

La réalité est évidemment tout autre. Actuellement en Chine de nombreux mouvements sociaux de manifestations ouvrières ont lieu. La Chine n'ayant sur l'étendue de son territoire, qu'une seule organisation syndicale officielle⁸⁸ celle-ci dispose du monopole de représentation des travailleurs.

Le problème principal lié au syndicat unique est le fait qu'il privilégie les entreprises à défaut des salariés. Le FNCS a le monopole sur les relations professionnelles, et de fait d'un regroupement de toutes les professions l'opinion des salariés devient un détail sans importance.⁸⁹

Le lien direct entre le FNCS et la ligne de pensée du Parti, ne permet pas à celui-ci d'être le porteur des revendications des travailleurs de manière objective. C'est ce qui amène la création de syndicats indépendants en Chine, malgré le fait que ce soit interdit et qu'une pression constante du gouvernement soit appliqué sur ceux-ci.

La plupart des entreprises jouant sur la méconnaissance des employés de leurs droits du travail et de leur possibles revendications.

Depuis quelques années on observe une augmentation des prix de production en Chine, lié à l'application de salaire plus élevés à la suite d'une série de manifestations ouvrières en 2010.⁹⁰

88 Fédération Nationale des Syndicats Chinois

89 M. PÉRISSE, « Le syndicat chinois : une institution au coeur du rapport salarial », *Mondes en développement* n. 71, 2015, p. 141

90 Manifestations qui avaient d'abord commencé à la suite du suicide d'une dizaine d'employés de l'entreprise Foxconn en 2010. La plupart des provinces ont ainsi augmenté le salaire minimum de leurs employés contraignant les entreprises du secteur textile-habillement à faire de même.

La conséquence de l'augmentation des salaires des ouvriers est aussi ce qui amène la Chine à délocaliser ses usines⁹¹.

En effet, si jusqu'ici on pensait que le phénomène des délocalisations ne touchait que les pays

« développés », occidentaux, importateurs, l'histoire se répète à nouveau pour la puissance mondiale chinoise. Les usines du secteur textile habillement sont délocalisées au Cambodge, afin de bénéficier d'une main d'oeuvre moins chère et de ne pas payer de taxe d'exportation vers l'Europe.⁹² Le Cambodge représentant une « armée industrielle de réserve » pour les investisseurs chinois.

Dans le documentaire « *La fin du « made in China » - Asie, le réveil ouvrier* », j'étais étonnée d'entendre des entrepreneurs chinois parler des travailleurs cambodgiens et des produits qu'ils réalisaient. En effet ceux ci déploraient la qualité du travail cambodgien par rapport aux travailleurs chinois, estimant les produits chinois de meilleur qualité et les ouvriers plus qualifiés.

Depuis enfant, j'ai le mythe de la qualité défailante du « made in china ».

Dans mon environnement, tout ce qui était acheté de mauvaise qualité était renvoyé à son origine chinoise. Cet assimilation étant lié à l'idée

préconçue que le produit d'importation, réalisé plus rapidement que dans les usines européennes et souvent dans de mauvaises conditions, définissait des produits défectueux.

Le faible coût était lié à la mauvaise qualité autant dans les matériaux employés que dans les savoir-faire industriels utilisés. Les employés chinois étant considérés comme disqualifiés par rapport aux employés européens.

91 documentaire de Michael SZTANKE, *La fin du « made in China » - Asie, le réveil ouvrier*, 2020

92 Les taxes d'exportations de la Chine vers l'Europe étant de 12% sur les produits exportés à la différence du Cambodge où ces taxes n'existent pas. *ibid.*

Le textile est le seul secteur présent dans la plupart des pays qu'importe leur niveau de développement, c'est pourquoi il favorise les inégalités salariales. Lorsqu'un pays, une entreprise n'est plus à même de à fournir des prix suffisamment bas, il suffit d'en changer.

Aujourd'hui la Chine fait partie des pays les plus industrialisés au monde. Premier exportateur mondial, elle est au centre de la production textile. Si à la fin du XIX^{ème} siècle le monopole de la production industrielle et le rayonnement des pays « industrialisés » étaient concentrés en Europe et aux Etats Unis, ces schémas se sont aujourd'hui renversés.

Pour le cas du chanvre, la Chine représente une industrie beaucoup plus développée que ce que l'on trouve en Europe de l'Ouest. La plupart des machines que l'on utilise aujourd'hui pour la transformation du chanvre en fil nous viennent de Chine. Seule les technologies chinoises de transformations sont amène d'obtenir un fil de très bonne qualité, très fin, comparable au coton.

Les ouvriers qui travaillent avec les machines et le chanvre ont un savoir-faire qualifié à la différence de la France ou la Belgique qui ne possède plus ou pas ces connaissances. Une réindustrialisation de nos pays impliquerait donc une formation spécifique des ouvriers pour travailler ces matières.

Comme exposé dans les chapitres précédents, les techniques de récoltes et de défilage ayant un impact sur la qualité des fibres de chanvre⁹³ nécessitent une connaissance accrue des types de variétés cultivées. La Chine n'ayant pas subie la prohibition de la même manière qu'en Europe, les recherches dans les cultivars développés pour le textile, sont beaucoup plus poussées.

Pour le moment seul les chinois possèdent les connaissances industrielles nécessaires pour récolter, transformer et ennoblir cette matière. La Chine a donc une plus-value sur la connaissance des savoir-faire industriels textiles chanvriers (et autre) face à la France ou à la Belgique.



93 De même que pour les variétés de cultivars exploités.



b) Exploitation du chanvre en Belgique, notamment en Wallonie

Le chanvre fut cultivé en Belgique jusqu'au début du XXème siècle. La plupart des hectares cultivés étaient situés en Flandre. On dénombre cinq usines de transformation du chanvre en Belgique en 1896, toutes situés en Flandre.

Sa culture finit par tomber dans l'oubli jusqu'en 2006 où le chanvre recommence à susciter de l'intérêt. C'est à ce moment que se crée l'association Chanvre Wallon, afin de promouvoir la filière chanvre.

De 1 hectare cultivé en Wallonie en 2007, la culture de chanvre passe à 35 hectares en 2009.

En 2012, la coopérative « Belchanvre » est créée et regroupe 80 agriculteurs, afin de développer le marché du chanvre en Wallonie. En 2015, on dénombre les surfaces cultivées en Wallonie à 400 hectares. L'usine de défibrage à Marloie ouvre ses portes en 2016, à l'initiative de la coopérative « BelChanvre » afin d'apporter une valorisation au chanvre wallon.

L'ambition était d'atteindre les 1000 hectares de chanvre cultivés en Wallonie en 2020 afin de vraiment commencer à assurer une production viable et rentabiliser l'investissement dans l'usine.

En 2019, la faillite de l'usine a un énorme impact sur le nombre de surfaces de chanvre cultivé en Wallonie, passant de 470 hectares en 2017 à 20 hectares en 2019.

Fabian Daniel faisait parti de la coopérative de planteurs à l'origine du projet, vers la fin c'est lui qui avait repris le rôle de représentant des planteurs à l'usine. Le témoignage qu'il m'a apporté concernant la chute de l'entreprise est consternant.

Au commencement, l'association des planteurs qui à l'origine du projet, ne représentait que 20 % dans le conseil d'administration de l'usine.

Les équipements pour le défibrage du chanvre et sa transformation étant très onéreux, les planteurs avaient dû faire appel à des investisseurs privés dont un qui avait fourni la ligne de défibrage.



Selon Fabian Daniel la ligne vendue ne fonctionnait pas, elle ne donnait satisfaction ni qualitativement, ni quantitativement.

Malgré le fait que la machine n'était pas fonctionnelle, "il fallait avancer" et c'est là que les problèmes financiers ont commencé. Les producteurs qui continuaient de fournir du chanvre gratuitement dans l'espoir d'une application afin d'être remboursés à terme de leur investissement initial, se sont retirés petit à petit du conseil d'administration.

À la fin, ils ne représentaient plus que 5% des parts. Des décisions ont été prises à l'administration et n'ont pas été appliquées, pareillement pour les normes de sécurité. Plus les années passaient moins l'argent rentrait. L'usine a pris feu, deux fois, à cause du matériel inadapté.

En parallèle il y a eu aussi la question de la commercialisation, le but de la production étant de fournir différents marchés pour pouvoir rendre viable l'acquisition de toutes ces machines.

La manière de défibrer pour le papier n'est pas la même que pour la chènevotte ou le textile. Chaque industrie a certaines normes de qualité produit/matière à respecter en fonction du domaine d'application.

Pour le cas du chanvre défibré à Marloie, il fallait trouver de nouveaux capitaux en créant des engagements avec des usines et un carnet de commandes, mais pour répondre aux attentes industrielles en terme de qualité, de nouveaux investissements dans du matériel étaient nécessaires. À cela on ajoute la chute des prix du marché. De 750 € (la tonne) au début du projet pour des fibres très travaillées les prix sont tombés à 450 € pour le même produit.

Ce qui est énorme comme différence sur des secteurs agricoles où les marges sont faibles.

L'apparition sur le marché de très gros volumes de fibres recyclées à également impacté le secteur. La fibre recyclée ayant le même aspect « vert » que la fibre naturelle à la différence que le prix d'achat est beaucoup plus bas, favorisant son emploi dans les différents secteurs que le chanvre vise.

L'autre paramètre à prendre en compte est celui de l'import des produits issus de l'agriculture chanvrière.

La concurrence avec les pays de l'Est (comme déjà au XVII^{ème} siècle) avec le chanvre en provenance des pays Baltes ou de la Russie, est toujours présente. Les matières premières brutes ou travaillées en provenance de l'Est sont vendues à très bas prix ce qui fait chuter considérablement le marché agricole local. Fabian Daniel me donnait l'exemple de la graine de chanvre passée de 1250 € à 450 € la tonne en quelques années seulement.



Tous ces différents facteurs ont rendu le travail de recherche de financement pour faire perdurer l'usine, de plus en plus compliqué. Le décalage entre l'usine et ce qu'elle aurait dû être était colossal et il aurait fallu deux millions d'euros (estimation donnée par Fabian Daniel) pour la remettre à flot.

À ce jour, de nombreux agriculteurs n'ont pas été payés pour les pailles de chanvre qu'ils ont fournies dans le but d'être transformés par l'usine. Parmi eux, certains ont également placé de l'argent dans la coopérative, à hauteur de 10 000 € par exemple, qu'ils ne reverront probablement jamais. Si une grande partie ne veut plus entendre parler du chanvre, évoquant le souvenir amer d'une entreprise qui n'a pas fonctionné, ce n'est pas le cas de Fabian Daniel.

Pour lui, au delà de la faillite de l'usine, le problème vient de la rentabilité de la culture. En effet l'usine à Marloie ne s'en sortait pas malgré le fait qu'elle achetait du chanvre aux agriculteurs à un tarif qui, selon Fabian Daniel, ne favorisait pas sa culture. Ce qui est le plus difficile c'est de se payer me dit-il, quand bien même une usine serait relancée, il ne sera pas sûr de recommencer, en tout cas pas au tarif qui était appliqué.

Le dernier aspect qui ne favorise pas la culture de chanvre, dont me parlera Fabian Daniel en dehors de l'interview, est celui du coût des terres en Belgique. La pression foncière a entraîné une multiplication par quatre du prix de la terre en 30 ans⁹⁴.

En Wallonie, les agriculteurs ne possèdent que 30% des terres qu'ils exploitent, et 70 % des terres sont sous le régime de la location.⁹⁵ Le coût d'achat des terres étant très élevé, de nombreux agriculteurs en fin de carrière, ou ayant des difficultés avec la rentabilité de leurs cultures, louent leur terre. L'agriculteur change alors de statut, il devient bailleur, propriétaire des terres mais sans capacité de les exploiter. Ces dernières années on a vu la multiplication de propriétaires non-agriculteurs qui confient leurs terres à des sociétés privées de gestions foncière ou à des entrepreneurs de travaux agricoles.⁹⁶ Au loyer annuel le locataire des terres doit fournir « un chapeau », cette pratique est normalement illégale mais de nombreux propriétaires .

Fabian Daniel m'expliquera que le « chapeau » est une somme à verser au début du bail de location afin d'avoir l'exclusivité sur celle-ci durant au moins trois ans. Cette limite des trois ans est définie par le temps moyen nécessaire pour la culture de s'établir correctement afin de permettre de la rentabiliser. La plupart des terres fertiles sont convoitées parfois par plusieurs agriculteurs et « le chapeau » représente un « deal » entre le bailleur et l'agriculteur preneur. Jusqu'ici les baux appliqués étaient des « baux à ferme »⁹⁷ mais jugés comme trop contraignants de nombreux propriétaires s'en détournent sans pour autant vendre leur terres.

95 *ibid.*, p.2

96 FJA, *Terres agricoles : Enjeux liés à l'installation des jeunes agriculteurs*, 2016, p.4

97 « bail à ferme » : Le bail à ferme est un contrat par lequel le propriétaire loue un fond à une personne physique ou morale et destiné exclusivement à des fins agricoles. La durée minimale est de 9 ans, avec possibilité de reprise sur 9 ans à nouveau. Il existe aussi des baux « long terme » jusque 27 ans ou des baux qui dure jusqu'à la pension de l'agriculteur à 65ans (« bail de carrière »).

94 D. H. de FRAHAN, *Bail à ferme en Wallonie : Enjeux auxquels la réforme du bail à ferme devra faire face*, 2017, p.2

Si le propriétaire passe par l'intermédiaire de société de gestion foncière, il peut conserver le caractère « libre d'occupation » de son bien. Ce qui lui permet de vendre à n'importe quel moment, sans « moins-value » financière. Les baux mis en vigueur par les propriétaires sont alors souvent des contrats saisonniers ou de sous location ce qui précarise les jeunes agriculteurs. Le montant du « chapeau » peut s'élever jusqu'à 10 000 € par hectare en Wallonie.

Pour un agriculteur débutant dans le métier ces charges sont très élevées car il faut ajouter à cela l'investissement dans les machines et matériel nécessaire à la culture qui variera en fonction du nombre d'hectares cultivés.

Ces mesures ne facilitent pas l'agriculture « jeune » et pour les agriculteurs il est nécessaire de pouvoir être à même de rentabiliser ces investissements. C'est pourquoi investir une parcelle de terre dans une culture, même s'il s'agit de quelques hectares, est compliqué si l'on a pas de certitude sur la rentabilité de celle-ci.

Les différentes fluctuations des prix du marché de l'agro-alimentaire, conséquence de crise financière, poussent les agriculteurs à éviter la diversification des cultures afin d'assurer un rendement régulier.

Cependant il existe quelques cultivateurs qui cherchent à faire perdurer le projet. L'ASBL Valbiom continue d'effectuer des recherches autour des potentielles applications de la fibre de chanvre belge.

Des essais de semences pour du chanvre textile à fibres longues sont en réalisation en partenariat avec CARAH Asbl et l'agriculteur François Van Malleghem à Wiers en Hainaut. D'autres partenariats sont également en cours avec la Ferme expérimentale UCLouvain et la C.I.P.F ainsi qu'avec le créateur de Cannavie et cultivateur de chanvre à Sart-Bernard, Victor Baugnée.

Mais d'un point de vue extérieur la situation de la culture chanvrière en Wallonie semble en « stand-by ».



Dans un contexte où la Chine et les pays d'Europe de l'Est ont le monopole sur la production et transformation de fibre de chanvre, le chanvre belge a du mal à rivaliser en terme de coût et de qualité. La fibre est pour l'instant trop courte et ne répond pas encore totalement aux attentes de l'industrie textile.

Les tests en usines (filature et tissage) se sont avérés concluants pour une première production mais le textile, qui en résulte fort épais et très cher sur le marché (du fait du coût de la main d'oeuvre de proximité), devrait prendre du temps avant de s'établir comme un produit rentable.

De plus, l'arrêt de la production de plants de chanvre, oblige à recommencer les tests pour la transformation des fibres, il faut donc reprendre le travail du début. Trouver suffisamment d'agriculteurs pour rentabiliser la culture (minimum 500 hectares cultivés), afin d'avoir un rendement minimum qui permette l'approvisionnement en fibre qui seront transformés en fil, puis en textile.

Il est possible de relocaliser une partie de la filière, mais il faut que les acteurs locaux ainsi que les entreprises de transformations soient intéressés. Il n'est donc pas vraiment correct de parler « d'une filière chanvre⁹⁸ » en Wallonie, bien que plusieurs articles dans la presse locale présentent le contraire⁹⁹.

La certification d'un produit « local » n'est possible que s'il existe les différentes usines de transformations de la matière à proximité.

98 En effet, l'arrêt de la production et de la culture de la matière première à l'origine de la filière ne permet pas de continuer de parler d'« une filière chanvre wallonne ». C'est comme si on parlait d'une « filière pétrolière wallonne » car la wallonie prend en charge la transformation d'une étape du pétrole.

99 Depuis la faillite de l'usine de défibrage, de nombreux articles dans la presse wallonne sont apparus contradictoires. Quand certains parlaient de l'effondrement de la filière chanvre, d'autres exposaient « un chanvre wallon qui se porte bien ». On peut expliquer ces avis divergents par une volonté de certains acteurs de la filière de faire perdurer l'illusion d'un développement du chanvre wallon. Afin d'assurer une publicité pour continuer les opérations de transformation et de vente mais également pour toucher des financements et ne pas stopper nette l'activité autour du chanvre.



Synthèse

Tout au long de cette étude on a pu constater à travers l'histoire de la plante, ces modes de récolte et de transformation, l'importance que le chanvre eut au sein du secteur textile européen, belge et français.

Son évolution est étroitement liée à celle des sociétés humaines autant que sa quasi-disparition à l'évolution des industries textiles et des produits issus de la pétrochimie.

Aujourd'hui, la prise de conscience concernant l'appauvrissement des ressources terrestres et l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, amène à reconsidérer la place des fibres végétales dans notre quotidien. A "renouer" avec la nature, des liens qu'on pensait perdus. Il est maintenant primordial de donner sens aux produits que l'on fait en réfléchissant à leur impact sur notre environnement autant social, qu'écologique.

En effet, toute ressource terrestre à une fin, contrairement à ce que l'homme du XXème siècle pensait. Si aujourd'hui les fibres synthétiques ce sont imposés comme la norme dans nos produits du quotidien, leur exploitation intensive, d'ici quelques années, pourrait poser problème.

C'est dans ce cadre que l'usage du chanvre peut trouver une place prépondérante au sein du secteur textile. Ses nombreuses qualités, qu'on a pu observer tout au long de cette étude, en fait un matériau d'avenir, local et durable. Il n'existe pas de matériau miracle, ni universel mais considérer la production en fonction des ressources de proximité et de leur caractéristiques permet de réduire l'impact environnemental global sur les produits créés.

Cependant afin qu'une telle entreprise soit possible il est nécessaire de relocaliser une partie de la filière industrielle pour assurer la transformation de la plante jusqu'au produit textile.

Aujourd'hui il faudrait opérer en Belgique au rapatriement de plusieurs machines pour pouvoir espérer une production de textile de chanvre locale.

Malgré les initiatives mises en place, et un réel intérêt pour la valorisation de cette plante, la filière chanvrebelle n'est pas encore une entreprise viable.

En attendant qu'un tel challenge se réalise, je continue de mon côté à travailler le chanvre, à la frontière entre l'artisanat et l'industrie. J'apporte de la couleur à cette matière par le biais de teintures naturelles et je pousse les limites esthétiques qu'on lui associe. J'essaie de créer des textiles en fonction des caractéristiques techniques qu'elle propose afin que son emploi trouve un sens, une utilité.

- G. AMMAR, N. ROUX, Délocalisation et nouveau modèle économique : le cas du secteur textile habillement, . *La revue de l'Ires* n.62, ed. I.R.E.S 2009
- P. BOULOC, *Le chanvre industriel, Production et Utilisation*, ed. France Agricole, 2006
- B. BAURAIN, « Mondialisation syndicale ? 1er volet : who's who... », *Gresea échos* n°78, 2014
- P. CENDRON, « Profession peigneur de chanvre », *bulletin du Cercle généalogique et historique Nivernais-Morvan* n° 130, 2013
- M.N. CHAMOIX, « La transmission des savoir-faire : Un objet pour l'ethnologie des techniques ? », *Techniques & Culture*, 2010
- J.-P. CHANTEAU, « Quantification et analyse stratégique des délocalisations », *Revue d'économie industrielle*, 2008
- F. FURET, L'économie stupéfiante (3) Renaissance du chanvre industriel, *Banc Public* n.95, 2000
- FJA, *Terres agricoles : Enjeux liés à l'installation des jeunes agriculteurs*, 2016
- D. H. de FRAHAN, *Bail à ferme en Wallonie : Enjeux auxquels la réforme du bail à ferme devra faire face*, 2017
- T. INGOLD, *Une brève histoire des lignes*, ed. Zones sensibles, 2011
- D. JACOMET, G. MINVIELLE, *Désindustrialisation - réindustrialisation dans l'industrie de la mode*, 2012
- O. LALONDE, A. BOUCHARD, M. BEAU-LIEU, F. LAVOIE, *Chanvre industriel, Guide pour la production en régie biologique et conventionnelle*, 2018
- D. MESSAOUDI, « Les territoires de l'industrie du textile et de l'habillement à l'épreuve des délocalisations », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 88e année, 2011
- A. MOSSÉ, J.F. BASSEREAU, « Soft Matters : En quête d'une pratique plus résiliente du design textile et matière », *Sciences du design* n.9, ed. Presses Universitaires de France, 2019
- M. PÉRISSE, « Le syndicat chinois : une institution au coeur du rapport salarial », *Mondes en développement*, site cncd.be, 2015
- A. PICON, « Gestes ouvriers, opérations et processus techniques, La vision du travail des encyclopédistes », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* n.13, 1992
- J.F. POLLET, « A l'est aussi, les couturières sont exploités », *Imagine demain le monde*, 2018
- D. RICHARD, J.-L. SENON, *Le cannabis*, collec. Que sais-je ?, ed. Presses Universitaires de France, 2002
- documentaire de Michael SZTANKE, *La fin du « made in China » - Asie, le réveil ouvrier*, 2020
- Vidéo INA.fr 1995 : *mutation du textile, distribution et VPC*, source France 3 - 13/14 Infos - Reportage du 4 mars 1995
- Vidéo "Pourquoi s'habiller pollue la planète ?", journal *Le Monde* en ligne, 2018

Images légendes et sources

- figure 1 : *Dessin anatomique du chanvre. Planche réalisée par Koehler en 1897.*
source : Wikimedia Commons, 2007

- figure 2 : *Chanvre monoïque.*
source : Pierre Bouloc, *Le chanvre Industriel, Production et Utilisation*, 2006, p. 80

- figure 3 : *Différentes variétés du chanvre.*
source : Wikimedia Commons, *Cannab2*, 2006

- figure 4 : *Chênevis ou graines de chanvre.*
source : site La santé naturelle

- figure 5 : *Sommité femelle de Chanvre (Cannabis Sativa L.), Paris et Moïse, 1951,* source : D. RICHARD, J.-L. SENON, *Le cannabis*, 2002

- figure 6 : *Chênevotte en vrac.*
source : site Terre Habitat

- figure 7 : *Brique d'isolation acoustique en chanvre.*
source : Wikimedia Commons, 2011

- figure 8 : *Tissu de chanvre tissé main.*
source : site Le blog de la Cabane à Chanvre, article : *Qu'est ce que le tissu de chanvre*, 2012

- figure 9 : *Thermoformage d'un produit en chanvre.* source : site Material District

- figure 10 : *Coque de scooter renforcée avec de la fibre de lin.* source : site Waarmakers

- figure 11 : *Machine à papier industrielle.*
source : Pierre Bouloc, *Le chanvre Industriel, Production et Utilisation*, 2006, p. 307

- figure 12 : *Cotton Gin ou machine à égrener le coton.* source : site Antequam..la généalogie, article : Elie Withney et l'égreneuse de coton, 2019

- figure 13 : *La chute des surfaces cultivées (1850 - 2000)* source : Pierre Bouloc, *Le chanvre Industriel, Production et Utilisation*, 2006, p. 35

- figure 14 : *Affiche de prohibition de la marijuana aux Etats Unis, Reefer Madness.* source : site abaka, 2019

- figure 15 : *Control of nylon stockings at Malmö Strumpfabrik. A woman holds a sock against the light to examine the quality, 1954.*
source : Wikimedia Commons, photographie par Erik Liljeroth, 2015

- figure 16 : *Film de propagande américain : Hemp for victory 1942,* source : site abaka, 2019

- figure 17 : *Réplication de l'ADN du chanvre.*
source : Pierre Bouloc, *Le chanvre Industriel, Production et Utilisation*, 2006, p.77

- figure 18 : *Carte de Belgique indiquant les différents points de contact avec plusieurs acteurs de la filière chanvre.* source : dessin personnel, 2019

- figure 19 : *Récolte du chanvre dans les campagnes.* source : site La French Hemp Factory

-figure 20 : *Récolte du chanvre en Wallonie,*
source : site chanvre wallon

-figure 21 : *Canapa, fasi lavoro* (chanvre, phases de travail), source : site web Gruppo di Studi Pianura del Reno

- figure 22 : *Rouissage du chanvre dans les campagnes.* source : site La French Hemp Factory

- figure 23 : *Scène de broyage du chanvre dans une ferme.* source : site HEMPBAS-SADORS

- figure 24 : *Dessin d'une broie*. source : dessin personnel, 2020
- figure 25 : *Dessin d'un séran*. source : dessin personnel, 2020
- figure 26 : *Dessin de l'usine de défibrage à Marloie*. source : dessin personnel, 2020
- figure 27 : *Années 50 : le lin peigné, la salle des peigneuses, la préparation et le bobinage*.
source : site Si Pérenchies m'était contée, article : *Trois générations chez Agache*, 2015
- figure 28 : *Ruban de chanvre en provenance de chez Jos Vanneste*. source : photo personnelle, 2019
- figure 29 : *Filature au mouillé dans les années 50, Armentières, France*.
source : site Si Pérenchies m'était contée, article : *Trois générations chez Agache*, 2015
- figure 30 : *Feutre de chanvre, non tissé*.
source : site Material District
- figure 31 : *Expérimentation avec la fibre de chanvre et le non tissé. Teinture naturelle au fer*. source : photo travail personnel, 2019
- figure 32 : *Rouet*. source : dessin personnel, 2020
- figure 33 : *Métier à tisser traditionnel en Indonésie, tissage ikat*, source : photo personnelle prise à la Galerie *Les Drapiers*, à Liège durant l'exposition "Ikat. Batik. Réserve de sens.", 2018
- figure 34 : *aiguilleteuse industrielle Laroche Asselin*, source : site exapro
- figure 35 : *Outil pour aiguilleter la jute, processus mis au point par Alexander Marinus*, source : site Alexander Marinus
- figure 36 : *Expérimentation textile avec la fibre de chanvre et la teinture végétale*, source : photo travail personnel, 2019
- figure 37 : *Salle de peignage, 1891*, source : Wikimedia Commons, 2015
- figure 38 : *Les marques contrôlent l'accès au marché*, source : site Ach'ACT
- figure 39 : *capture d'écran d'une vidéo sur les mutations du secteur textile-habillement*, archives de 1995, source : site INA
- figure 40 : *Schéma de la filière d'approvisionnement globalisée*, source : site Ach'ACT
- figure 41 : *défibreuse à Marloie*, source : Behemp
- figure 42 : *Logo coopérative BelChanvre*, source : site chanvre wallon
- figure 43 : *Rouleaux de tissus réalisés par Valbiom à partir du fil de chanvre wallon*, source : Présentation du tissu et des avantages du chanvre, Valbiom, 2019

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement mon père, pour son soutien et son regard sur ce travail, qui m'a été d'une grande aide.

Un tout grand merci à Anna, Siham, Sinam, Angel, de m'avoir supporté tout au long de la rédaction. Merci à mes amis et à ma famille.

Un grand merci également à ceux dont j'ai recueilli le témoignage pour cette enquête. Merci à Fabian Daniel, Josette Thonon et Vanessa Colignon.

Merci également à ma promotrice Alice Finichiu pour son accompagnement et son écoute.

Josette Thonon, Malmedy, 04/12/2019

Josette m'accueille à Malmedy dans son espace atelier où elle transmet son savoir-faire de tisserande et vend également ses textiles. Nous parlons rapidement de mon projet autour du chanvre et l'interview débute.

Comment tu en es venue à tisser du chanvre ?

J'ai toujours travaillé les matières naturelles et j'ai reçu un prospectus dans le cadre de nature & progrès qui me ventait les caractéristiques du chanvre textile.

Ça m'avait l'air d'une plante tellement extraordinaire que je m'y suis intéressée. J'ai commencé par faire des tapisseries avec, en premier, chaîne en chanvre et une partie de la trame en chanvre aussi pour remplacer le lin. Et une fois que j'ai eu mis ça sur mon site j'ai été contacté par Françoise Keller qui travaillait à l'asbl chanvre wallon m'a trouvé et elle est venue me trouver ici parce que c'était juste au début que j'avais ouvert mon atelier parce que je ne l'ai ouvert que fin 2016, ça fait pas longtemps avant je tissais dans mon grenier.

Alors elle a vu ce que je faisais en chanvre, ce qu'il y avait moyen de faire de faire des fils en chanvre parce que je les commandais en France mais ils viennent de Roumanie en fait.

Et tu les commandais où ?

« Naturellement chanvre » et j'ai fait aussi un tapis avec la chaîne en chanvre après mais attende j'en vais continuer dans l'ordre. Donc Florence Keller m'a contacté mais elle n'avait que des fibres donc j'ai commencé par filer le chanvre. J'ai fait ça. Un sac, j'en ai gardé un quand même parce que je voulais garder une trace quand même de ce que j'avais fait au filé main.

Mais c'est pas la chaîne c'est juste la trame qui est filé main chanvre et le chanvre tu vois il est fort brut.

Et t'as pas eu de complication à filer le chanvre ?

Non pas du tout, moi je file depuis longtemps donc ça allait. Mais c'est pas mal donc j'aime bien. Et là il est pas beaucoup travaillé le chanvre c'est avec les premiers essais de la défibreuse à Marloie, après elle a essayé de le carder et elle a fait tout ça.

Josette m'indique un tableau qui recense les différentes étapes de transformation de la fibre.

Après elle a essayé de faire du fil en industrie parce que le but c'était quand même de faire un tissu industriel et elle a réussi à faire le fil ici : 50% laine 50% chanvre et avec ça j'ai fait des petits échantillons et j'ai fait ce tissu ci. C'est plutôt genre plaid ou quoi mais c'est chanvre et laine. Et après ce qu'il s'est passé c'est que Florence est partie de chanvre Wallon et puis j'ai fait un projet avec Romy Di Donato tu vois et j'ai fait un tissu comme ça où la chaîne était en laine et le chanvre était en trame où le chanvre était filé main. Mais c'était un meilleur chanvre enfin un chanvre mieux préparé, qui était cardé comme ça.

Disons qu'il se rapproche plus du fil, du vrai fil pas de la corde quoi et je suis arrivée à ça et je l'ai tissé là. Voilà c'est tout. La chaîne était en laine française. Voilà j'en suis là mais j'ai maintenant des nouveaux fils parce que voilà avec Valentine on a fait faire des nouveaux fils 50% laine belge cette fois ci 50% chanvre. Et je vais faire des tissages mais tout chanvre et laine quoi enfin pas deux chaînes différentes. Sur un petit métier avec une pas trop forte tension.

Mais tu vois celui là il allait pas en industrie mais il allait là donc c'était chouette quoi. Et tu vois ici c'est une chaîne en chanvre mais je ne sais pas d'où il provient. C'est les tissages lents qui ont fait ça en France. Mais du chanvre pas d'ici par contre il y a plus de chanvre que celui que Valentine a fait car ils n'ont plus su avoir du chanvre en fait mais c'est compliqué, c'est compliqué.

Nous discutons rapidement de l'usine de défilage à Marloie, Josette me confirme qu'ils ne savaient pas régler les machines. C'est triste parce que c'était bien parti, nous parlons des agriculteurs qui n'ont pas été payés de l'arrêt de la production de chanvre, du passage d'environ 450 hectares cultivés à 20 hectares en Wallonie.

Et toi à la base tu travailles qu'avec des fibres végétales tu m'as dis ?

Non naturelles, la laine, le mohair, l'alpaga..

Et locales ?

Bah le plus possible enfin de plus en plus, parce que tu vois moi à la base je suis tisserande. Donc ma passion à moi c'est le tissage donc j'utilisais des fibres naturelles, la laine le coton le lin mais ce qui m'intéressait c'était l'entrecroisement et les gestes du tissage. Mais depuis un moment je m'intéresse aussi à l'origine des fils et c'est aussi pour ça que j'en suis venue à faire partie de la filière laine, de la filière chanvre et à m'intéresser aux fibres plus locales. C'est comme ça, c'est le chemin presque, j'ai su remonter la filière.

Mais d'où est ce que ça t'es venue cette passion tissage ? C'est quelque chose qu'on pratiquait dans ta famille ?

Rien du tout ça a rien à voir avec ma famille. J'avais très difficile de savoir ce que je voulais faire quand j'étais jeune, j'ai eu terminé mes humanités et je me voyais bien dans le soin aux personnes tu vois, j'avais travaillé un peu comme infirmière, dans une pharmacie mais j'ai commencé les études de médecine et j'ai pas duré, c'était pas du tout ce que je croyais.

Et puis je ne savais pas alors je ne voulais pas être infirmière et j'ai fait un an de secrétariat en Hollande pour perfectionner mes langues, et puis un jour je suis allée chez une amie de ma maman qui avait un métier à tisser et puis je sais pas ce qu'il s'est passé j'ai eu un coup de foudre je me suis dit c'est ça que je veux faire. C'est ça, j'ai ressenti quelque chose quoi, c'est émotionnel pas intellectuel et voilà j'ai commencé à chercher ou est ce qu'il avait des cours et j'ai vu qu'il y en avait à l'académie des beaux arts mais c'était en tapisserie mais j'étais déjà toute contente. Donc j'ai fais en plein exercice hein avec Catherine Delaunant je sais pas si tu connais.

J'ai été prof à l'académie des beaux arts à Liège pendant deux ans à l'atelier du soir, mais voilà j'ai perdu la place parce qu'il y a eu un examen bidon, pistonné quoi, c'est dommage parce que j'aimais bien quoi, et j'ai toujours bien enseigné.

Y a une dame qui vient de venir parce qu'elle était intéressée elle avait envie de voir l'atelier parce que c'est ouvert le mercredi et elle m'a dit ça à l'air si compliqué et moi je lui ai dit non ce qu'il y a c'est qu'on fait chaque petit pas dans la construction du tissu et on se rend compte que tout a une place, un sens et tout contribue à la réalisation du tissu et est important et c'est super agréable de vivre ça. C'est pas compliqué il faut juste bien suivre et bien faire les gestes les uns après les autres, c'est juste ça.

C'est un savoir faire sans fin, tout ce qu'on peut faire, c'est chaque fois différent.

Tu as des tisserandes qui sont dans ton environnement ?

Non pas du tout enfin il y en a à Namur y a Veronique Demef, Claudine Freesk, y en a une qui commence à se lancer mais pour les professionnels... Veronique Demef elle est animatrice à la spirale à Namur mais pas tisserande professionnelle. Y en a pas beaucoup, y en a plus qui tissent pour elle mêmes pour elles ou pour leur proches... mais j'ai l'impression que ça commence parce qu'il y en a qui viennent ici avec un projet, pour rentabiliser, y en a maintenant, ça vient.

Pour l'instant c'est pas facile d'en vivre.

Pour moi c'est important de rester dans le manuel, dans le ressenti. Pour moi le tissage c'est plus que du tissage, c'est pas juste une technique. Ça a été une révélation, ça m'a apporté beaucoup de choses, plus que un amusement. Ça m'a construit, donc voilà j'ai tout ça dans le tissage et je peux pas le renier, j'ai envie de transmettre ça aussi. Pas que le côté technique. Ce qu'on vit quand on tisse, comment ça peut te ressourcer, à t'aider à être toi même dans la vie. C'est vraiment important.

Nous échangeons autour du tissage et de la spiritualité qui lui est liée. L'objet tissé comme un être vivant. Mettre de soi dedans.

Je n'abandonne pas le côté artisanal, je garderais toujours ça mais je suis ouverte à pleins de choses. Je suis allée voir François Veillard en France un tisserand qui tisse sur des métiers semi industriels. C'est un passionné, terrible. Tu sens que le tissage c'est sa vie, il m'a partagé tout ce qu'il faisait c'était vraiment génial. Tout ça pour dire que je peux comprendre que d'autres veuillent tisser autrement quoi, mais je garderais toujours ce que je fais.

Je parle un peu de la différence artisanal/industriel manuel/mecanique, du temps et de l'investissement que l'on met dans la création des textiles.

Je crois que c'est différent. Il y en a qui me crois pas quand je vais dans des salons elles me disent, oui vous avez faits les ourlets, elle ne me croient pas que j'ai fais le tissu. Mais quand elles viennent, elles savent. C'est ça qui est bien c'est que je puisse ouvrir et montrer et qu'ils se rendent compte de tout ce qu'il y a. Moi je pense que je suis une génération enfin la fin de ma génération plus pour expliquer et ouvrir les conscience que vraiment en vivre. Je me dis ça puisque j'ai la possibilité d'avoir d'autres petits revenus je n'ai pas besoin de gagner beaucoup ici donc ça va tu vois je me sens bien. Je peux donner du temps sans que tout soit rentabilisé.

Aider d'autres, peut être une plus jeune à je sais pas en vivre quoi. Ou peut être que je verrais ça ou peut être pas que ce sera après mais je pense que c'est en train de revenir. Qu'il y a une prise de conscience quand même.

Quand tu as filé le chanvre, tu as fait ça 100% chanvre ?

Oui c'est ça, j'ai une fois eu du chanvre chinois parce que je n'en avais plus de Marloie parce que quand je vais dans des salons je voulais avoir du chanvre avec moi. Florence ne savait plus m'en fournir mais il était blanchit c'était pas du tout la même chose. Ça c'est des pays bas mais ça c'est de chine.

Et les métiers tu les as récupérés ?

Oui j'en ai pas acheté de nouveaux, j'en ai racheté à Denise et à d'autres tisserandes qui ne volaient plus tisser. Je suis allée à Asselt, une vers Liège, de Denise aussi, ça de Malmedy. Ce n'est que des Glimalkra j'aime bien, j'ai appris à tisser sur ceux là, j'ai l'habitude et Denise m'a convaincue que c'était les meilleurs. Et elle m'a appris une bonne technique aussi, elle m'a même dit que maintenant à la cambre ils tissaient pas aussi bien que ce que j'avais appris.

Au niveau de l'ourdissage surtout.

Les couleurs c'est particulier au tissage c'est pas comme dans rien d'autre, c'est pas comme de la peinture.

Moi je suis partante pour des fils 100% chanvre et locaux quoi. Oui c'est super le chanvre. Il faut que des gens travaillent là dedans, y a des petits cultivateurs qui cherchent vraiment à valoriser et ils vont y arriver.

Qui est tu, que fais tu, d'ou viens tu ?

Je viens de Charleroi mais de la campagne, très agricole, et je crois que ça c'est important pour le pourquoi je me suis dirigée vers le chanvre à mon avis donc j'ai vraiment grandi dans la nature et en même temps à coté de kilomètres à perte de vue d'exploitation agricole conventionnée aux pesticides. Tous les jours.

J'ai l'ambition folle de participer à la relocalisation des matières naturelles qui sont le chanvre le lin et la laine avec une approche et une manière de travailler qui serait respectueuse de l'environnement et du vivant et pour le cas de la laine qui irait jusque dans le respect de l'animal. Dans la manière dont il est élevé et dans la sélection des races parce qu'il y a des races qui sont dégénérés et qui selon moi auront plus de mal parce qu'elles auront du mal à agnelet, parce qu'elles naissent prématurément systématiquement...

Donc voilà parce qu'il y a eu une recherche par rapport aux races de trouver des races saines et toute une démarche de faire avec ces races là parce qu'elles ont une laine qui est plus difficile à travailler et trouver une solution pour les mettre dans du vêtement afin de pas les limiter à du rembourrage. Donc voilà pour le moment je cherche ça et voilà je vais commencer une phase de recherche pour faire filer ce fil avec des laines que j'ai collecté et le travailler.

À la base j'ai une formation en stylisme donc couture et habillement et puis j'ai commencé à faire du design textile en faisant du tissage et du feutre en cours du soir et maintenant je crée des textiles. Donc le but c'est d'avoir toute la production en circuit court et d'aller aussi dans la réalisation de matières et de tissu pour aussi avoir quelque chose d'original et de différent. Aussi parce que j'aime pas trop ce qui est standardisé, conforme.

Du coup je trouve que c'est important d'avoir du beau, du détail des choses raffinés, c'est aussi la différence, de mettre quelque chose de beau. Je pense que c'est aussi ce qui fait la différence avec la fast fashion et un vêtement un peu recherché.

Et qu'est ce qui t'as poussée à aller vers le chanvre, comment as tu découvert cette matière ?

Je pense que dans mes études secondaires en habillement on nous as jamais parlé vraiment d'écologie en fait et c'est seulement quand j'étais en supérieur à La Cambre il y avait un cours sur les technologies des matières que donnait Anne Masson et qui nous a rappelé que le lin était une matière qui demandait quasiment pas d'énergie pour être produite autant dans la culture que dans l'extraction de la fibre puisque c'était un procédé naturel. Et du coup le fait de réaliser ça j'ai fait des recherches sur les fibres naturelles en fait. Ça me faisait écho dans ma vie à moi par rapport à la nourriture de me dire mais tiens y a des pesticides c'est produit comment est ce que c'est toxique etc et de me rendre compte que c'était le même combat, avoir une nourriture saine ou alors une fibre pour du vêtement sain.

Et je pense que c'est par hasard que j'ai fini par trouver le chanvre en cherchant du lin local, à l'époque il y avait du lin dans les magasins de tissus mais qui était pas forcément de bonne qualité et puis moi je trouvais du lin dans les magasins vintage en fait. Puis j'ai fini par trouver du chanvre, je crois que c'est un hasard si je me suis tournée vers le chanvre.

Et tu connaissais des gens autour de toi qui travaillais le chanvre ?

Du tout, pas du tout. C'est en 2014, 2015 que j'ai commencé à chercher que je me suis renseignée, que j'ai vu effectivement qu'il y en avait en Wallonie mais voilà y avait une culture mais pas de débouchée.

Quand tu as commencé c'était un peu un hasard ou un choix ?

Non c'était vraiment un choix, une volonté de faire quelque chose d'écologique donc j'ai testé différents fournisseurs, fils. À tester dans le tissage, d'abord en chaîne, puis l'année suivante en trame. J'ai tout de suite commencé avec du chanvre biologique.

D'où ça t'es venue la « fibre textile » ?

Moi par rapport au textile je suis pas dans une famille d'artisan mais par contre tout le monde utilise ses mains dans ma famille. Ma mère m'a appris à coudre quand j'étais toute petite, elle me faisait mes vêtements et puis il y avait le fait que je supportais aucun vêtement donc c'est ça qui m'a amenée à vouloir faire mes vêtements en fait à créer quelque chose de confortable parce qu'il y avait rien qui me semblait confortable en fait.

Je pense que c'est vraiment quelque chose qui est vraiment très personnel le lin et le chanvre parce que voilà moi j'ai grandi dans la nature avec des poneys et des animaux et on allait jusque faire le foin pour les animaux quand j'étais vraiment petite. Et quand je déballe une caisse d'une bobine en chanvre ça sent la même odeur quoi. Je pense qu'en dehors du fait que ce soit écologique il y a vraiment quelque chose de très intime et puis cet espèce de désespoir, de manque de la nature et qui par le vêtement, par ces fibres naturelles est un peu compensé et c'est aussi cette volonté de mettre ça dans la vie des gens. Moi quand je touche des fibres naturelles il se passe plein de choses, pleins de souvenirs, de sensations. Je crois que c'est vraiment cette enfance à toucher des fibres naturelles qui fait que je travaille ça maintenant ou en tout cas quand je travaille avec des fibres synthétiques je sais que quand je respire je suis en train de m'empoisonner. Ces fibres qu'on respire c'est de la folie.

Et c'est comme ça que tu es revenue à des gestes plus artisanaux ?

Oui et c'est surtout comme ça que j'ai appris et puis je pense que mes parents le faisaient d'une certaine manière entre le fait qu'ils aiment bien le faire et je pense aussi une certaine survie et une nécessité. Voilà moi j'ai grandi où on faisait tout soit même. Du coup c'est quelque chose que j'ai aussi beaucoup de plaisir à faire, parce que je pense que c'est aussi jubilatoire, d'arriver à faire quelque chose de A à Z et puis l'égo qui se dit « aah je sais le faire ».

Qu'est ce que tu fais avec cette matière ?

Mon but ultime c'était vraiment le vêtement et puis je me suis rendu compte que c'était dommage de ne pas ouvrir un peu parce que ce sont des matières très solides qui durent bien. Elles ont quelques inconvénients par exemple le fait qu'elles soient trop rigides ou pas élastique ou qu'elles prennent plus de temps à sécher tout en ayant un panel d'avantages qu'aucune fibres n'arrivent à égaler en fait. Naturellement écologique, c'est pas qu'on invente une fibre, comme une viscosose d'eucalyptus et qu'on va mettre un label pour dire « c'est écologique » alors qu'on l'a fabriqué. C'est une ressource qui existe et qui demande pas d'énergie. La transformation peut être mécanique quoi.

Là je suis en train de développer des éponges lavables et tout une panoplie d'objets du quotidien. Le but c'était le fait qu'elle ne rejette pas de microplastique quand on la produit quand on l'utilise ou quand on la lave et en opposition avec la plupart des choses qu'on trouve en commerce qui sont polluantes et jetables j'ai envie de proposer une alternative. Des choses qu'on peut utiliser et qui vont pas nuire en fait et c'était important pour moi même dans ma vie de tous les jours pour avoir le moins d'impact sur l'environnement.

J'ai fais beaucoup de tests, même l'ortie. Des laines et des races différentes et puis du lin aussi en échantillonnage. Et puis des tests sur des tissus déjà fabriqués des entreprises auprès desquels je me fournissais.

Et quels sont les problématiques face auquel tu t'es retrouvée en travaillant cette matière ?

Au début, en tout cas par exemple pour le fil des bobines de chanvre je pense que si j'avais pas eu l'aide de professionnel, en l'occurrence Romain, qui avait déjà l'expérience avec la matière, je suis pas sûre que j'aurai réussi à faire mon premier échantillon en tricot sur ma machine à tricoter.

Lui il avait déjà l'expérience de comment on faisait avec le lin et comme on peut souvent appliquer ce qu'on fait au lin au chanvre il avait des gaines, des jupettes pour bobine parce qu'en fait le fil est hyper sauvage.

La difficulté c'est le manque d'expertise en fait, c'est qu'il y a très peu de gens qui savent comment le travailler et qu'il faut retrouver les savoir faire ou avoir la chance de tomber sur une personne âgée qui sait le travailler et voilà il y en a peu, il y a Josette Thonon par exemple.

Nous parlons des difficultés liées à la prohibition et à la marijuana tax imposée par les états unis en 1937 et des lobbys du bois et du nylon qui auraient favorisé cette prohibition.

Ici ils font des cultures de plus ou moins 3m mais ça peut aller jusque 4-5m donc ce qu'ils font je pense c'est qu'ils standardisent les graines pour avoir des plants plus adaptés aux machines. Mais déjà là ils doivent le retailer sur des longueur de 1m pour pouvoir le faire passer dans les machines pour le lin. Le chanvre est coupé et le lin est arraché, parce qu'il y a des fibres dans la racine.

Je fais des exposés où j'explique aux gens les matières et comment c'est fait, donc je leur montre différents types de fibres. Avant je le faisais dans mon coin parce que c'était un échange via Java une asbl de volontariat, avant j'étais volontaire et maintenant je fais mes chantiers. Donc j'ai besoin d'aide pour trier ma laine et après c'est des journées aussi d'échanges où il y a des animations. On travaille un certain temps et ensuite il y a des animations, des débats par rapport au textile. Parfois je montre comment on file, comment on carde, comment on tisse.

Tu as filé le chanvre ?

Oh non, j'y ai pas pensé mais de toute façon j'ai plus de rouet en ce moment. Mais non ça ne m'intéresse pas pour l'instant, je sais qu'il faut le faire au mouillé.

Je sais que tu t'es formée aussi pour être guide-nature ?

Moi j'ai étudié jusqu'à la transformation des semences biologiques pour le chanvre. Il faut savoir que le chanvre c'est pas la plante de cannabis en elle même, qu'il y a une sélection par rapport aux graines et les graines sont complètement différentes de la plante de cannabis à la base.

Donc on est passés d'une plante de « canna » bis donc de deux cannes, dioïque, de deux sexes (mâle-femelle) à une plante monoïque. Ils utilisaient à l'époque les plants femelles pour le textile d'habillement et les plants mâles pour les cordages, les voiles de bateaux.

La différence c'est que la plante femelle donne des fibres beaucoup plus délicates que la plante mâle. Et ce qui est compliqué aujourd'hui c'est que tout est cadenassé, une des plus grosses difficultés c'est le coût des semences et l'état aurait bien plus intérêt à retirer ce genre de réglementation qui impose de pas avoir de THC dans la plante.

C'est même pas pour plaider la marijuana c'est juste que ça ferait chuter le coût de production parce qu'il n'y aurait plus tout ce processus en laboratoire de création de semence, de contrôle de la semence qui augmente le prix.

C'est le même problème dans l'alimentaire. Le problème c'est que les gens, dans les plus activistes qui soient, ne se rendent pas compte que l'alimentation et le vêtement c'est un combat égal. Le vêtement ça correspond à un besoin primaire, s'habiller et manger même si tu vis dehors c'est la première des nécessités. Donc y aurait vraiment un intérêt à décadénasser la semence et à la rendre accessible et en plus ça réglerait le problème des plantes qui sont femelles et mâles et qui n'ont pas une fibre de qualité aussi raffinée pour le textile. Si ça se trouve je dis des bêtises mais il faut voir si ça a été exploré. Mais ça réduirait le prix et ça rendrait le chanvre local accessible, parce que là on est dans du trente euros le kilos. Et encore.

Je pense que pour pouvoir comprendre ce qu'il y a derrière les semences il faut savoir comment on fait une semence et puis juste pour mon autonomie à moi j'ai voulu le faire quoi. Pour être capable d'avoir une autonomie alimentaire un jour. Et c'est une époque où j'ai vraiment beaucoup questionné la DGOARNE, c'est un truc en Wallonie qui est liée à tout ce qui est agricole en fait et je leur ai posé beaucoup de questions autour de la graine de chanvre.

Je voulais savoir comment ont fait pour la cultiver soit, au niveau de la législation, parce qu'à l'époque j'avais des gens qui étaient intéressés de cultiver pour moi et de bricoler des machines, et c'est un projet qui s'est pas développé mais du coup il y a cette personne qui m'a formé en chanvre qui serait tout à fait capable de faire des semences biologiques.

À voir avec la législation comment ce serait possible par contre, parce que pour l'instant elle est faite dans des labos dont le siège est à Paris et c'est très cadenassé.

À l'époque ils avaient 22 ou 25 semences de chanvre différentes. Et ils font des tests comme ça pour voir leur application.

Je pense que le lobby du chanvre il est toujours là. Ce que Romy (Di Donato, designer à Liège) m'expliquait aussi c'est que le CBD avait été taxé super fort cette année, genre 42%. A priori le CBD n'est pas de la drogue, c'est une méconnaissance quoi.

Une autre des difficultés je pense, c'est de réussir à faire un travail local qui est viable quoi. Parce qu'il y a un problème de pouvoir-d'achat et puis de conscientisation, parce que même si le pouvoir d'achat est faible il y a aussi une réflexion sur dans quoi est ce que l'on met son argent. Après je pense que ça dépend du type d'objet.

Tu vois par exemple pour mes éponges en terme de quantité de chanvre ça va mais la problématique c'est la main d'œuvre sur la production. Mais pour le vêtement il faut voir, je vais me jeter dans l'eau. Mais je pense que c'est une difficulté, le fait que les gens soient pas assez conscientisés par rapport à ce qu'ils portent.

Est ce que tu connais des gens qui travaillent le chanvre autour de toi ?

Dans les jeunes, il y a moi, il y a toi mais écoute non, je ne sais pas. Qui le travaillent hein ? Après il y a la boutique Wonderloop à Bruxelles où je sais qu'elle elle vend des choses en chanvre, mais de Chine. Dans le textile pas tellement.

Il y a le gars de 1083 qui fait des jeans en France en circuit court et c'est vraiment intéressant lui il essaye vraiment de relancer la filière et il a vraiment réussi à créer des ateliers, à réengager des gens. Et lui donc il fait du coton biologique qu'il achète à l'étranger mais tout le reste est fait localement.

Et puis il y a chanvre et lin bio en Bretagne, il y a lui et il y a Saffilin en Pologne qui, ensembles, travaillent à trouver des subventions pour rapatrier des machines et relancer le lin et le chanvre en France. Et ils veulent relancer le chanvre sur le modèle du lin. Je pense que c'est un des gars qui va permettre de relancer ça quoi.

Fabian Daniel, Hélecine, 17/12/2019

Qu'est ce qui a fait que tu t'es intéressé à la matière chanvre ?

Donc le chanvre moi en fait c'était une culture que j'attendais parce que ça fait déjà longtemps que j'étais dans le circuit de l'éco-construction avec la paille de céréale et qu'il était évident que le chanvre était complémentaire de ça.

Avant de savoir que Robert Masson (Marloie, Chanvre Wallon) relançaient la culture et tout j'avais d'abord pris contact avec Chanvre Eco et j'avais réservé des surfaces qui n'ont pas été assumés mais ça faisait longtemps que je voulais en faire, je connaissais juste pas Robert. C'était une attente et surtout de savoir que c'était une plante à potentiel énorme. D'abord pour l'isolation mais aussi pour tout le reste.

Donc y a ça qui m'y amène et moi ce qui me passionne c'est toutes les matières premières tant végétales ou autre. Le métal, la pierre le bois et le chanvre est une ressource qui est incontournable. C'est comme la construction en paille, c'est une suite, on passera pas à côté. Ça va juste s'imposer comme la norme d'ici 5, 10 ou 50ans si il faut mais ça ne peut que s'imposer. Y a pas d'échappatoire, parce que ça vient en remplacement de tout les matériaux dont les jours sont comptés et de nos jours c'est difficile de savoir en combien de jours c'est comptés mais on va arriver au bout à un moment donné.

Donc soit on arrive au bout et on est dans la merde trop tard, sans avoir l'expertise chez nous et quelques part le jour ou on se retrouve sans ressource et qu'on essaye de remonter des usines ça va être un peu compliqué, donc autant le faire maintenant.

Et il y a eu cette impression que le monde, la population, les politiques étaient en train de se rendre compte de la situation.

En sachant que c'était une culture traditionnelle de chez nous, pas comme le quinoa qui est une culture importée, c'est une culture endémique de chez nous et de fait on est dans la meilleure région de l'Europe pour la produire. La fibre flamande elle est réputée depuis le moyen âge.

Et qu'est ce que tu penses de la culture de chanvre pour le CBD ?

Quand j'entends parler du CBD, parce qu'on en a beaucoup parlé, au niveau de la culture chanvre ce qui est ressorti au fur et à mesure c'est qu'on essaye de produire du CBD et d'en tirer un maximum de pognon mais pour permettre au reste du chanvre d'exister. Mais c'est pas la bonne façon.

Le but c'est de faire un chiffre d'affaire dont 99% c'est le CBD et après de s'arranger avec ce qui reste mais c'est totalement artificiel parce qu'on a besoin de plus de fibres pour habiller les gens que pour faire du CBD. Mais pour des produits à forte plus value la les gens sont d'accord pour sortir du pognon. Pour du CBD ou, pour de la bière oui mais pour du textile du papier ou de l'isolation...

Mais le bois devient vraiment un problème et parmi les valorisations possibles du chanvre c'est de partir en papeterie. Mais ça tire globalement les prix vers le bas parce que c'est la valorisation la plus faible du chanvre. Mais ça m'étonne qu'on en face aussi chez nous.

Mais lorsque l'on fait les ballots, tout type de ballot, au moment où on fait le noeud le système de nouage fait une boucle qui est cisailée et le déchet de cette boucle tombe. Les ficelles sont en nylon et donc toute trace de ça dans la papeterie décline des rouleaux complets. Donc c'est très difficile de valoriser le stock existant en papeterie puisqu'on sait pas garantir l'absence de nylon dedans. Et donc dorénavant il y a des nouvelles presses qui sortent sur le marché avec un nouveau système de nouage où il y a plus ce trucs là.

Et pour le prix de la fibre de chanvre ?

Pour la fibre qui vient de Marloie on était en dessous de 1000€ la tonne donc c'est 1€ le kilos et au détail moi je la vends 1€ 10kilos et donc quand je vends les ballots c'est le prix ballot mais de fait c'est pas de la cotonisée mais si c'était la cotonisée ça changerai pas grand chose. Ce serait autour de 1€20. Après je peux me tromper quoi, en tout cas c'est pas 20 quoi.

De ce que j'en sais la fibre provient de différentes fermes en Wallonie ?

Leur provenance ? Donc il y a jamais qu'à Marloie qu'on a défibré, tout était fait là bas et à Marloie on sait pas d'où elle provient la fibre. On sait qu'elle vient de Wallonie de fait mais si on essaye d'associer ça à une ferme c'est foutu quoi.

Je suis certains qu'il y en a que ça intéresse, spécifiquement Sart Bernard, que ça arrange de faire croire certaines choses, mais qu'on aille pas associer une fibre à une ferme parce que ça c'est pas vrai.

Et la défibreuse à Marloie pour l'instant elle reste en stand by ?

Si elle se remet en marche ce sera pas avec du chanvre d'origine belge. Je suis très clair.

Donc au départ il y a quelques fermiers qui ont voulu relancer la culture du chanvre, le premier ballot c'était il y a 7-8 ans un truc comme ça. Et après ça ils ont créé la coopérative BelChanvre coopérative qui regroupait des planteurs.

Cet ensemble de planteurs s'est vraiment décidé à créer une usine pour pouvoir défibrer nos chanvre en Wallonie parce que le chanvre produit en wallonie ne servait à rien. Les frais de transport pour aller jusqu'en France faisait qu'on ne savait pas commercialiser en France. On s'est dit qu'on allait donc avoir un outil en Belgique et suite à ça des contacts ce sont pris avec la région Wallone et les banques et de fait pour se rendre compte que c'était pas possible il fallait pour avancer des investisseurs privés.

Ils ont donc commencé à démarcher des gens avec de l'argent qui ont décidé de monter ce projet à condition que ce ne soit pas en coopérative. C'était de créer une deuxième société où la coopérative de planteur aurait des représentants et il y aurait les privés.

Les banques ont mis l'argent mais la région Wallone n'a jamais mis un cent. Il y a eu des subsides qui ont été accordés par l'Europe et on a dû attaquer la région Wallone en justice pour récupérer ces subsides (car ils font l'intermédiaire). On a réussi à obtenir la moitié des subsides et ça a tellement trainé qu'on a fait faillite avant de les avoirs.

Et peu de temps avant les élections aussi on nous a fait miroiter un bon coup de pouce ou au pire un peu du sauvetage et ils n'ont rien fait. Et donc cette usine s'est lancée mais elle était pas aux mains des planteurs, les planteurs avaient une vingtaine de pourcent de la coopérative et des représentants dans le conseil d'administration et là il y a eu une série de problèmes qui sont arrivés.

Le problème c'est que un des actionnaires privés c'est le gars qui a fournit la ligne de dé-fibrage. C'est une ligne qui a été acheté sous forme de leasing. La ligne qui a été vendue ne fonctionnait pas et donc ça a été dispute pendant très longtemps car elle ne donnait pas satisfaction ni qualitativement ni en terme de quantitativement.

C'était un bras de fer assez long mais vu que c'était un des actionnaires les autres actionnaires n'ont pas voulu l'attaquer. Et donc ça a trainé mais a un moment donné il a fallu remettre de l'argent et donc ils sont allés voir la banque qui leur ont dit oui ont va libérer la suite mais il faudrait que vous validiez la ligne et que vous commenciez a payer des leasing.

Tant que la machine n'était pas fonctionnelle ont payait pas le leasing mais il a fallu le faire pour avancer et donc ils ont signés tous les papiers pour dire que la ligne était en ordre, alors que pas du tout et après ça il y a plus eu de retour en arrière.

Et évidemment il a fallu très longtemps pour que l'on se rende compte que ça n'allait pas du tout et on a commencé à faire des jeux financiers notamment à porter des capitaux mais avec un système de dilution c'est à dire que voilà tout le monde est dans la merde mais on va mettre de l'argent mais quand moi je met 1euro il en vaut 10 et si vous êtes pas d'accord bah moi je met pas.

Et si tout le monde suit bah tout le monde fait fois dix et ça ne change rien.

Donc évidemment les producteurs qui n'avaient pas été payés depuis des années n'ont pas suivis et petit à petit ils ne représentaient plus que 5% des parts.

Jean Noel¹ n'en a jamais fait qu'à sa tête malgré les conflits avec Robert². Il était le premier interlocuteur des financiers et donc Robert a fini par quitter l'administration et c'est moi qui me suit retrouvé à l'usine comme représentant des planteurs.

¹ *ndrl.* Jean Noel Degeye, ancien gérant de la coopérative BelChanvre

² *ndrl.* Robert Masson, ancien co-gérant de la coopérative BelChanvre

Parfois je ne croyais pas Robert je pensais qu'il exagérais un petit peu et en fait c'est pire que tout quoi. On a pris des décisions à l'administration qui étaient pas appliqués, des normes de sécurité qui étaient pas appliqués non plus les années passaient et ça ne marchait pas quoi. Ils ont foutu le feu deux fois à l'usine, parce que le matériel était pas adapté. Et Jean Noel était pas assez bon techniquement et l'argent s'épuisait quoi.

En parallèle de ça il y a eu la question de la commercialisation. Il y avait différents marchés qu'on essayait de fournir mais pour trouver des nouveaux capitaux il fallait des engagements avec des usines, un carnet de commande, mais pour pouvoir donner cette qualité là il fallait faire des investissements donc on se mordait un peu la queue, ça n'allait pas vite.

Et alors le marché à changé très fort, les prix ont vachement chutés, on est passé de 750 pour de la fibre très travaillé au début du projet et on se retrouve maintenant avec de la fibre qui est à 450 pour la même chose. Ce qui est énorme comme différence sur des secteurs agricoles où les marges sont faibles.

Il y a eu aussi l'apparition sur le marché de très gros volumes de fibres recyclées, ce qu'il y avait pas avant. Et donc la fibre recyclée elle a le même coté vert que la fibre naturelle mais à très bas prix.

Le deuxième paramètre c'est les pays de l'est où on commence soit à délocaliser soit ils produisent tout la bas et ça arrive ici. Donc par exemple la graine de chanvre est passée de 1250 à 450euros en quelques années. et de fait toute l'agriculture est plombée par les pays de l'est qui arrivent avec des matières premières à très bas prix soit en brut soit en travaillé et donc on a tout fait chuté. Ce qui fait que dans ce contexte là trouver du pognon..

Et c'est au fur et à mesure que l'on s'est rendu compte du décalage entre l'usine et ce qu'elle aurait du être était colossal et donc il a fallu admettre qu'il fallait deux millions d'euros pour la remettre à jour.

L'usine et toute la dynamique en sachant que vu qu'on est nul part ni en quantité ni en qualité il fallait être d'accord de encore perdre de l'argent pendant deux ou trois ans et pour ça il faut énormément de pognon quoi.

C'est pas juste acheter les machines quoi, c'est le volet commercial aussi.

Et notamment un des seuls partenariat qui restait possible c'était avec isohemp qui consommait de la chènevotte qui étaient pas loin de chez nous et prêts à prendre des gros volumes mais ils ont jamais voulu acheter le broyeur qu'il fallait pour assurer la qualité pour isohemp. Et de fait la chènevotte de chez nous était plus chère que la française mais ils étaient un peu obligés d'acheter chez nous mais ils n'ont plus voulu et n'ont apporté aucun soutien.

C'était assez décevant. Jean Noel quant à lui était gérant mais employé par le CER (Centre d'Economie Rurale) et il était sur dix projets différents, il n'était jamais là, et distant ce qui n'a pas aidé.

Là maintenant il existe ce fil de chanvre Wallon développé par Valbiom ?

Au départ c'est chanvre Wallon qui a lancé l'histoire du fil. C'est Florence Keller qui s'était beaucoup occupé de ça.

Moi de la fibre j'en ai toujours en stock et j'en aurais toujours. Je vais vendre le stock et en racheter en France. Donc moi je vais descendre avec mon chanvre brut qui va me remonter la matière transformée à savoir la chènevotte et la fibre et donc si tu veux c'est mon chanvre mais matériellement c'est pas le cas. Parce que c'est pas mes ballots qui sont spécialement passés dans la machine et ressortis et revenus.

Ce qui arrive c'est que moi je vais leur vendre du chanvre belge et eux ils vont me rendre du chanvre français, et ça c'est dans le meilleur des cas.

Je pourrais l'acheter aussi sans donner mon chanvre et faire juste de l'achat revente mais ça me permet de rentabiliser le transport.

Et j'ai demandé si ils pouvaient m'assurer le suivi sur ça parce que mine de rien il est bio et pour indiquer que c'est vraiment mon chanvre et avoir une transparence, c'est dans les détails. Et à l'heure actuelle cette transparence là d'expliquer ça, que c'est mon chanvre qui descend mais que c'est pas vraiment le mien qui remonte...

Au final, ce truc c'est gris quoi, c'est pas très clair le suivi de tout ça et globalement c'est du flan quoi. On va vouloir vendre du local mais non putain, achète du fil en Roumanie, c'est la même chose quoi.

Plutôt que soit disant ce fil wallon.

Et après les pouvoirs publics disent que le chanvre wallon se portent bien quoi. Et nous ça nous fait péter un câble, notamment avec chanvre wallon. Il y a eu des articles « le chanvre wallon se porte bien ».

C'est comme si on parlait d'une filière pétrolière en Belgique, parce qu'on a des usines qui le transforme mais y a pas de filière, on a pas la matière première, donc voilà on a des usines qui transforment le pétrole, on a des usines qui transforme le chanvre mais c'est pas une filière quoi, c'est pas complet. C'est un mensonge.

Et les fibres longues de chanvre ?

Des fibres trop longues pour la plupart des utilisations ça fonctionne pas, c'est lors du défibrage que tu vas les garder plus ou moins longues. C'est au défibrage que ça se fait, pas à la récolte.

Il y a celle où on récolte au mois d'aout, la plante est verte on récoltera pas les graines. Les tiges sont cassés toutes les 40cm, principalement pour permettre aux machines de défibrage de fonctionner correctement.

Et parce qu'on ne veut pas des plus longues dans la plupart des utilisations. Et alors il y a le système de récolte d'hiver, les tiges restent droite mais on a juste coupés les têtes et on laisse sur pied et février mars on vient les récolter. Et là on a des tiges intégrales c'est ce que moi j'ai.

Et on va avoir des fibres beaucoup plus longues et donc de qualité « sur rouies ». Il y a effectivement des moyens de récolte qui sont plus respectueux dans la récolte de la plante et qui permettent de la sauvegarder dans son intégrité mais à priori c'est pas souhaité. Et en général les gens qui le font le font pour moins se compliquer, parce que la machine est moins chère et plus artisanale, moins performante. Ou alors on va couper à mi hauteur et à ras pour avoir des barres de plus ou moins la même longueur.

Il a été question à un moment de repasser les fibres de lin à Marloie, et ça ça dépend du type d'usine. Nous on se rapprochait vraiment de la fibre textile ce que la plupart des chanvriers français n'avait pas. Mais au sein de l'équipe personne ne venait du secteur ou ne s'y connaissait vraiment sur la qualité de la fibre cotonisée.

Le problème c'est la rentabilité de la culture donc l'usine globalement ne s'en sortait pas sur le marché en achetant malgré tout le chanvre aux agriculteurs à un tarif qui ne favorise pas vraiment sa culture.

Donc même si on relançait l'usine je ne suis pas sûr que je recommence, à ce tarif là. J'ai un énorme stock de paille mais j'ai arrêté la culture. Donc je vais en vendre pour des paillages, je vais en descendre en France une partie du stock pour le faire transformer mais la culture on en fait plus et la raison c'est que c'est pas très rentable.

J'ai entendu dire que les agriculteurs n'ont pas été payés pour le chanvre donné ?

Pour les agriculteurs ils y a ceux qui n'ont pas été payés et il y a ceux qui ont placé de l'argent dans la coopérative (genre 10000 euros par exemple). C'est désagréable mais en dehors de ça c'est pas ça qui m'empêche d'en cultiver, ils y en a qui veulent plus en entendre parler, moi c'est pas mon cas.

Ce qu'il y a c'est que c'est que c'est difficile de se payer. Et puis même si tu arrivais à faire tout en local, ça ne te dirais pas non plus où est ce que ça a été produit. Est ce que c'est des industriels, est ce que c'est en bio, est ce que c'est du bio industriel...

Je pensais que la culture de chanvre était naturellement bio ?

Oui mais enfin elle pousse pas de manière si évidente, c'est ce qui pose problème à la rentabilité de la culture. Oui ça pousse bien mais ça marche pas à tous les coups et en Belgique un an sur trois c'est un problème. Parce que soit il fait trop sec soit il fait trop mouillé et dans les deux cas ça arrête le chanvre. Donc tu te retrouves avec du chanvre très court.

Et puis le chanvre tu te dis « oh ça pousse bien y a pas besoin de désherbant et compagnies » mais quand il pousse pas. Tu payes des gros volumes de mauvaises herbes où tu ne sais même pas intervenir parce que t'es quand même sur des cultures d'1m50 1m80 donc c'est quand même très dur d'aller mettre des gens dedans pour aller chercher des chardons. Et donc ça va poser des problèmes de cultures qui font que tu dois t'en rendre compte rapidement et la détruire.

Mais quand ça pose problème un an sur trois tu es obligé d'augmenter ton prix de 50%. Donc typiquement c'est une partie du calcul, pour l'orge racicole c'est la même chose, pour une question climatique un an sur trois ça ne va pas, de fait c'est ça qui fait le prix élevé c'est qu'il faut pallier à ces trucs là.

Donc moi la brasserie d'Alest est d'accord de mettre ce prix là mais je ferais jamais pour l'industrie d'orge racicole.

Les bières belges, qui sont un bel exemple d'abus de termes, toutes les bières belges sont faites à partir d'orge importé.

Mais d'un autre coté quand nous on met le prix on a envie que ce soit irréprochable mais pour acheter le diable a moitié alors j'aime autant acheter de la merde.

Si je sais que c'est bien je dépense sans compter parce que la c'est vertueux et c'est un truc qui est irréprochable. Mais si c'est un trucs bien à moitié c'est la moitié de l'argent du truc qui est surfait.

C'est le cas sur quelques trucs quoi. L'escalier (de sa maison) c'est du chêne belge qui a été créé par artisan du coin et qui a été monté de toute pièce. Et là on a dépensé sans compter. Et c'est vraiment des matériaux locaux avec des artisans locaux qui ont été bien payés pour leur travail et ça c'est chouette mais tu peux pas faire ça pour beaucoup de choses. Mais quand tu y arrives ça a vraiment une valeur. Tu vois on achète nos légumes à un ami qui est maraicher on réfléchit pas à ce que nous coutent nos légumes, ça n'a pas d'importance c'est jusque c'est nickel et jusque boutiste il saurait pas faire mieux que ce qu'il fait et là tu dépense sans compte. Mais je me demande bien quel partie de la population est prête de le faire.

Nous parlons du plastique, du mono-usage du plastique ainsi que du bon usage des matériaux. Fabian me rétorque que c'est la même chose pour le béton, le polyuréthane, le problème n'est pas le matériaux mais son mono-emploi sur le marché.

Tu ne saurais pas faire certaines pièces en bois comme tu saurais faire avec du plastique de qualité. Ce que j'aime dans l'agricole c'est qu'il y a plein de choses à faire mais j'ai la frustration qu'il y a pas grand chose qui est possible.

Nota Bene

Les présents interviews ont été volontairement retranscrit de manière "brute", en conservant le vocabulaire et la façon de parler des personnes interviewés, afin de ne pas dénaturer ou transformer leurs propos.

Ils sont la base de réflexion du développement de ce mémoire mais hélas sont trop peu nombreux pour parler d'une enquête sociologique.

Le mode opératoire employé pour ces interviews était de poser certaines questions établies au préalable par rapport au corp de métier de chacun et laisser l'interlocuteur développer à son aise pour terminer sur une conversation. Le but étant de rester la plus ouverte possible sur les informations qui allaient être recueillies afin d'obtenir un contenu hétérogène d'informations.

